Niveau(x) d'enseignement : 5 Numéro EDUQ : 8970726
Centre d'intérêt : 260

La Réinsertion sociale des jeunes aux [illegible] domaines du centre d'accueil / [réalisé par le Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis]. -- Québec : Publications du Québec, 1989
v, 222 p. : ill. ; 28 cm.

Bibliogr. : p. 156-159.

ISBN 2-551-08384-2

Vedette(s)-secondaire(s) : Hôtel-Dieu de Lévis. Département de santé communautaire

Descripteur(s) : Intégration sociale • Mésadapté socio-affectif • Délinquant • Délinquance • Centre d'accueil • Caractéristiques de l'adolescent • Caractéristiques de l'adulte • Milieu social • Prévention de la délinquance

Identificateur(s) de sujet : Réinsertion sociale

La présente étude vise à retracer le cheminement de réinsertion sociale de jeunes ayant séjourné dans trois centres d'accueil de la région de Québec, afin de cerner les conditions dans lesquelles ils vivent depuis leur sortie. Les données portent sur 176 jeunes âgés de 18 à 22 ans le premier mars 1985 et ayant séjourné en centre d'accueil au moins six mois entre 1979 et 1984. Les trois premiers chapitres précisent les fondements théoriques de la recherche et la méthode d'enquête retenue. On constate les faits suivants: 1. 53 % des répondants ont commis un délit plus d'un an après leur sortie; 2. il y a une corrélation positive entre la récidive et la consommation de drogue, la fréquentation de délinquants et la longueur de la période d'inactivité; 3. il y a corrélation négative entre la récidive et le projet de retour aux études, la présence d'une personne ressource et l'attitude compréhensive de la mère. On présente quatre recommandations pour améliorer la réinsertion sociale des jeunes.

Type de document : r

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

La réinsertion sociale des jeunes aux lendemains du centre d'accueil

8910721

Québec

La réinsertion sociale *des jeunes* aux lendemains du centre d'accueil

BIBLIOTHÈQUE ADMINISTRATIVE
Ministère des Communications du Québec
Éléments de catalogage avant publication

Brunet, Louise

La réinsertion des jeunes aux lendemains du centre d'accueil/ Louise Brunet; [collaborateurs à la rédaction: Diane Paquet... et al.; ... réalisé par le Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis].— [Québec]: Les Publications du Québec, 1989.

222 p.

«Étude réalisée à partir de témoignages de jeunes ayant séjourné dans les centres de réadaptation Mont D'Youville, Cinquième saison et Pavillon des jeunes».

«Le Conseil régional de la santé et des services sociaux a accordé une subvention pour la réalisation de cette étude».

Bibliogr.: p. 156 à 159

ISBN: 2-551-08384-2

1. Jeunes délinquants — Rééducation — Québec (Province) — Enquêtes 2. Réhabilitation — Québec (Province) — Enquêtes 3. Intégration sociale — Enquêtes I. Paquet, Diane II. Hôtel-Dieu de Lévis. Département de santé communautaire III. Titre

La réinsertion sociale *des jeunes* aux lendemains du centre d'accueil

Les PUBLICATIONS DU QUÉBEC

Québec

Le contenu de cette publication
a été réalisé par le département de
santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis

Cette édition a été produite par
les Publications du Québec

Graphisme de la couverture
François Barrette

Collaborateurs à la rédaction
Diane Paquet, Claude Forest,
Alain Ouellet, Camil Picard,
Yvon Larouche

Le Conseil régional de la Santé et
des Services sociaux a accordé une
subvention pour la réalisation de cette étude

Dépôt légal – 2e trimestre 1989
Bibliothèque nationale du Québec
ISBN 2-557-08384-2

TABLE DES MATIÈRES

	Page
Remerciements	i
Introduction	2
CHAPITRE I: Problématique	6
1.1 Mésadaptation sociale affective	9
1.2 Caractéristiques de la mésadaptation	12
1.3 Mésadaptation et délinquance	13
1.4 Délinquance chez les filles	14
1.5 Manifestations de la mésadaptation	16
1.5.1 le monde scolaire	16
1.5.2 le monde du travail	17
CHAPITRE II: Fondements théoriques	19
2.1 La réinsertion sociale	22
2.2 Des aspects de la théorie de la régulation	24
2.3 La récidive	27
2.3.1 la récidive et la famille	28
2.3.2 la récidive et les amis	29
CHAPITRE III: Méthodologie	31
3.1 Échantillon: constitution et composition	33
3.1.1 population totale	33
3.1.2 l'univers de référence	34
3.1.3 échantillon pour le questionnaire	35
3.1.4 les répondants	36
3.1.5 représentativité de l'échantillon	38
3.2 Questionnaire	39
3.2.1 choix du questionnaire	41
3.2.2 validité et fidélité du questionnaire	41

Page

3.2.3 cueillette des données 42
3.2.4 modèle d'analyse 44

3.3 Échantillonnage pour les entrevues 44

3.4 Construction de l'entretien 45
3.4.1 ensemble des questions générales 45
3.4.2 registre des relations sociales 46
3.4.3 mode de vie actuel et perception de la réinsertion sociale 47
3.4.4 organisation du matériel et stratégie d'analyse 47
3.4.5 traitement des entrevues 47

CHAPITRE IV: L'enquête: résultats et analyse 49

4.1 Présentation des résultats 51
4.1.1 milieu de vie 52
4.1.2 trajectoire scolaire 56
4.1.3 trajectoire d'emplois 60
4.1.4 situation familiale 66
4.1.5 relations avec les amis 70
4.1.6 consommation de drogues et d'alcool 73
4.1.7 implication dans des délits 77
4.1.8 valeurs 83
4.1.9 loisirs 89
4.1.10 ressources d'aide 90
4.1.11 évaluation du séjour au centre 95
4.1.12 suivi post-séjour 104

4.2 Analyse bivariée des variables 108
4.2.1 relations avec quelques dimensions de la vie quotidienne 108
4.2.2 quelques aspects de la période post-séjour 111
4.2.3 relations entre d'autres variables 113

4.3 Analyse de l'aspect des délits 116

4.4 Synthèse 124

CHAPITRE V: Analyse des entrevues 129

5.1 Renseignements généraux sur les répondants 131

5.2 Relations significatives 132

5.3 Utilisation des ressources formelles 133

Page

5.4 Mobilisation des ressources informelles 134

5.5 Loisirs 134

5.6 Perception du séjour au centre 135

5.7 Attentes 135

5.8 Problèmes majeurs rencontrés durant la réinsertion 136

5.9 Cote d'appréciation de la réinsertion sociale 136

5.10 Synthèse 140

Conclusion et recommandations 143

6.1 Comparaison des résultats avec d'autres données 145

6.2 Recommandations 153

ANNEXES:

I: Commentaires des jeunes interrogés 161

II: Synthèse des entrevues 167

III: Protocole de prise de contact 207

IV: Grille de transcription des entrevues 211

Remerciements

Je témoigne ma vive reconnaissance au Conseil régional de la Santé et des Services sociaux qui, grâce à sa subvention, a permis la réalisation de cette recherche. Je remercie l'équipe du Département de Santé Communautaire de Lévis pour ses conseils et son appui moral, ainsi que les secrétaires pour la présentation des textes et des tableaux. Je remercie le consultant de l'École de service social de l'Université Laval pour son support au plan méthodologique, les assistants de recherche et les stagiaires du département de Sociologie de l'Université Laval pour l'administration des questionnaires et pour les entrevues individuelles.

Je remercie également tous les collaborateurs des trois centres de réadaptation et toutes les autres personnes qui, de près ou de loin, ont contribué à la réalisation de ce projet. Je ne saurais passer sous silence la précieuse collaboration des jeunes qui ont participé au questionnaire; sans eux, cette recherche n'aurait pas eu de raison d'être.

A toutes ces personnes, j'adresse mes remerciements les plus sincères.

Louise Brunet
Septembre 1988

INTRODUCTION

Les centres d'accueil de réadaptation (C.A.R.) (1) cherchent actuellement à améliorer les programmes de support pour la période de transition entre le séjour en internat et la communau[illegible] ainsi que sont mises en oeuvre des mesures ayant comme cibles la motivation, la préparation et le maintien du jeune dans son milieu de réinsertion.

C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente recherche. Elle porte sur la réinsertion sociale de jeunes mésadaptés socio-affectifs ayant séjourné dans trois centres d'accueil de la région de Québec: Pavillon des Jeunes à Saint-Damien, Mont d'Youville à Beauport et Cinquième Saison à Lauzon et à Beauport.

Cette recherche constitue la phase "B" de l'étude La Relance (2), dont les conclusions ont été présentées en février 1986, et qui faisait une description statistique de la clientèle en réadaptation dans ces centres d'accueil. Cette étude présentait aussi un portrait type du jeune en réadaptation.

La présente étude vise à retracer le cheminement effectué par le jeune durant la période de sa réinsertion, afin de cerner de plus près les conditions dans lesquelles il vit depuis sa sortie du centre d'accueil.

C'est en nous intéressant aux difficultés qu'il rencontre, aux relations qu'il entretient avec ses proches (parents et amis), à son intégration au marché du travail ou au système scolaire, à l'utilisation qu'il fait ou non des ressources formelles d'aide que nous pensons pouvoir mener à bien notre tâche.

---

(1) Afin d'alléger le texte, l'abréviation C.A.R. sera utilisée.

(2) Larouche Y., Ouellet A., Picard C., L'étude descriptive de la clientèle ayant séjourné en réadaptation aux centre Pavillon des Jeunes, Mont d'Youville et Cinquième Saison, Québec 1986.

Nous ne cherchons pas à isoler hors de tout doute le ou les facteurs responsables d'une bonne réinsertion ou de son échec. Notre but est de dresser un inventaire le plus complet possible de ce qu'il advient des adolescents rendus maintenant à l'âge adulte, depuis qu'ils ont quitté le centre.

Ce travail apporte des éléments de réponse aux besoins post-institutionnels et fournit des pistes d'intervention pouvant servir de support à la réinsertion des jeunes. L'un es objectifs est de pouvoir identifier, dans quelques secteurs, les facteurs de risque qui comportent le plus de difficultés lors de la réinsertion et de faire une évaluation de la dynamique qui existe entre les jeunes et les ressources formelles et informelles d'aide.

Cette enquête n'aura pas été inutile si, à long terme, elle permet de préparer plus adéquatement l'environnement post-institutionnel. Elle pourra sûrement aider à définir les mécanismes nécessaires pour assurer la continuité et la complémentarité des services offerts aux jeunes après leur séjour dans un centre d'accueil. Parviendra-t-elle à améliorer la concertation des organismes concernés par la réinsertion?

Les deux premiers chapitres de cette étude servent à établir les fondements théoriques de la recherche. Le <u>premier</u> chapitre tente de définir, à partir de la clientèle, le concept de mésadaptation sociale, ensuite celui de la délinquance, laquelle concerne une partie de nos jeunes, puis les difficultés d'adaptation sociale en rapport avec la clientèle visée par l'étude.

Le <u>second</u> chapitre entre directement au coeur de l'objet de recherche: la réinsertion sociale. A partir de la littérature, nous tentons d'identifier, dans les limites mentionnées précédemment, quelques facteurs positifs et négatifs liés à la réinsertion sociale.

Le troisième chapitre porte sur la méthode de recherche. Plus spécifiquement, nous y traitons de l'échantillonnage, du questionnaire et des entrevues.

Dans les quatrième et cinquième chapitres, nous rendons compte des résultats de l'étude. Au chapitre 4, sont présentés les résultats de l'enquête, compilés à partir des questionnaires; dans le cinquième chapitre, il est question de l'analyse des entrevues.

Le sixième et dernier chapitre présente les conclusions et les recommandations découlant de cette recherche.

Chapitre I

PROBLÉMATIQUE

L'individu est un être essentiellement dynamique et sa socialisation se poursuit tout au long de sa vie. Ce processus s'effectue progressivement ou par phases en fonction des divers milieux de vie: famille, école, milieu de travail, etc. On ne peut pas affirmer qu'à la période de l'adolescence toutes les étapes de socialisation soient franchies et que l'individu soit devenu un être achevé. De plus, si l'insertion dans la société se passe harmonieusement pour certains jeunes, pour d'autres, elle représente un apprentissage comportant des difficultés de tous genres: problèmes relationnels, financiers, activités délinquantes, chômage. Ces difficultés sont reliées à des facteurs tout aussi diversifiés qu'un environnement malsain, la pauvreté, l'incapacité parentale, etc.

Les individus qui ne réussissent pas à s'intégrer harmonieusement dans la société sont appelés mésadaptés sociaux. Il n'est cependant pas aisé de définir la mésadaptation sociale. Plusieurs tentatives ont été faites jusqu'à maintenant, nous en ferons une exploration.

1.1 Mésadaptation sociale affective

Dans le rapport de l'Intergroupe, Handicapés-inadaptés, l'inadaptation est perçue comme suit:

> "Un trouble de la relation à la société et de la relation à soi-même, qui sous-tend des carences multiples et une aliénation à soi-même. Le comportement atteint un stade intolérable par rapport aux normes communément admises de désorganisation ou dégradation. Ruine de l'espoir, manque au niveau du revenu, de la culture, de la santé et des relations sociales, manque de modèles adéquats, rupture d'équilibre entre l'enfant et les composantes du milieu." (1)

(1) Rapport de l'Intergroupe, Handicapés-inadaptés, Paris, Commissariat général au plan, 1971, p. 160.

Plutôt que de s'attarder aux manifestations de la mésadaptation chez l'individu, d'autres auteurs du même rapport accordent une prépondérance à la famille. Ils ont défini des catégories permettant de classer les familles d'où originent les problèmes de mésadaptation. Ils parlent alors de seuils d'inadaptation:

1- En deçà d'un premier seuil, la famille peut être considérée comme capable d'un développement normal, sans intervention, sinon occasionnelle et passagère;

2- A un deuxième niveau, apparaissent des familles qui, tout en étant plus fragiles, ne requièrent que des services non spécialisés, sous réserve d'une intensification de la demande d'aide;

3- A ce niveau se trouvent ceux pour qui l'insertion sociale présente des difficultés occasionnelles et périodiques, qui relèveraient d'un service de prévention adéquat;

4- A ce palier, se trouvent les foyers caratérisés par des désordres amplifiés du fait que l'intervention n'a pu être effectuée au palier précédent;

5- A ce niveau, on trouve des foyers dont les membres sont soumis à la contrainte du tribunal, ou à la nécessité d'un traitement spécifiquement psychiatrique.

Cette typologie, dont le but est d'opérer un classement permettant de choisir l'intervention appropriée, a pour limite de faire reposer uniquement sur la sphère familiale la responsabilité de la mésadaptation sociale. D'autres auteurs ont donné la plus grande importance au marché du travail:

> "Pour un grand nombre de mésadaptés sociaux de 16 ans et plus, le problème le plus urgent à résoudre n'est pas d'ordre familial ou scolaire. C'est celui de l'entrée sur le marché du travail; il n'est pas nécessaire de réfléchir longtemps pour réaliser que, si le jeune réussit à se tailler une place convenable sur le marché du travail, une étape décisive a été franchie dans le chemin de l'intégration sociale." (2)

---

(2) Comité Batshaw, La réadaptation des enfants et des adolescents placés en Centre d'accueil, Québec, Ministère des Affaires sociales, Direction des communications, 1976, p. 10.

L'angle privilégié pour aborder la mésadaptation sociale permet donc de repérer à quel niveau portera l'intervention qui vise à réadapter. Pour les fins de la présente recherche, les individus de la population retenue ont comme dénominateur commun d'avoir séjourné en C.A.R. Nous devons donc aborder le concept de mésadaptation en considérant son expression rencontrée spécifiquement chez des jeunes qui ont connu un placement et qui sont reconnus comme mésadaptés socio-affectifs.

Le guide d'orientation et d'organisation de CAR (1987) définit ainsi les mésadaptés socio-affectifs:

> "La clientèle spécifique du centre de réadaptation est composée de jeunes en difficulté d'adaptation personnelle ou sociale. Leurs comportements révèlent la présence de besoins non satisfaits, en raison de leur nombre, de leur impact et de l'impuissance relative du jeune lui-même ou de son milieu d'y trouver une réponse adéquate qui compromettent, de ce fait, la poursuite ou la reprise de leur développement." (3)

Outre les dysfonctions de la personnalité, cette définition place les causes de la mésadaptation au coeur de l'environnement des jeunes.

Christiane Savary (1985) abonde dans le même sens lorsqu'elle élabore la définition suivante de la mésadaptation sociale affective:

> "Un état de mal-être dans le rapport de l'individu avec lui-même et/ou avec les autres qui provoque des blocages affectifs, des difficultés d'apprentissage et des troubles de comportement. Ces dysfonctionnements sont constatés dans différents milieux de vie de l'individu tels la famille, l'école, le groupe de pairs, etc." (4)

---

(3) Ministère de la Santé et des Services sociaux, Centre de services de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation, Québec 1987, p. 73.

(4) C. Savary, Recherche sur les familles d'accueil de réadaptation, Québec, Centres de Services sociaux du Québec, 1985, p. 22.

Nous retiendrons pour les fins de cette étude, les manifestations environnementales de la mésadaptation sociale plutôt que ses dimensions psychodynamiques.

1.2 Caractéristiques de la mésadaptation

Les centres d'accueil caractérisent l'enfant mésadapté comme étant celui qui présente des difficultés d'adaptation et une organisation inadéquate de ses besoins en rapport avec son environnement; de cette inadéquation résulte un dysfonctionnement.

Concrètement, la mésadaptation peut être lue à partir de signes repérables chez les jeunes.

A partir d'observations réalisées par Redl (5), les principaux symptômes relevés sont:

- la faible tolérance à la frustration,
- la faible résistance à la tentation,
- la difficulté à utiliser adéquatement le matériel et à le garder en bon état,
- l'agitation devant la nouveauté,
- la difficulté à vivre des situations lui rappelant son passé,
- la faible culpabilité et l'incapacité d'y faire face,
- la mauvaise interprétation de la réalité objective et du temps immédiat.

Dans une étude portant sur Boscoville, Bossé et Leblanc (1980) relèvent des attitudes similaires. Ils ajoutent que les jeunes sont alors:

---

(5) Redl F., Wineman D., L'enfant agressif, Tome I et II, "Le moi désorganisé" et "Méthodes de rééducation", Fleurus, 1973.

> "...incapables de rencontrer les exigences de leur environnement psycho-social par des manières socialement approuvées. Un score élevé trahit un concept de soi négatif ainsi que le sentiment de ne pas être compris, d'être malheureux et inquiet. A cela s'ajoutent des sentiments d'hostilité, un manque de contrôle, une méfiance, voire un mépris à l'endroit de l'autorité, ce qui, paradoxalement, s'accompagne d'une évaluation exagérément généreuse des parents." (6)

Voilà qui permet de cerner la dynamique entre le sujet et le milieu et de saisir le poids relatif de l'environnement dans le processus de réinsertion. En vue de l'élaboration du questionnaire, nous retenons: la qualité de la relation à autrui, la commission de délits, la perspective d'avenir, le degré de stabilité quant à l'emploi ou au milieu de vie, et ce, à la sortie du centre et au moment de l'enquête.

1.3 Mésadaptation et délinquance

Dans un contexte problématique, les jeunes peuvent développer divers types de comportements en vue de s'intégrer à l'environnement. Merton (1982) distingue cinq formes d'adaptation individuelle: le conformisme, l'innovation, le ritualisme, l'évasion et la rébellion. L'innovation permet l'adaptation de l'individu par une transformation active de son environnement, l'évasion, quant à elle, représente l'asocialité. Les individus adoptant ce mécanisme ont abandonné les buts et les moyens de parvenir à une intégration sociale, tant ces buts se sont révélés hors d'atteinte. A l'intérieur de cette catégorie, nous retrouvons les vagabonds, les drogués, les ivrognes, les drop-out, etc.

Le conformisme et le ritualisme sont fondés sur l'acceptation des pratiques institutionnalisées et ne débouchent pas sur le comportement délinquant. La

---

(6) Bossé, M., Leblanc, M., L'efficacité de l'internat, un cas type: Bosco, cahier 2, Montréal, 1980, p. 14.

rébellion, identifiée à une remise en question de la structure sociale, n'apparaît pas uniquement comme une manifestation de délinquance, mais les rebelles sont considérés comme des déviants par la classe dominante:

> "Les plus fortes pressions en faveur de la déviance s'exercent certainement sur les couches sociales inférieures. Celles-ci se trouvent dans la quasi-impossibilité d'employer des moyens légitimes et traditionnels pour arriver à une réussite, réussite que la civilisation leur présente comme un but désirable, mais qui leur est difficile à atteindre étant donné leurs possibilités professionnelles généralement limitées aux emplois les moins stables." (7)

Sans vouloir occulter ou passer sous silence d'autres manifestations de la mésadaptation sociale, il faut admettre que la délinquance constitue un des symptômes les plus visibles. Cependant si la délinquance nous renseigne sur certains des aspects de l'inadaptation, elle ne nous en dit pas tout.

Tout en reconnaissant que la population des centres d'accueil de réadaptation n'est pas totalement constituée de délinquants, une proportion appréciable de ceux qui y sont placés, le sont parce qu'il ont commis des actes déviants, sans toujours avoir été déclarés jeunes contrevenants. La délinquance recouvre donc une partie des raisons de placement de la clientèle des C.A.R., et ce, surtout chez les garçons.

1.4 Délinquance chez les filles

Le phénomène:

> [...] de la délinquance chez les filles est le plus souvent décrit en termes de sexualité, de faiblesse de caractère,

---

(7) Merton R., Éléments de théorie et de méthode sociologique, Chap. V, 1982, pp. 167 à 191.

[etc...] On y associe plusieurs étiquettes émotives ainsi que des jugements de valeurs." (8)

Campbell (1981) estime à 95% la proportion de garçons placés en institution pour un délit quelconque alors que ce pourcentage est de 23% chez les filles. Elles sont donc placées principalement pour des motifs de protection.

L'auteur observe que pour une fille, il suffit d'être potentiellement délinquante alors que pour un garçon, il faut l'être de fait: les standards de décision et de jugement ne sont pas les mêmes. Selon Campbell, les filles sont impliquées dans le même type de criminalité que les garçons et pourtant les juges décident le plus souvent qu'elles ont besoin de protection. On peut se demander comment se caractérise la délinquance des filles? Est-elle différente de celle des garçons?

Pour Biron, Gagnon, Lublanc (1980), l'évolution de la délinquance est plus rapide chez les filles que chez les garçons; ceci a été observé pour la période de 1962 à 1974. Les études de la délinquance cachée de Leblanc et Fréchette (1978) démontrent que les adolescentes sont moins engagées dans les conduites délinquantes que les garçons mais que l'écart entre les deux sexes est beaucoup moins grand, soit d'environ une fille pour trois garçons.

La population totale de notre étude est composée de 21% de filles qui, pour la plus grande part, ont séjourné au Mont d'Youville. Comme très peu de ces filles présentent un problème de délinquance, nous n'approfondirons pas davantage la définition de la délinquance féminine.

---

(8) Biron L., Gagnon R., Leblanc M., La délinquance des filles, Presses de l'Université de Montréal, Montréal, GRIJ, 1980, p. 47.

1.5 Manifestations de la mésadaptation

1.5.1 Le monde scolaire

Les résultats de la recherche de Marc Leblanc (1983) à Boscoville ont montré que le désengagement scolaire est très relié à la mésadaptation. Elle se manifeste souvent par de l'absentéisme et par l'abandon des études avant la fin du secondaire.

Elle se traduit aussi par des actes de violence. Le vandalisme, les batailles, le vol et l'extorsion aux dépens de camarades plus faibles en sont des exemples. De fait, une étude de criminologie de Marc Leblanc (1977) indique que 92% des adolescents montréalais reconnaissent s'être livrés à des actes délinquants au moins une fois au cours des douze mois précédant l'enquête. Par contre, une très faible proportion de ces jeunes commettent des actes délinquants graves ou le font de façon répétitive.

Dans un rapport du Comité de la santé mentale, une étude "Task Force of Vandalism" (Ontario) indique que:

> "[...] les élèves responsables de ces actes sont ceux qui réussissent moins bien en classe, qui sont le plus hostiles à l'école et qui passent le plus de temps à vagabonder sur la voie publique." (9)

Comme le milieu scolaire occupe une place prépondérante dans la vie du jeune, comme c'est un lieu où se manifeste la mésadaptation sociale et où se fait

---

(9) Comité de la santé mentale du Québec, L'école et la santé mentale du Québec, Québec, 1985, p. 63.

l'insertion sociale, nous devons investiguer les rapports que le jeune a entretenus et entretient avec le monde scolaire. En dressant un bilan de sa situation scolaire, il sera alors possible de saisir l'essentiel de ces rapports.

1.5.2 Le monde du travail

Les difficultés d'adaptation au monde scolaire réduisent les chances du jeune de s'intégrer harmonieusement au monde du travail.

Nous avons vu que la mésadaptation s'exprime par un dysfonctionnement scolaire; la commission d'actes délinquants conduit éventuellement à l'abandon des études. Une formation minimale n'ayant pu être acquise, les chances qu'a l'individu de se tailler une place intéressante dans le monde du travail en sont d'autant réduites.

Ces adolescents se retrouvent ainsi dans une impasse. Selon Biron (1979), ils changent trop souvent d'emploi pour pouvoir se qualifier et obtenir des promotions ou tout au moins une certaine stabilité qui leur donnerait plus de compétence. Leur avenir peut être compromis.

Pour une partie de ces adolescents, le chômage constitue une des éventualités possibles. Le chômage est donc un problème qui mérite qu'on s'y attarde ne serait-ce que pour mieux comprendre la situation dans laquelle seront placés les jeunes durant leur période de réinsertion.

Lors du colloque Pour une approche communautaire des CLSC auprès de 0-18 ans tenu à Montréal en 1984, on a brossé un tableau de la situation du chômage chez les

jeunes. Ils vivent des phases d'espoir et de liberté suivies d'un stade d'inquiétude, d'insécurité autant sur le plan psychologique que financier. Pour certains, la recherche d'emploi s'intensifie tandis que pour d'autres, c'est l'abandon et le découragement. Cette résignation peut être néfaste car elle entraîne un sentiment d'échec et de marginalisation qui peut modifier gravement la personnalité du jeune. Il a été observé que la plupart des jeunes traversent des phases similaires lors de la perte d'un emploi ou d'une période prolongée de chômage.

Le jeune devient inactif, faute d'argent. A ce propos, Bossé et Leblanc (1980) ont demandé à des écoliers: "Combien d'heures par semaine passez-vous à ne rien faire?" Les résultats montrent que plus les répondants passent de temps à flâner, plus ils ont tendance à commettre des délits. La flânerie peut donc être un facteur précipitant de la délinquance.

Le travail étant une forme d'actualisation positive de soi, l'intégration au marché du travail peut nous être utile pour juger la qualité de la réinsertion sociale. Nous investiguons donc la situation d'emploi des répondants et leur emploi du temps.

Le prochain chapitre nous introduit au coeur de la recherche: la réinsertion sociale.

Chapitre II

FONDEMENTS THÉORIQUES

Aborder la réinsertion sociale s'avère une entreprise difficile. En effet, si la rééducation a fait l'objet de plusieurs études, il n'en n'est pas de même pour l'objet spécifique de cette recherche, sur lequel peu de choses ont été écrites.

De plus, la mesure de la réinsertion sociale demeure problématique: elle est évaluée presque exclusivement à partir de la récidive. Nous faisons donc face à un problème similaire à celui qui s'est posé précédemment lorsque nous avons voulu traiter de la mésadaptation sociale. Le focus a été inévitablement mis sur la délinquance, plus facilement repérable, parce qu'immédiatement visible.

Cependant, une simple mesure de la récidive ne pourrait rendre compte que partiellement des objectifs de la recherche. Comme il a été dit antérieurement, nous cherchons à connaître ce que le jeune vit durant cette période. Dans le portrait que l'on veut faire de la réinsertion, se dessinent un peu plus concrètement les facteurs qui contribuent positivement ou négativement à la réinsertion sociale.

Ceci étant dit, nous devons réaffirmer notre volonté de considérer le jeune en interaction avec son milieu de vie et ce, malgré l'importance qu'ont accordé à la récidive les auteurs consultés.

En tenant compte des problèmes que pose une telle perspective, il sera facile de mesurer la récidive mais beaucoup plus ardu d'en faire autant pour les autres aspects de la réinsertion sociale.

2.1 La réinsertion sociale

Certaines dimensions de la réinsertion sociale demandent à être prises en considération afin de préciser les paramètres qui servent à identifier la situation des jeunes en période de réinsertion.

Il va sans dire que des études relatives à ce sujet contribuent à définir d'une façon opérationnelle la réinsertion sociale.

Maurice Cusson écrit:

> "Les objectifs de la resocialisation visent à transformer le comportement et les attitudes du jeune pendant son séjour en institution, et faire en sorte que cette transformation lui permette de s'adapter normalement dans la société." (1)

Il ajoute, en substance, que la resocialisation est une démarche qui transforme les valeurs du jeune et améliore la perception qu'il a de lui-même.

Les objectifs de la resocialisation sont:

a) d'apprendre au jeune à entrer en relation avec autrui;
b) de le réconcilier avec la société;
c) de le rendre capable de répondre aux attentes sociales;
d) de faire cesser l'agir délinquant.

---

(1) Cusson M., La resocialisation du jeune délinquant, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1974, p. 18.

L'hypothèse de base est que le traitement en institution permettra au jeune d'acquérir de façon durable ce qui lui manque pour s'adapter à la vie en société. En ce sens, une évaluation des acquis après séjour en C.A.R., faite après un laps de temps déterminé, constituerait une piste intéressante pour une évaluation de la réinsertion sociale. Cependant, une telle opération ne tient pas assez compte de l'échange dynamique qui s'opère entre le jeune et son milieu de vie.

Dans leur travail en réadaptation, les intervenants en C.A.R. tentent d'apaiser les conflits vécus par le jeune avec les membres de son entourage, de réduire les préjugés entretenus à leur égard et de renouer les contacts déjà rompus avec leur milieu. Il est donc des plus intéressant d'aller nous rendre compte de la qualité des liens qui unissent le jeune adulte réinséré avec son entourage.

A cet effet, Cusson mentionne que:

> "Très souvent, les jeunes désadaptés ont une vie sociale limitée à peu de personnes, ne participent à aucune organisation, ignorent ou ne peuvent pas profiter des ressources que la société met à leur disposition." (2)

Le fait de s'enquérir des activités de loisirs, du mode d'implication dans la communauté, de l'utilisation des ressources d'aide disponibles dans le milieu contribue à établir les jalons pour une éventuelle qualification de la réinsertion.

Le comité Batshaw (1976) définit la réinsertion comme un ensemble d'interventions destinées à aider le jeune à surmonter les difficultés de retour dans la société au terme de son séjour en institution. Cette manière de définir la réinsertion sociale se rapproche de notre conception.

---

(2) Cusson Maurice, ibid., p. 142.

En 1976, un comité tripartite MAS-ACSSQ-ACAQ se penche sur la problématique de la réinsertion sociale et propose la définition suivante:

> "La réinsertion sociale est une composante du processus de réadaptation [... qui] suppose lui-même le traitement et le retour réussi au milieu régulier [...] Il s'agit, en fait, de rétablir un équilibre rompu par l'incapacité d'un être à vivre dans la société et à y être assumé. (3)

2.2 Des aspects de la théorie de la régulation

Leblanc*, dans son étude, relate que Hirchi (1969) a regroupé dans une théorie les principales dimensions que comporte la réinsertion sociale des mésadaptés socio-affectifs. Nous présentons donc, quoique très sommairement, les principaux aspects de la théorie de la régulation sociale.

Cette théorie s'articule autour de certains concepts clés dont les liens d'attachement et d'engagement, les contraintes externes et internes et la personnalité qui se caractérise par la primitivité et l'antagonisme.

Ces concepts sont présents de trois façons: d'abord sous l'aspect social, avec les notions de statut et de rôle, ensuite sous l'aspect psychosocial, avec les notions de liens et de contraintes, et enfin sous l'aspect psychologique, avec la notion d'identité. Le niveau de régulation sociale atteint est fonction du degré de maturité sociale acquis par chacun des individus.

---

(3) Comité tripartite MAS-ACSSQ-ACAQ, La réinsertion sociale des mésadaptés socio-affectifs placés en centre d'accueil de réadaptation, Québec 1976, p. 2.

* Emprunté à Fréchette L., Leblanc M., (1987).

CONCEPTUALISATION DU MODÈLE

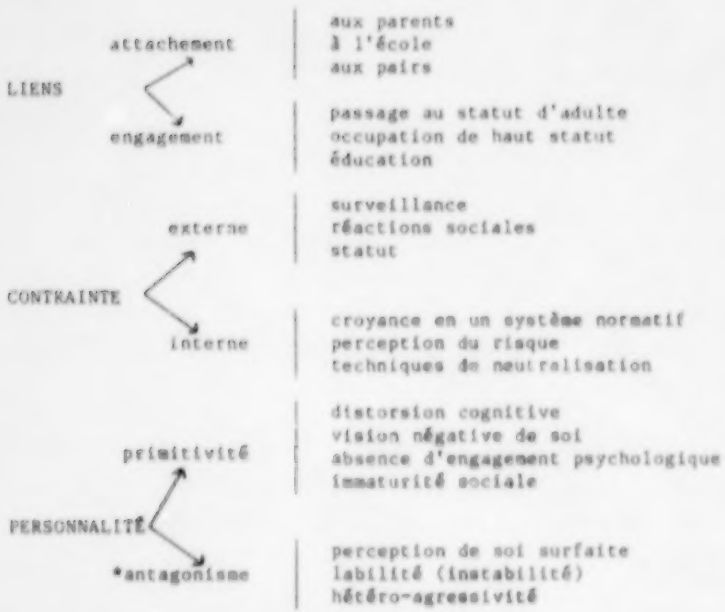

* Le concept d'antagonisme fait référence à un sentiment d'opposition entre soi et l'environnement social et trois mesures le caractérisent: agressivité, aliénation et déni. Le modèle explicatif retenu (théorie de la régulation) sera repris à travers les lieux de socialisation tels que l'école, le travail, ou plus spécifiquement le chômage, étant considéré comme une contrainte externe. Nous verrons également les explications que donnent différents auteurs sur la situation à l'école et au travail.

Certains aspects de la régulation sociale nous ont guidés lors de l'élaboration du questionnaire qui a servi aux entrevues. Ce qui est intéressant particulièrement dans cette approche est le fait qu'elle met en relations des composantes psychologiques et sociologiques. Elle intègre la définition que nous avons donnée de la mésadaptation sociale.

De plus, cette théorie a l'avantage de couvrir les champs investigués: le rapport à autrui (liens informels), l'intégration au monde scolaire et celui du travail (statut), la connaissance et le recours aux ressources d'aide formelle, l'implication dans les loisirs ou les activités communautaires, le monde des valeurs auxquelles le jeune s'identifie, son implication ou non dans des délits.

Convenons maintenant d'une définition fonctionnelle de la réinsertion sociale: la réinsertion sociale est une période d'adaptation se situant entre le départ du centre d'accueil et le rétablissement du fonctionnement régulier de l'individu dans son milieu.

Spécifions certains termes:

période d'adaptation:
: période de temps au cours de laquelle l'individu agit dans son environnement ou réagit à celui-ci de façon accentuée.

départ:
: moment où le jeune quitte le centre d'accueil pour résider définitivement ailleurs.

rétablissement du fonctionnement:
: état dans lequel l'individu s'est ajusté de façon dynamique aux exigences de son environnement.

régulier:
l'individu adopte un mode de vie relativement stable ou constant.

milieu:
environnement familial, social, scolaire et du travail auquel l'individu appartient.

2.3 La récidive

Un important courant de recherches présente la récidive comme critère principal pour mesurer la réinsertion sociale.

Les chercheurs Bossé et Leblanc (1980), Cohen (1966), Szabo (1977) et Vitaro (1985) s'entendent pour dire que la récidive est étroitement liée aux conditions post-institutionnelles. Le vécu post-institutionnel ainsi que la réaction du jeune face à ses nouvelles conditions de vie, de même que la perception qu'il en a, peuvent aller jusqu'à annuler les progrès thérapeutiques réalisés durant le séjour et influer fortement sur la récidive.

Une synthèse de ces auteurs nous apprend que l'instabilité dans l'emploi, une mauvaise appréciation du séjour en centre d'accueil de réadaptation et la fréquentation d'amis délinquants sont des facteurs qui influencent la récidive. S'ajoutent à cela un manque de soutien parental, une démotivation au travail ou aux études, des activités de loisirs propices à la rencontre de pairs délinquants, une surconsommation de drogue ou d'alcool, et la recherche de satisfactions matérielles immédiates. De telles conditions compromettent sérieusement les chances de réussite de la réinsertion.

A. Cohen (1966) a répertorié d'autres facteurs de récidive. Ainsi le taux de récidive est plus élevé dans les centres urbains caractérisés par une détérioration physique et une concentration de problèmes sociaux: pauvreté, suicide, maladies mentales, criminalité des adultes, surpopulation et proximité des grands centres commerciaux et industriels.

Bossé et Leblanc (1980) ont recueilli des données auprès d'anciens de Boscoville, un an après leur sortie. Ces données portent sur 134 sujets traités et non traités. Parmi eux, 71 sujets ont commis au moins un acte délinquant après leur sortie (53%).

Chez les sujets traités, la proportion de ceux impliqués dans des délits est nettement moins forte que chez les sujets non traités: 48% contre 59%. Au sujet du nombre de délits, cette étude révèle que 56% de sujets non traités ont commis entre un et trois délits, contre 45% chez les sujets traités, 30% des sujets non traités, entre quatre et six délits, contre 21% chez les sujets traités.

Vitaro (1985), dans son étude, analyse l'influence du type de relations familiales et du choix des amis sur la récidive.

2.3.1 La récidive et la famille

Au sujet des relations familiales, Vitaro note qu'elles influent peu sur la récidive: 50% de ceux qui ont eu trois démêlés ou plus avec la police la première année, considèrent leur relation familiale actuelle comme très bonne. Plus surprenant encore, ceux qui n'ont commis aucun délit la première année considèrent tous leur relation avec leur famille comme mauvaise.

L'auteur relève également que le pourcentage de récidive est de 19% chez les jeunes dont la famille a comme principale source de revenu le travail du père et que ce pourcentage monte à 75% quand la principale source de revenu provient du travail de la mère uniquement. Dans les familles dont le revenu est constitué de pensions ou de rentes, le taux grimpe à 80%. Dans le cas où c'est de l'aide sociale que proviennent les revenus, 39% ont récidivé la première année et dans tous ces cas, à plus de trois reprises. De ceux qui sont retournés dans leur localité d'origine, 64% ont eu des démêlés avec la justice, comparativement à 43% de ceux qui sont allés vivre à un autre endroit.

2.3.2 La récidive et les amis

Plus du tiers de ceux qui renouent contact avec leurs anciens amis ayant eu les mêmes problèmes qu'eux, ont des démêlés avec la justice la première année suivant leur sortie du centre d'accueil. Ceci semble avoir une réelle importance et constituer un facteur de risque. Le tiers des jeunes qui ont récidivé la première année ont des amis qui travaillent à temps complet ou partiel; contre 75% chez ceux qui n'ont pas commis de délit la première année. Il apparaît que les jeunes qui ont eu des démêlés avec la justice la première année, fréquentent davantage d'amis sans emploi régulier.

Dans son étude, Vitaro (1985) analyse la réinsertion en deux temps: il sépare la première année des suivantes. Ce facteur a son importance puisque l'on considère alors que les douze premiers mois suivant la sortie constituent "la période de réinsertion", un moment déterminant quant à l'orientation que prendra le jeune.

D'autres auteurs comme Gagnon (1983) considèrent que cette phase de réinsertion se situe dans les trois premiers mois de l'après-séjour. Bossé et Leblanc (1980) vont dans le sens de Vitaro et donnent la première année comme "période

d'insertion sociale". Pour ces derniers, le taux de récidive demeure stable après la première année.

> "Ceux et celles qui auront à se compromettre avec la justice l'auront déjà fait dans une large part, dans les douze premiers mois suivant leur départ d'institution et une majorité de ceux-là persisteront subséquemment dans leurs agirs délinquants." (4)

Même si la définition de la réinsertion sociale ne spécifie pas de durée précise, nous avons jugé les résultats de la recherche de Vitaro assez convaincants et fiables pour adopter sa procédure d'anamnèse.

Nous avons donc retenu de façon générale les phases "à la sortie", "après un an", et "maintenant" comme étant les périodes d'évaluation de la réinsertion.

Nous avons relevé, dans les deux premiers chapitres, les principaux champs où se fera l'investigation, la perspective avec laquelle nous éclairons l'objet et les limites qu'il impose. Le prochain chapitre aborde l'instrumentation spécifique utilisée pour l'enquête.

---

(4) Vitaro, F., Relance auprès des ex-bénéficiaires du centre d'orientation l'Étape pour 1975 à 1984, Val D'Or 1985, p. 137

Chapitre III

MÉTHODOLOGIE

Ce chapitre décrit les aspects de la méthode qui concernent l'échantillon et la construction des deux instruments de recherche: le questionnaire et l'entrevue.

Le questionnaire vise à recueillir les données statistiques nécessaires pour brosser un portrait général de la réinsertion sociale. Les entrevues doivent permettre de cerner de plus près la représentation que se font les jeunes de leur propre situation en période de réinsertion.

3.1 Échantillon: constitution et composition

3.1.1 Population totale

Entre 1979 et 1984, 1 087 jeunes admis en réadaptation, soit 858 garçons (79%) et 229 filles (21%), ont fréquenté l'un ou l'autre des trois centres d'accueil où s'est effectuée la présente étude. La plupart de ces jeunes ont vécu un placement antérieur à celui effectué dans les C.A.R. concernés. Seulement 262 jeunes n'ont vécu aucun placement avant celui étudié. Des problèmes directement reliés aux jeunes représentent 55% des raisons de placement, tandis que 45% des autres raisons de placement sont reliées à des problèmes familiaux. On a constaté que 55% des jeunes retournaient dans leur famille naturelle après leur séjour en C.A.R. La durée de placement était en moyenne de 15 mois. Dans une proportion de 40%, ces jeunes avaient entre 16 et 17 ans à leur sortie du centre d'accueil.

La majorité des ces jeunes (65%) a été placée dans le cadre de la Loi de la protection de la jeunesse. Parmi les motifs les plus fréquents figurent les difficultés fonctionnelles (44%), les difficultés temporaires des parents (17%) et l'absentéisme scolaire (16%). Viennent ensuite les difficultés relationnelles des jeunes avec leur parents (9%); quant aux autres motifs, ils se répartissent en problèmes de maladie au foyer, d'absence de soin ou de rejet, de décès,

d'abandon, de fugue, d'abus sexuel ou physique et en problèmes matériels. Chacun de ces motifs représente environ 1 à 3% de l'ensemble. (1) Ces caractéristiques générales décrivent la clientèle en réadaptation des trois C.A.R..

3.1.2 L'univers de référence

Pour construire notre échantillon, nous n'avons cependant considéré que la population qui avait entre 18 et 22 ans le premier mars 1985, qui a connu un séjour au C.A.R. d'au moins six mois et une période de réinsertion d'au moins trois mois. L'univers de référence se réduit ainsi à 584 sujets. L'échantillon fut tiré à partir de cette population.

L'univers de référence servant à construire l'échantillon se présente comme suit:

TABLEAU 1

Univers de référence par C.A.R. selon le sexe

Sexe / C.A.R.	Féminin	Masculin	Total
Pavillon des Jeunes	11	30	41
Mont d'Youville	115	8	123
Cinquième Saison Sud	0	264	264
Cinquième Saison Nord	0	156	156
Total	126	458	584

(1) Larouche, Y., Ouellet, A., Picard, C., Étude descriptive de la clientèle ayant séjourné en réadaptation aux Centres Pavillon des Jeunes, Mont D'Youville, Cinquième Saison de 1979 à 1984, Québec, 1986, p. 21.

3.1.3 Échantillon pour le questionnaire

Pour nous assurer d'un degré de précision de 5% ($p = .05$) avec un niveau de confiance de 95%, nous avons constitué un échantillon aléatoire de 306 jeunes, représentatif du nombre de jeunes ayant séjourné dans chacun des C.A.R. Bien que tiré à partir de l'univers de référence de 584 sujets, l'échantillon respecte les proportions de la population totale.

D'une façon détaillée, l'échantillon se présente ainsi: 11 filles et 30 garçons au Pavillon des Jeunes; 85 filles et 8 garçons au Mont d'Youville; 108 garçons à Cinquième Saison Sud et 64 garçons à Cinquième Saison Nord. Un coussin de réserve est prévu et constitué de la même manière que l'échantillon initial.

Parmi les 306 sujets de l'échantillon, 176 ont complété le questionnaire par téléphone (2). Il y a 99 jeunes soit 30% qui n'ont pas été rejoints faute d'indications suffisantes ou récentes à leur sujet. Douze ont été rejoints à leur domicile mais n'ont pas donné suite au message laissé, deux sont décédés et quatre se sont révélés incapables de poursuivre l'administration du questionnaire (handicapés intellectuels). Douze sujets ont refusé de participer à la recherche pour diverses raisons.

En ce qui a trait à la tranche non rejointe (99), voici les détails des démarches entreprises pour tenter de les retrouver. Chacun des C.A.R. a affecté les intervenants qui ont travaillé avec les jeunes à la démarche de prise de contact. A partir des informations contenues dans les dossiers, ils ont rempli une fiche de prise de contact incluant toutes les étapes pour rejoindre le jeune (cf. annexe III).

---

(2) La taille restreinte de l'échantillon impose des limites à la généralisation des résultats.

Une fois le contact téléphonique établi, un protocole écrit était lu pour informer l'ex-bénéficiaire de la raison de l'appel, des objectifs de la recherche, des modalités concernant l'administration du questionnaire et de sa confidentialité.

Nous avons dû faire face à plusieurs difficultés de recrutement pour certains jeunes: le départ du centre d'accueil de réadaptation remontait à plus de trois ans, leurs parents étaient déménagés, quelques parents étaient sans nouvelle de leur enfant, certains jeunes avaient quitté le Québec, étaient partis sans laisser d'adresse, n'avaient pas le téléphone ou n'étaient pas inscrits au bottin.

Une fois cette étape franchie, les intervieweurs recontactaient le jeune par téléphone pour fixer le moment où il pourrait répondre au questionnaire (cf. annexe V).

Schéma illustrant la répartition des prises de contact

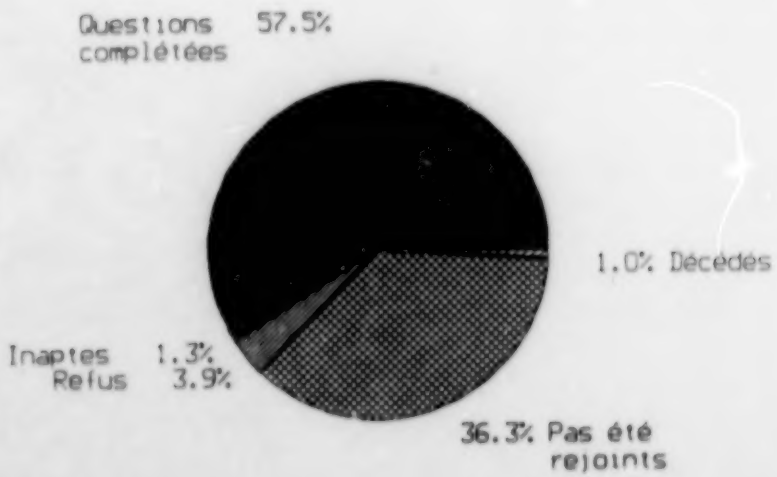

3.1.4 Les répondants

L'échantillon totalise 306 individus et parmi ceux-ci nous avons pu en contacter 195, dont 176 seulement ont complété le questionnaire, ce qui représente 58% de notre échantillon.

Le recrutement des jeunes s'est effectué selon deux balises. Premièrement, afin de nous assurer de la meilleure collaboration possible, les prises de contact ont été faites par les praticiens et les éducateurs qui ont travaillé avec eux. Deuxièmement, la période de relance ne devait pas excéder l'échéancier prévu.

Cette phase a impliqué la participation d'une dizaine d'intervenants des trois centres d'accueil en réadaptation, d'une technicienne d'entrevue (étudiante en sociologie), d'une travailleuse sociale et de la responsable de la recherche pour les quatre dernières semaines.

En considérant la répartition des répondant par C.A.R., on constate qu'au Pavillon des Jeunes, 29 répondants ont complété le questionnaire, trois ont refusé de collaborer, un handicapé intellectuel n'a pu répondre qu'à quelques questions, un vit à Ottawa, deux sont incarcérés, un est en institution psychiatrique. Quant aux quatre autres, il a été impossible de les rejoindre.

Au Mont d'Youville, 34 sujets ont complété le questionnaire. Quant à la tranche non rejointe, deux vivent en Colombie-Britannique et un est en Ontario, un a refusé, une était incarcérée à la Maison Cumin au moment de la prise de contact, deux n'ont pas le téléphone. Nous avons constaté que la plupart des filles ne sont généralement pas inscrites dans l'annuaire. (On peut supposer que l'inscription au bottin téléphonique est au nom du conjoint).

A Cinquième Saison Nord, 42 questionnaires ont été complétés (plus les 10 prétests), six ont refusé de participer, un n'était pas disposé et a répondu seulement à la moitié des questions, un est décédé. Parmi les sept qui étaient incarcérés à la phase de prise de contact, trois répondants n'ont pas été contactés.

A Cinquième Saison Sud, 71 questionnaires ont été complétés. Dans la tranche non rejointe, trois sujets vivent en Ontario et en Colombie-Britannique, deux ont refusé de participer, un est décédé. Sur les 15 jeunes incarcérés au moment de la prise de contact, 11 ont répondu au questionnaire.

3.1.5 Représentativité de l'échantillon

Rappelons que notre échantillon (306) possède les mêmes caractéristiques que l'univers de référence (584) et qu'il est construit selon la méthode probabiliste. Sur la base de nos répondants (176), un deuxième calcul statistique a été effectué. Avec ce calcul, notre marge d'erreur est passée à 11%, le nouveau niveau de confiance est maintenant de 89%. A titre de comparaison entre la tranche rejointe et la tranche non rejointe de l'échantillon global, les variables durée de séjour en institution, âge à la sortie du centre et sexe sont déjà compilées.

TABLEAU 2

Description de l'échantillon

	Tranche rejointe (195) 64%	Tranche non rejointe (111) 36%
Durée de séjour moyen	12 mois (361 jours)	14 mois (420 jours)
Moyenne d'âge à la Relance	entre 19 et 20 ans	entre 19-20 ans
Sexe	77% masculin 23% féminin	69% masculin 31% féminin

Comme on peut le constater, il n'y a pas de différence significative sauf pour la variable sexe: en proportion, nous avons rejoint plus de garçons que de filles, pour les raisons mentionnées précédemment. Le taux de refus, une faible proportion de 7%, n'est pas significatif.

3.2 Questionnaire

L'instrument de cueillette des données relatives au vécu post-institutionnel des jeunes consiste en un questionnaire privilégiant onze grandes dimensions:

- l'identification du milieu,
- la situation scolaire,
- les relations familiales,
- les amis,
- les drogues et l'alcool,
- la récidive et les délits,
- les valeurs de l'avenir,
- les loisirs,
- les relations avec les organismes,
- la perception et la satisfaction du séjour au centre,
- les réactions au questionnaire.

Les facteurs pouvant influencer positivement ou négativement la réinsertion sociale ont été analysés de façon systématique par Bossé, Leblanc (1980) et Gagnon (1983) entre autres auteurs. Dans notre étude, nous utilisons certains de ces facteurs pour prédire le succès ou l'échec de la réinsertion:

- la stabilité dans l'emploi et dans le milieu d'habitation,

- la formation scolaire ou professionnelle,
- l'autonomie financière,
- l'influence positive des pairs,
- le support familial, cohésion de la famille,
- l'équilibre de la personnalité,
- l'ajustement social sans récidive,
- les valeurs normatives, les loisirs
- l'implantation dans la communauté, l'utilisation des ressources extérieures,
- le suivi externe.

L'analyse de tous ces facteurs se fait les uns par rapport aux autres au moyen d'associations statistiques. Ils sont également analysés un par un de façon descriptive afin de rendre compte de la réinsertion sociale d'une manière globale.

Ces facteurs se retrouvent dans 80 questions, réunissant 120 éléments d'information particuliers. (Le questionnaire est présenté en annexe V.)

Une partie de l'investigation porte sur certaines attitudes ou capacités d'autoévaluation des jeunes de façon prospective (projets d'avenir, perception de leur avenir, éléments qui pourraient améliorer leur situation) et de façon rétrospective (difficultés vécues après leur sortie, évaluation de leur reinsertion).

Ce qui nous intéresse particulièrement, c'est le contexte de la vie du jeune, sa perception et la représentation qu'il se fait de sa réinsertion. En associant ces attitudes au mode de vie, on peut retracer des "modèles" de comportement et en dégager les éléments susceptibles de nous renseigner sur des modèles d'intervention possibles durant la période de réinsertion.

3.2.1 Choix du questionnaire

Avec l'aide d'un consultant de l'Université Laval, nous avons choisi parmi plusieurs questionnaires déjà validés, celui qui a servi à la relance auprès des ex-bénéficiaires du Centre d'orientation l'Étape de Val d'Or. (3) Ce questionnaire respecte les éléments théoriques de divers travaux et différentes recherches effectuées par Bossé, Leblanc, Fréchette, Gagnon et Cusson. Tout en conservant l'esprit, nous avons retranché quelques questions, en avons simplifié ou modifié d'autres. Nous l'avons également un peu abrégé (durée moyenne de 50 minutes), étant donné que nous procédions par entrevues téléphoniques, et que cette procédure demande plus d'effort que l'entrevue directe.

3.2.2. Validité et fidélité du questionnaire

Le questionnaire de Vitaro, emprunté aux travaux de Bossé, Leblanc et Gagnon, comporte des éléments représentatifs des objectifs de la présente recherche. Après étude du contenu, des modifications ont été apportées soit dans la formulation des questions, soit dans les catégories relatives à certaines questions.

Un pré-test fut effectué auprès de répondants types hors échantillon. Ceux-ci se sont dit satisfaits de l'ensemble des thèmes couverts par le questionnaire, ils ne se sont pas plaints de la durée de l'entretien (en moyenne de 50 à 60 minutes). Certains auraient préféré répondre aux questions face à face avec l'intervieweur.

Au sujet des délits avoués, sur 91 répondants qui disent avoir été impliqués dans des délits (incluant les infractions au code de la route), 86 ont eu des démêlés

(3) Vitaro, F., Relance auprès des ex-bénéficiaires du Centre d'orientation l'Étape pour 1975 à 1984, Val D'Or, Québec, 1985.

avec la justice (amendes, emprisonnement, probation ou autre). Nous avons voulu, là où l'éthique le permettait, vérifier les dires des jeunes contrevenants.

Parmi les 86 répondants concernés, 29 avaient effectivement un dossier aux Greffes des Sessions de la Paix, en rapport avec les délits avoués, sous la loi provinciale ou fédérale. Quant à ceux n'y figurant pas, le responsable aux dossiers expliquait qu'il pouvait y avoir eu acquittement, demande de pardon, effacement automatique du dossier ou procès en cours. Retenons que 39 des 86 répondants ont commis des infractions au code de la route; ils n'ont pas de dossier, sauf trois d'entre eux qui disent ne pas avoir payé leurs contraventions.

Dans le cas de ceux qui nous ont dit ne pas avoir été impliqués dans des délits, nous nous sommes contentés de vérifier les 30 premiers questionnaires. Quatre cas seulement figuraient aux Greffes. Pour ces quatre cas, deux répondants ont dit être en procès au moment de l'administration du questionnaire. Celui-ci ayant été administré deux mois avant la vérification aux dossiers des Greffes, il est possible que, concernant les deux cas restants, les délits aient été commis à l'intérieur de cet intervalle, ce qu'il nous a été impossible de vérifier.

3.2.3 Cueillette des données

Préalablement à la cueillette des données, après quelques jours d'entraînement donné aux deux techniciennes d'entrevues, nous avons fait l'administration des pré-tests qui consistaient en une simulation avec l'inversion des rôles intervieweur/interviewé. A cette étape, des réajustements ont été effectués.

Le questionnaire comprend une douzaine de questions ouvertes qui permettent au répondant de s'exprimer de façon plus libre et personnelle. On assure le répondant de la confidentialité de ses réponses et de la liberté dont il bénéficie de ne pas répondre à certaines questions qu'il jugerait indiscrètes.

Une fiche d'évaluation remplie par l'intervieweur note le climat de l'entrevue; une autre fiche d'évaluation, remplie cette fois par l'interviewé, donne l'appréciation du questionnaire. Les tableaux 4 et 5 montrent la compilation des résultats.

TABLEAU 3

Climat lors de l'administration du questionnaire

- collaboration du répondant	excellente	78%
	moyenne	16%
	médiocre	6%
- niveau de fiabilité	excellent	77%
	moyen	20%
	médiocre	3%
- durée du questionnaire (en moyenne)	50 minutes	

TABLEAU 4

Évaluation du questionnaire par le répondant

- utilité du questionnaire	très utile	84%
	utile	12%
	inutile	4%
- appréciation de l'expérience	agréable	76%
	plus ou moins agréable	15%
	désagréable	9%
- commentaires (cf. annexe I)		

3.2.4 Modèle d'analyse

Dans une première étape, nous présentons les résultats en distribution de fréquence pour chacune des variables.

L'étape suivante constitue l'analyse spécifique descriptive de quelques données par centre d'accueil de réadaptation en fonction du sexe.

A la troisième étape, on traite des corrélations dites bivariées entre différents éléments du questionnaire.

3.3. Échantillonnage pour les entrevues directes

Les sujets interviewés devaient tous appartenir à la population des répondants du questionnaire, au nombre total de 176. Nous avons déterminé quatre critères afin de former notre échantillon:

- un séjour d'au moins six mois dans l'un ou l'autre des centres d'accueil retenus, l'âge (18 à 22 ans), le sexe et ce quartier de résidence.

Trente-trois jeunes répondaient à ces critères. Tous ces jeunes furent contactés afin de participer à une entrevue (avec magnétophone).

Idéalement, nous voulions rencontrer quatre hommes et quatre femmes ayant eu un séjour de moins de deux ans en centre d'accueil et quatre hommes et quatre femmes ayant eu un séjour de plus de deux ans, afin de pouvoir établir des comparaisons.

Malheureusement, l'objectif de 16 entrevues visé initialement, huit hommes et huit femmes, n'a pu être atteint. Nous avions dans l'échantillon une possibilité de 33 cas. Ont été rejoints 19 sujets, soit 15 hommes et quatre femmes. Sept ont refusé, cinq n'ont pu être rejoints et deux ont été dans l'impossibilité de participer dans les délais requis. De plus, la majorité des répondants (10) a vécu moins de deux ans en centre d'accueil.

3.4 Construction de l'entretien

L'entretien se divise en trois parties: l'ensemble des questions générales, les registres des relations sociales du jeune adulte en situation post-institutionnelle et le système du soutien naturel et enfin, le mode de vie actuel du jeune et sa perception de sa propre réinsertion. Ces entretiens se sont déroulés au domicile des personnes pour la plupart des 19 cas.

3.4.1 Ensemble des questions générales

Ces questions sont orientées de manière à circonscrire la position sociale qu'occupent les ex-bénéficiaires des centres d'accueil de réadaptation. Ces questions délimitent un champ relativement restreint; plusieurs de ces informations sont déjà contenues dans le questionnaire. Elles concernent:

- l'âge, le sexe, l'état civil et le type de ménage,
- la scolarité atteinte, les emplois occupés et les revenus,
- l'enracinement dans le milieu de réinsertion,
- la durée de résidence dans le quartier,
- le lieu présent de résidence.

3.4.2 Registre des relations sociales

Par les questions posées, nous voulions connaître l'importance qualitative accordée aux différents liens sociaux. Corin et al. (1983), dont nous nous sommes grandement inspirés, considèrent les registres suivants:

- les personnes qui habitent avec l'ex-bénéficiaire, les enfants, les frères et soeurs, les membres de sa parenté ou celle de son conjoint, les amis, les voisins, les associations dont la personne est membre. (4)

Nous croyons cette façon de procéder pertinente puisqu'elle peut permettre de voir si les jeunes intègrent des réseaux d'amis, de parents, etc. Nous avançons que les personnes auxquelles les jeunes se réfèrent habituellement sont celles qui constituent leur réseau de soutien.

Des données sont recueillies sur les personnes avec qui ils se sentent le plus à l'aise, auxquelles ils peuvent se confier et demander conseil. Ces données indiquent sommairement la qualité de leurs liens. Pour chacune des personnes citées, nous demandons la fréquence des contacts.

(4) Corin et al., 1983, p. 85.

3.4.3 Mode de vie actuel et perception de la réinsertion sociale

Comment les jeunes s'organisent-ils au niveau des activités de la vie quotidienne? L'organisation du budget, l'obligation de remplir des formulaires et les activités de loisirs de ces jeunes adultes nous intéressent aussi.

Quelles sont les ressources connues des répondants dans les domaines: du travail, de l'éducation, de la santé, du logement, des loisirs? A chaque fois qu'une ressource est nommée, comment la connaissent-ils? Quel sont les services qu'ils ont utilisés? Quelles sont leurs attentes par rapport à cette ressource?

3.4.4 Organisation du matériel et stratégie d'analyse

Le but de l'analyse est de différencier les chances d'intégration selon le sexe, la durée de séjour en centre d'accueil et le micro-milieu (réseau) relationnel des jeunes adultes en période post-institutionnelle.

Le micro-milieu sous-entend le milieu proche du jeune, lequel n'est pas circonscrit strictement par des concepts tels que la ville ou la campagne. Nous voulons situer le jeune adulte dans son réseau. Ce terme a donc une résonnance de relationalité avec des ressources d'aide.

3.4.5 Traitement des entrevues

A partir des données concernant les relations sociales, l'organisation de la vie quotidienne, les ressources informelles, les attentes en regard de ces ressources, l'intervieweur dégage un portrait global concernant:

- la proximité affective,
- le poids relatif accordé à la famille, aux amis et aux voisins,
- les ressources formelles utilisées.

Reprenant les attentes concernant les ressources, l'interviewé évalue les ressources informelles en formulant une opinion sur ces dernières.

Enfin, l'interviewé qualifie sa perception de la réinsertion sociale en termes de facilité ou de difficulté.*

Ces considérations mettent un terme à notre démarche concernant la méthode où nous avons présenté les échantillons, la construction et l'administration du questionnaire, la construction des entretiens ainsi que les techniques d'analyse employées. Dans le chapitre suivant, nous présentons les résultats de l'enquête à partir des données recueillies avec les instruments qui ont été élaborés.

* Pour une information plus détaillée, voir l'annexe II concernant les entrevues.

Chapitre IV

L'ENQUÊTE: RÉSULTATS ET ANALYSE

Le chapitre présente les données recueillies au moyen du questionnaire. Dans un premier temps, nous présentons les résultats pour chacune des variables:

- milieu de vie,
- trajectoire scolaire,
- emploi et situation économique,
- situation familiale,
- relations avec les amis,
- consommation de drogue et d'alcool,
- implication dans les délits,
- valeurs,
- loisirs,
- ressources d'aide,
- évaluation du séjour au centre.

Nous traitons ensuite de l'analyse des croisements bivariés, plus spécifiquement ceux traitant exclusivement de l'aspect délit. Enfin, un profil des jeunes en période de réinsertion est proposé.

4.1 Présentation des résultats

Cette section du chapitre présente les distributions de fréquence pour chacune des variables du questionnaire. Ces distributions indiquent la répartition des répondants selon les aspects investigués. Certaines données sont présentées par centre d'accueil, d'autres, selon le sexe et d'autres encore sont appuyées de tableaux.

TABLEAU I

Échantillon par C.A.R. selon le sexe

C.A.R.	Filles	Garçons	Total
Pavillon des Jeunes	10	19	29
Mont d'Youville	30	4	34
Cinquième S. Sud	--	71	71
Cinquième S. Nord	--	42	42
TOTAL	40	136	176

Comme le tableau l'indique, 40 filles et 136 garçons ont répondu au questionnaire. La très grande majorité des filles provient du centre d'accueil Mont d'Youville.

Pour les tableaux suivants, il arrive que le total de répondants ne soit pas toujours de 176, certains jeunes n'ayant pas répondu à toutes les questions.

4.1.1 Milieu de vie

Les premières questions portent sur les déménagements depuis la sortie du centre: en général, les répondants sont retournés vivre dans le lieu de résidence antérieur, en majorité à Québec (Limoilou, Saint-Roch, Saint-Sauveur, Saint-François d'Assise) ou en banlieue, une faible proportion dans la Beauce, à Rivière-du-Loup, et dans quelques villages comme Saint-Raymond, Saint-Pamphile, Trois-Pistoles, Saint-Lambert.

Voici le type de résidence où les jeunes habitent à leur sortie du centre.

HISTOGRAMME A

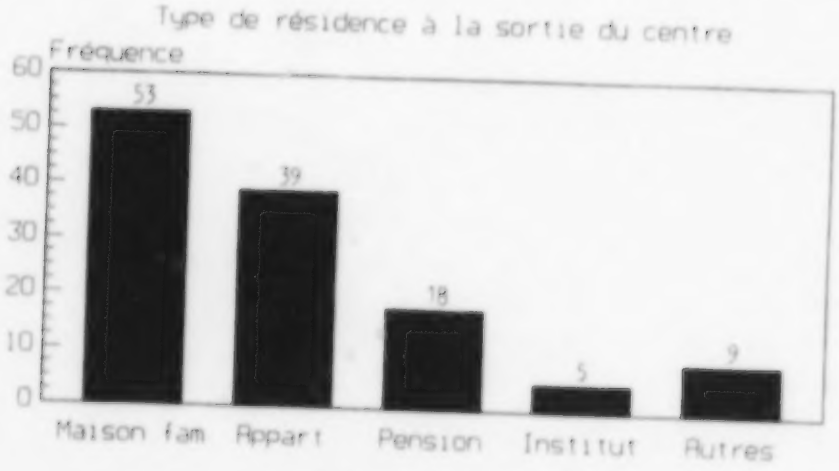

Notes: La catégorie "autres" comprend maison mobile, chalet, foyer de groupe, famille d'accueil et l'extérieur du Québec.
Les chiffres apparaissant au sommet des colonnes sont les nombres absolus.

D'après l'histogramme A, une forte majorité est donc retournée vivre avec les deux parents ou l'un des deux, en général la mère; une proportion importante vit en logement.

A Cinquième Saison, 13 répondants vivent au même endroit qu'avant leur séjour au centre, 68 sont déménagés entre 1 et 3 fois et 32 répondants, de 4 à 10 fois.

Au Pavillon des Jeunes, 9 répondants vivent au même endroit qu'avant leur entrée, 15 sont déménagés entre 1 et 3 fois et 4 répondants seulement, plus de 4 fois.

Au Mont d'Youville, 2 répondants seulement ont vécu au même endroit qu'avant leur séjour, 26 sont déménagés entre 1 et 3 fois et dans 6 cas, plus de 4 à 10 fois.

Si l'on regarde le pourcentage global des 3 C.A.R., 76% de l'échantillon ont eu moins de 3 changements de résidence depuis leur sortie (soit au maximum six ans).

La trajectoire des déplacements depuis la sortie se trace de la manière suivante: 47% des répondants (82) vivaient dans la maison familiale au moment de leur sortie, maintenant, il n'en reste que 39% (69). Ils sont allés vivre en logement. Quant à ceux vivant en chambre et pension, il y a une légère hausse depuis la sortie, soit de 10% à 17%. Le pourcentage de ceux qui sont retournés dans une autre institution après la sortie a grimpé de 4 (7) à 11% (20); parmi eux, 7% (13) sont incarcérés au moment de l'enquête.

Le nombre de déménagements ainsi que la période de temps vécue au même endroit sont des indices de stabilité. De plus, la question 6 du questionnaire Avec qui as-tu habité principalement depuis ton départ et pendant combien de mois? permet de savoir s'il existe une relation significative dans le réseau du jeune.

TABLEAU 2

Cohabitation principale et période de cohabitation depuis la sortie

(nombre absolu)

Cohabitation principale	Période de cohabitation			
	1 à 7 mois	8 à 12 mois	13 mois et +	Total
	NA %	NA %	NA %	NA %
Avec père et mère ou l'un des deux	5	3	39	47
Avec un conjoint	2	3	8	13
Avec des amis	1	4	7	12
Seul avec enfant	1	1	0	1
Avec conjoint et enfant	1	0	2	3
Seul	1	2	11	14
Avec famille d'accueil	2	1	7	10
TOTAL	(22) 13	(22) 14	(123) 74	(167) 100

Ces pourcentages excluent ceux qui ont vécu en institution (12%) ou ailleurs, c'est-à-dire chez un oncle, chez la grand-mère, en foyer de groupe et chez le frère ou la soeur, soit 5% de l'échantillon.

Les résultats nous font voir que la période de résidence la plus longue se manifeste à la cohabitation avec les parents, pour 39% des répondants. La répartition dans les autres catégories est très parcellaire. Une faible concentration se retrouve dans le cas de ceux qui vivent seuls depuis leur sortie, soit 14%. Les parents, ou l'un des deux, restent donc à 47% les personnes significatives les plus souvent mentionnées.

4.1.2 Trajectoire scolaire

L'acquisition d'une scolarité suffisante pour permettre d'entrer sur le marché du travail ainsi que l'acquisition de compétences ou d'une formation pour exercer un métier contribuent à augmenter les chances de réinsertion et peuvent améliorer la perception qu'a le jeune de lui-même.

Disons d'abord que 64% (112) de l'échantillon est retourné aux études depuis leur sortie du centre et que 36% (64) n'est pas retourné pour diverses raisons. Une légère différence apparaît entre Cinquième Saison Nord et Cinquième Saison Sud. A Cinquième Saison Nord, 67% de la clientèle est retournée aux études, contre 51% à Cinquième Saison Sud. Au moment de l'administration du questionnaire, le niveau scolaire se partage selon le tableau 3.

TABLEAU 3

Niveau de scolarité selon le centre d'accueil

(nombre absolu)

Scolarité	Pavillon des jeunes NA	Pavillon des jeunes %	Mont d'Youville NA	Mont d'Youville %	Cinquième Saison NA	Cinquième Saison %
Sec. 1,2,3		46		32		38
Sec. 4		18		26		31
Sec. 5		25		27		26
Collégial		11		15		5
TOTAL	(29)	100	(34)	100	(113)	100

au moment de l'enquête, plus du tiers des jeunes interrogés, qui sont âgés d'au moins 18 ans, n'ont pas terminé leur secondaire. Ils n'ont donc pas entrepris d'études collégiales. Par contre, un répondant est de niveau universitaire.

On remarque une répartition du degré de scolarité légèrement différente dans chacun des C.A.R. sauf en 5e secondaire qui a été complété par 25% des répondants environ, sans nécessairement obtenir un diplôme.

TABLEAU 4

Niveau scolaire selon le sexe

(nombre absolu)

Scolarité	Garçons NA	%	Filles NA	%	Total NA	%
Secondaire 1,2,3	38		40		39	
Secondaire 4	29		25		28	
Secondaire 5	26		23		25	
Collégial	7		12		8	
TOTAL	(136)	100	(40)	100	(176)	100

Ce tableau indique une répartition du degré de scolarité atteint similaire pour les garçons et les filles.

Quant aux types de cours les plus fréquentés au secondaire, ce sont les cours professionnels court et long: la mécanique totalise 17% de l'ensemble de l'échantillon (176), la soudure, 10%, la cuisine, 13%, 10% des répondants étudient le dessin technique, la couture, l'électronique, et 11%, la menuiserie,

Au moment de l'enquête, plus du tiers des jeunes interrogés, qui sont âgés d'au moins 18 ans, n'ont pas terminé leur secondaire. Ils n'ont donc pas entrepris d'études collégiales. Par contre, un répondant est de niveau universitaire.

On remarque une répartition du degré de scolarité légèrement différente dans chacun des C.A.S. sauf en 5e secondaire qui a été complété par 25% des répondants environ, sans nécessairement obtenir un diplôme.

TABLEAU 4

Niveau scolaire selon le sexe

(nombre absolu)

Scolarité	Garçons		Filles		Total	
	NA	%	NA	%	NA	%
Secondaire 1,2,3	38		40		39	
Secondaire 4	29		25		28	
Secondaire 5	26		23		25	
Collégial	7		12		8	
TOTAL	(136)	100	(40)	100	(176)	100

Ce tableau indique une répartition du degré de scolarité atteint similaire pour les garçons et les filles.

Quant aux types de cours les plus fréquentés au secondaire, ce sont les cours professionnels court et long: la mécanique totalise 17% de l'ensemble de l'échantillon (176), la soudure, 10%, la cuisine, 13%, 10% des répondants étudient le dessin technique, la couture, l'électronique, et 11%, la menuiserie,

la fourrure, l'imprimerie, l'esthétique, la machinerie, les techniques infirmières et ambulancières; 8% sont inscrits aux cours aux adultes et dans des écoles pour décrocheurs tandis que 30% fréquentent les cours réguliers.

Les orientations professionnelles sont assez diversifiées et l'on verra plus loin que beaucoup de répondants travaillent effectivement dans le domaine où ils se sont orientés.

Qui les a encouragés à poursuivre leurs études? Ce sont les parents dans 16% des cas, les éducateurs du centre dans 7%, mais en général, la décision de poursuivre des études vient du jeune lui-même.

L'obtention d'un diplôme se présente ainsi: 6% ont obtenu un diplôme de 5e secondaire, 3% du collégial, 5% dans les concentrations énumérées ci-haut; la majorité n'a malheureusement obtenu aucun diplôme. L'évaluation personnelle de leurs notes académiques se situe dans la moyenne pour 42% des répondants, alors que 40% des répondants les considèrent comme bonnes et 18%, comme faibles.

Quelles sont les raisons d'abandon des études selon chaque centre de réadaptation?

TABLEAU 5

Raison d'abandon des études selon les C.A.R.

(nombre absolu)

Raisons d'abandon	Cinquième Saison NA	%	Mont D'Youville NA	%	Pavillon des Jeunes NA	%
Trouver du travail	27		0		4	
Chercher du travail	14		9		17	
Notes faibles	7		9		17	
Expulsion ou problèmes familiaux	5		6		8	
Manque de motivation	27		23		30	
Mauvaises relations ou discipline rigide	3		12		0	
Manque d'argent ou un enfant	4		9		12	
Autre	13		32		12	
TOTAL	(143)	100	(32)	100	(23)	100

Note: Dans ce tableau, le total des pourcentages représente le total des réponses et non celui des répondants car ceux-ci pouvaient avoir plusieurs raison d'abandonner les études.

Les résultats du tableau 5 dévoilent une répartition très inégale, dans chacun des centres, du pourcentage des raisons d'abandon. Ceci s'explique par des clientèles très différentes selon les C.A.R. Au Pavillon des Jeunes et au Mont d'Youville, les bénéficiaires sont plus jeunes et parmi eux se retrouvent des filles, tandis qu'à Cinquième Saison, il n'y a que des garçons et ils sont plus âgés.

Quoiqu'il en soit, toutes proportions gardées, les raisons évoquées le plus souvent sont le travail et le manque de motivation aux études. La catégorie "autre raison" a son importance, surtout au Mont d'Youville (32% des répondants). Ces autres raisons évoquées sont: une trop grande tension, la volonté de quitter son milieu, une déficience légère, des accidents d'automobile ou de moto, des problèmes personnels, le fait d'être enceinte, les cours trop difficiles, la paresse, une distance trop longue à parcourir, l'arrestation pour vol, la hâte d'avoir de l'argent, une dépression et des troubles de comportement.

Dans les grandes lignes, le portrait des jeunes relativement à leur situation scolaire se résume ainsi: la moitié d'entre eux a complété la 3e année du secondaire régulier, ceux qui ont poursuivi leurs 4e et 5e années du secondaire se sont donnée pour la plupart une formation technique ou un métier spécialisé. Ils n'ont pas poursuivi leurs études pour pouvoir aller sur le marché du travail ou par manque d'intérêt pour les études plus poussées.

4.1.3 Trajectoire d'emplois

On se demande spontanément quelle peut être la trajectoire d'emplois de ces jeunes ayant un maigre bagage académique. Nous avons fouillé cette dimension sous plusieurs angles. La première question nous renseigne d'abord sur l'aide utilisée à la sortie du centre pour la recherche d'emploi. Plus de la moitié des répondants ne se sont pas adressés à une personne ressource ou à un organisme dans leur recherche d'emploi (56%), ils se sont débrouillés seuls; seulement 7% ont utilisé le centre de main-d'oeuvre, 8%, le service social et le centre d'accueil, 12% ont utilisé l'aide des parents et 5%, les amis.

Nous avons ensuite demandé quelles étaient les causes, selon eux, de leurs difficultés à se trouver de l'emploi; voici les réponses selon chaque centre.

TABLEAU 6

Causes de non-emploi selon les 3 C.A.R.

(nombre absolu)

Cause de non-emploi	Cinquième Saison NA	%	Mont D'Youville NA	%	Pavillon des Jeunes NA	%	Total NA	%
Manque de formation	7		18		14		11	
Manque d'expérience	13		6		14		12	
Aucun emploi disponible	24		35		28		26	
Problèmes de santé ou trop jeune	6		18		22		10	
Motivation insuffisante	26		12		0		19	
Autre	24		11		22		22	
TOTAL	(69)	100	(17)	100	(14)	100	(99)	100

Notes: Plusieurs possibilités de réponses.

La catégorie "autre" est très diversifiée; on retrouve comme causes exprimées par les jeunes: être aux études, incarcéré, enceinte, trop de tension, un accident, des problèmes de drogue, trop de candidats, trop de temps passé en C.A.R., une automobile requise, la recherche d'un meilleur emploi, ou "ne sait pas pourquoi".

Dans le tableau 6, on constate que la cause de non-emploi qui revient le plus fréquemment est qu'il n'y a aucun emploi disponible.

La cause de non-emploi "pour motivation insuffisante" est totalement absente au Pavillon des Jeunes et très peu présente au Mont d'Youville; par contre, elle revient souvent à Cinquième Saison. (26%)

Il est à noter que 31% des répondants ont vécu une période d'inactivité (sans emploi) de 12 semaines et moins et 66%, de 13 semaines et plus, depuis leur sortie du C.A.H.

Regardons maintenant dans quels types d'emplois les jeunes se sont concentrés et combien d'emplois ils ont occupés depuis leur sortie.

TABLEAU 7

Types d'emplois occupés selon les catégories
temps plein et temps partiel
(nombre absolu)

Types d'emplois	Temps plein NA	%	Temps partiel NA	%
Travail ménager	4		3	
Travail spécialisé	7		2	
Travail non spécialisé	30		21	
Employé de bureau, technicien, cadre	3		4	
Commerçant	5		6	
Travaux manuels	27		22	
Sans emploi (dernier occupé)	14		29	
Autre	10		13	
TOTAL	(260)	100	(212)	100

Notes: Le total est ici supérieur à 176 car le répondant pouvait avoir occupé alternativement plusieurs types d'emplois à temps plein et à temps partiel.

Par temps plein, on entend un minimum de 35 heures par semaine.

Parmi la catégorie "autre", on retrouve l'armée, la ferme, gardienne d'enfants, journalier, discaire, organisateur de parades de mode, artisan du cuir, culture de sapin, bûcheron, conseiller en produits de beauté.

Le travail non spécialisé regroupe un fort pourcentage de nos répondants puisque peu d'entre eux ont reçu une formation spécialisée. Par ordre d'importance, les travaux manuels concernent 27% des répondants à temps plein et 22% de ceux à temps partiel. Quant à ceux n'ayant pas occupé d'emploi à temps plein, ils sont relativement peu nombreux (14%); parmi ceux qui n'ont pas occupé d'emploi à temps partiel, certains peuvent toutefois avoir eu des emplois à temps plein uniquement. Comme les résultats le montrent, peu de jeunes occupent des emplois de bureau, de technicien ou de cadre, la scolarisation étant trop faible. Il y a peu de commerçants également: se lancer en affaires devient difficile pour eux puisque leur revenu est peu élevé.

Le nombre d'emplois est intéressant à relever car il est un des indices de stabilité que nous utilisons dans l'évaluation de la réinsertion. Ici, 103 répondants ont eu entre 1 et 3 emplois à temps complet, tandis que 29 répondants en ont eu plus de 4 depuis leur sortie; cette période de temps pouvant varier de 6 mois à 6 ans, on peut constater une relative stabilité à l'emploi.

Le nombre d'emplois à temps partiel se présente comme suit: 88 répondants ont eu entre 1 et 3 emplois, 17 répondants seulement en ont eu plus de 4. La même situation de stabilité se présente encore une fois.

Sur les 75 répondants qui se sont dit être satisfaits de leur emploi actuel, 30 ont invoqué la raison "un bon salaire", 56, "un travail intéressant", 23, "de bonnes conditions", 42, "de bonnes relations avec les employeurs et employés" et 17 ont invoqué des raisons diverses telles que: "reçoit de l'assurance-chômage l'hiver", "aime le public", "aime travailler", "aime les enfants" (les gardiennes), "permet une autonomie et une valorisation", "ne reçoit pas d'ordre", "n'a pas d'employeur sur les talons", "pas de routine", "emploi permanent".

La catégorie "travail intéressant" est la plus forte, ceci dans les 3 C.A.R. Une différence s'observe cependant entre Cinquième Saison Nord et Sud: 21 répondants

sur 23 se disent satisfaits de leur emploi à cause des bonnes relations avec employeurs et employés à Cinquième Saison Nord contre seulement 14 répondants sur 33 à Cinquième Saison Sud. Quant aux autres raisons invoquées, elles sont sensiblement les mêmes.

HISTOGRAMME B

Source de revenu au moment de l'enquête

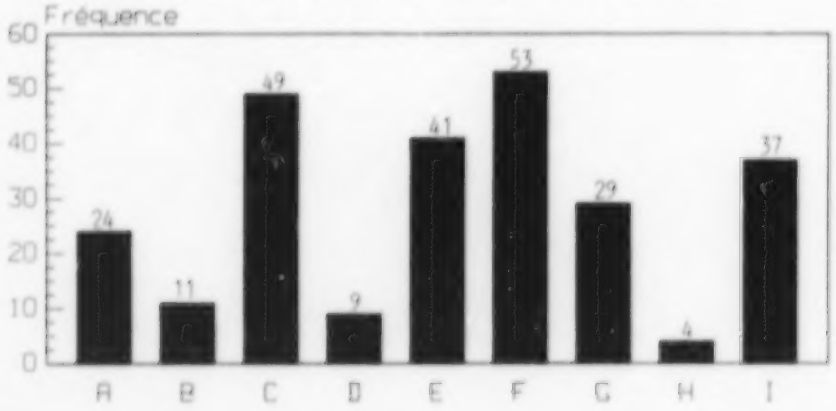

A- parents, B- C.S.S., C- aide sociale, D- travail occasionnel, E- travail à temps partiel, F- travail à temps plein, G- travail au noir, H- travail illicite, I- autres.

Le total des répondants dépasse 176 puisqu'ils peuvent avoir plus d'une source de revenu.

Situation économique

Interrogés sur leurs sources de revenu, 24 jeunes (14%) ont des revenus provenant de leurs parents, 60 (34%), du C.S.S., de l'aide sociale ou des deux, 41 (23%), d'un travail à temps partiel, 53 (30%), d'un travail à temps plein, 29 (16%),

d'un travail à temps partiel, 53 (30%), d'un travail à temps plein, 29 (16%), d'un travail au noir et 4 (2%), d'un travail illicite. Il y a 37 répondants (21%) dont le revenu provient de sources diverses: de Travail-Québec, des Prêts et Bourses Étudiants, de l'assurance-chômage, du conjoint, d'une assurance accident, de la Régie de l'assurance automobile ou de la Commission de la santé et de la sécurité au travail.

Quant au revenu hebdomadaire, il se répartit comme suit:

HISTOGRAMME C

Revenu hebdomadaire
au moment de l'enquête

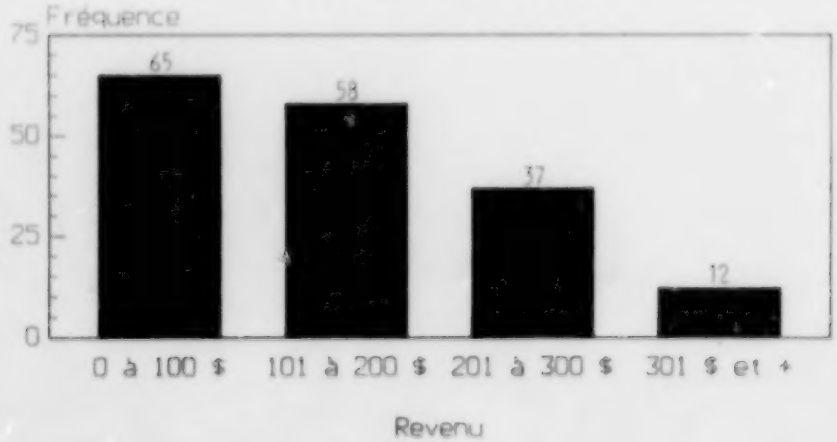

Comme on le constate, les revenus sont très faibles pour la majorité, puisque environ 70% des répondants ont un revenu hebdomadaire inférieur à 200 $. Pourtant, quand les jeunes font l'évaluation de leur situation financière, sur les 30 évaluations jugées excellentes, on retrouve des jeunes qui ont un faible revenu; à l'opposé, parmi ceux qui jugent leur situation financière médiocre (60), il y en a qui ont un revenu supérieur à 300 $ mais la situation jugée moyenne regroupe la majorité des répondants, soit 47% (82).

On a investigué davantage leur situation économique en les interrogeant sur les dettes qu'ils avaient pu contracter. Sur 78 jeunes disant avoir des dettes, 20 d'entre eux évaluent ces dettes à moins de 200 $, 10 répondants, entre 200 $ et 400 $, 11 les évaluent entre 400 $ et 600 $ et 37, à plus de 600 $. Trois répondants seulement ont refusé de répondre à cette question. Nous ne connaissons pas les raisons pour lesquelles ces dettes ont été contractées, sauf pour celles concernant l'achat d'une automobile (50 répondants possèdent une automobile) ou l'achat d'une moto (18 répondants). Un fort pourcentage a donc contracté une dette assez importante: 47% des 78 répondants ont une dette de plus de 600 $.

4.1.4 Situation familiale

Sur les 176 répondants, il y en a 164 dont la mère est vivante et parmi eux, 152 (93%) entretiennent des contacts avec elle. Sur 136 répondants dont le père est vivant, 106 (78%) d'entre eux gardent le contact avec lui. De plus, 37 jeunes vivent ou ont vécu en famille d'adoption, cette famille pouvant être quelqu'un de la parenté, d'une famille d'accueil ou un tuteur. La majorité ont en moyenne un frère ou une soeur. De façon générale, les relations familiales sont considérées comme faciles (58%). Il y a 27% des répondants qui les jugent comme étant assez faciles et 10% seulement, comme étant difficiles.

Un aspect intéressant a été traité, c'est celui de l'aide apportée par les parents à la sortie du centre: 118 jeunes ont effectivement reçu de l'aide, dont 61 (52%), sous la forme d'un hébergement, 52 (44%), sous la forme d'aide financière et 5 (4%), sous la forme de conseils ou d'aide morale. (Plusieurs formes d'aide sont possibles.) On a également recueilli des informations sur l'occupation du père et de la mère ainsi que sur leur attitude vis-à-vis le jeune.

TABLEAU 8

Occupation du père et de la mère

(nombre absolu)

Types d'occupation	Père %	Mère %
Travaux manuels et ménagers	6	39
Employé de bureau, technicien	3	2
Travail non spécialisé	10	3
Sans emploi (B.A.S.)	11	23
Travail spécialisé	14	1
Professionnel	6	5
Cadre	9	3
Commerçant	17	10
Autre	14	10
Valeurs manquantes	9	4
TOTAL	(176) 100	(176) 100

Note: Le père substitut est considéré comme le vrai père. Il en est ainsi pour la mère.

Comme on le remarque du côté du père, les plus fortes concentrations se retrouvent dans le commerce (17%), dans le travail spécialisé (14%) et dans la catégorie autre (14%). Cette catégorie comprend: matelot, cultivateur, menuisier, sacristain, boucher, journalier, travail au noir, accordeur d'orgues, inconnu, ne sait pas, invalidité, retraite, chômage.

Du côté de la mère, les travaux ménagers (39%) occupent le premier rang, suivis de la catégorie sans emploi (B.A.S.) (23%), ce qui représente 12% de plus que

pour le père. Pour la catégorie autre (10%), on a: inconnu, ne sait pas, en chômage, retraité, garde des handicapés et chauffeur de taxi.

. Attitudes des parents

On a ensuite demandé aux jeunes quelles étaient les attitudes de leurs parents envers eux durant la première année après leur sortie du centre.

TABLEAU 9

Attitude du père et de la mère durant la première année

(nombre absolu)

Attitudes	Père NA	Père %	Mère NA	Mère %
Compréhensive		32		54
Absent		17		10
Autoritaire		14		9
Indifférente		13		5
Laisser-faire		9		5
Autres		15		17
TOTAL	(195)	100	(209)	100

Note: Plusieurs choix de réponses étaient possibles.

Les diverses réponses contenues dans la catégorie autre illustrent bien le climat qui pouvait régner durant cette année. Pour ce qui est de l'attitude du père, on retrouve: "proche de moi", "ouvert et intéressé", "gardait l'espoir d'une amélioration de mon comportement", "content parce que j'ai arrêté de voler", "me donne un bon coup de main", "il m'a donné ma chance", "ne m'en souvient pas" ou "ne sait pas". Les attitudes moins positives sont: "il ne me traitait pas comme les autres", "il était certain que je me retrouverais en prison", "était très

exigeant", "manquait de confiance en moi", "nous étions constamment en conflit", "il avait peur que je récidive", "il a mis tous ses enfants dehors".

Quant à l'attitude de la mère, qu'on constate plus compréhensive que celle du père, la catégorie autre contient: "elle me donnait beaucoup de conseils", "était correcte", "elle servait de tampon entre mon père et moi (4 fois)", "elle avait plus confiance en moi qu'auparavant", "elle fait des efforts pour me comprendre", "m'aidait beaucoup", "ne m'a pas découragé", "elle m'aime"; "elle criait toujours après moi", "était jalouse", "était dépressive à cause de mes délits", "avait peur que je récidive", "pleurait souvent à cause de moi".

. Les personnes ressources

Quelles sont les personnes ressources auxquelles le jeune s'est adressé lorsqu'il a eu besoin d'aide extérieure la première année après sa sortie et pour la période actuelle?

TABLEAU 10

Personnes ressources selon le moment de la consultation

(nombre absolu)

Personnes ressources	Première année NA	%	Maintenant NA	%
Père, mère, frère, soeur	22		22	
Travailleur social, éducateur	14		2	
Extérieur de la famille	11		23	
Psychologue et autre	7		15	
Aucune	46		38	
TOTAL	(176)	100	(176)	100

On remarque que les jeunes sollicitent l'aide de la famille de façon constante depuis leur sortie. Le travailleur social et l'éducateur étaient beaucoup plus sollicités après la sortie qu'ils ne le sont à la période actuelle.

Il semble que plus le temps passe, plus il y a des personnes significatives qui s'ajoutent dans le milieu du jeune. Le travailleur social et l'éducateur deviennent alors moins importants. Ce phénomène fait partie du processus normal de la réinsertion.

Les jeunes semblent utiliser davantage l'aide provenant de l'extérieur du C.A.R. ou de la famille après la première année puisque 54% des ex-bénéficiaires sollicitaient une aide quelconque après leur sortie, contre 62% maintenant. Ils semblent donc se tourner vers des ressources d'aide que la communauté offre lorsqu'ils en ont besoin. Nous verrons plus en détail, dans une autre section, quelles sont ces ressources extérieures dont ils bénéficient.

4.1.3 Relations avec les amis

Comme on l'a vu dans la problématique, les relations avec les amis sont déterminantes dans le processus de réinsertion, selon qu'elles sont positives ou négatives. Qui sont donc ces amis fréquentés par nos répondants? Quelles sont leurs sources de revenus? Quelle importance est accordée aux amis?

TABLEAU 11

Les amis fréquentés à la sortie et maintenant

(nombre absolu)

Types d'amis	A la sortie NA	%	Maintenant NA	%
Anciens amis avec les mêmes problèmes	15		8	
Anciens amis avec des problèmes différents	23		14	
Anciens amis sans problème	23		4	
Solitaire	9		9	
Amis du centre	14		3	
Nouveaux amis avec des problèmes	8		15	
Nouveaux amis sans problème	3		38	
Autre	5		9	
TOTAL	(251)	100	(265)	100

Note: Plusieurs réponses sont possibles.
Pour nombre de jeunes, le principal ami est devenu le conjoint. On retrouve également un éducateur, les beaux-parents, des compagnons de travail, des compagnons d'études, un groupe de musique, des amis de transition (pénitencier), des amis de chambre à la Maison de Laubertivière, la grand-mère, des "pushers" du quartier.

Ces résultats sont éloquents. Les anciens amis avec ou sans problèmes sont moins fréquentés à la période actuelle qu'à la première année après la sortie.

Le nombre de solitaires est resté constant, tandis que le nombre de répondants ayant de nouveaux amis a considérablement augmenté depuis la sortie. Il semble qu'on ait délaissé les anciens amis de façon générale, y compris les amis du centre.

Au sujet des amis fréquentés, les centres Cinquième Saison Nord et Sud présentent des différences en ce qui concerne la période actuelle surtout.

Parmi les ex-bénéficiaires de Cinquième Saison Sud (Lauzon), 34% fréquentent les anciens amis, tandis qu'à Cinquième Saison Nord, ils ne sont que 8% à le faire.

. Source de revenus des amis actuels.

Regardons maintenant les sources de revenu des amis. Le revenu provenant d'un travail illicite est un indice annonciateur d'implication dans des délits. Ces sources de revenu des amis ont donc une influence sur la démarche de réinsertion des répondants (Vitaro, 1985).

HISTOGRAMME D

Source de revenu des amis actuels

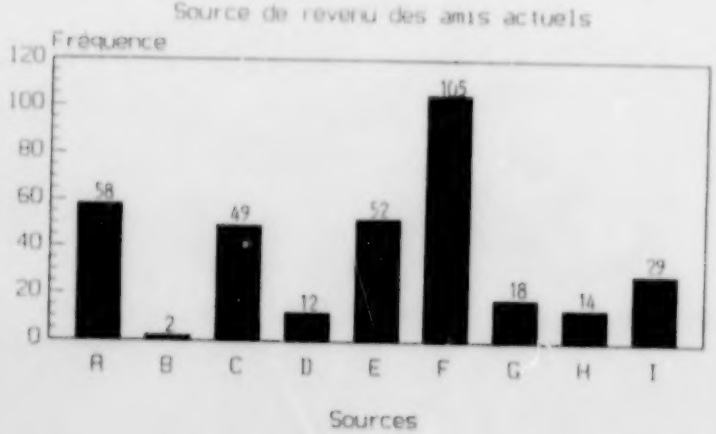

Notes: Possibilité de plusieurs réponses.

A- parents, B- C.S.S., C- aide sociale, D- travail occasionnel, E- travail à temps plein, F- travail à temps partiel, G- travail au noir, H- travail illicite.

Par ordre d'importance, le travail à temps partiel est la source de revenu la plus fréquente chez les amis (60%). Vient ensuite la source de revenu provenant de leurs parents (33%) puis au même rang, on retrouve l'aide sociale, le travail à temps plein et les autres sources de revenu telles que l'assurance-chômage, les Prêts et Bourses Étudiants et le C.S.S. Le travail occasionnel, le travail au noir et le travail illicite (fraude, vente de drogues, prostitution) occupent le dernier rang.

Relativement à l'état civil et aux naissances depuis la sortie, onze jeunes (sur 176) se sont mariés durant les 18 premiers mois suivant leur sortie. Il y a 89 répondants qui ont un "chum" ou une "blonde", dont 5 d'entre eux ont dit avoir une relation avec une personne du même sexe (il s'agit de 5 garçons). Quatorze garçons et filles ont eu des enfants dont 3 filles n'ont pas toujours eu la garde de l'enfant mais sont cependant restées en contact avec lui.

4.1.6 Consommation de drogues et d'alcool

A cette question délicate, la collaboration et la spontanéité des répondants ont été remarquables; aucun n'a refusé de répondre.

Les réponses fournies sur la consommation de drogues dénotent une importante diminution de cette consommation depuis la sortie. En effet, sur 176 répondants, 72 (41%) en consomment présentement, tandis qu'à la période antérieure à la sortie du centre, 133 (75%) en consommaient; la baisse est de l'ordre de 34% (61 répondants). Cette dimension est un indice favorable à la réinsertion. Voici la présentation des types de drogues consommés présentement et pour chacun, le rythme de consommation. Sont considérées comme drogues "douces" la marijuana et le haschich, et comme drogues "fortes", les drogues chimiques, l'héroïne, la cocaïne, l'opium.

TABLEAU 12

Types de drogues selon le rythme de consommation chez les 72 jeunes qui en consomment

(nombre absolu)

Types de drogues \ Rythme	6 à 12 fois par mois		3 à 4 fois par mois		1 fois par mois		Jamais		Total	
	NA	%	NA	%	NA	%	NA	%	NA	%
Marijuana	18	25	16	23	19	26	19	26	72	100
Haschich	19	26	28	39	18	25	7	10	72	100
Amphétamine, barbiturique, LSD	2	3	9	12	12	17	49	68	72	100
Héroïne, cocaïne, mescaline	15	21	15	21	22	30	20	28	72	100
Opium, champignons, solvant	2	3	5	7	33	46	32	44	72	100

Note: Rappelons que 104 jeunes (59%) disent ne consommer aucune drogue et que plusieurs variétés de drogues peuvent être consommées par un répondant.

Le tableau 17 révèle que les types de drogues les plus utilisés sont la marijuana, le haschich et la cocaïne. Les consommateurs de drogues douces se répartissent à peu près également dans chacune des fréquences pour la marijuana. Le haschich est, de tous les types de drogues, le plus utilisé et également au rythme le plus élevé. L'autre moitié des répondants consomment des drogues fortes, plus spécialement l'héroïne, la cocaïne ou la mescaline mais de manière très irrégulière.

Il est à noter qu'une quinzaine de jeunes n'ont pas répondu ni à la question concernant le haschich, ni à celle sur l'héroïne, la cocaïne et la mescaline, ce qui fait peut-être sous-estimer la proportion de consommateurs de ces produits. Nous n'avons pu étudier la polytoxicomanie chez ces jeunes.

. Avec qui les jeunes consomment-ils de la drogue?

On retrouve 48% des jeunes qui prennent de la drogue avec des amis, 20% la consomment seul, 6%, avec des membres de la famille et 8%, avec des étrangers ou autres, incluant avec d'autres prisonniers chez les jeunes qui étaient incarcérés au moment de l'enquête.

. Motifs de non-consommation

Nous avons demandé à ceux qui ne prenaient pas de drogue quelles étaient les raisons qui les motivaient à ne pas en consommer. Parmi eux, 15% ont eu conscience des dangers occasionnés par cette habitude, 8% ont fait des "bad trip" lorsqu'ils en consommaient, 12% s'abstiennent à cause de leur travail ou des pressions sociales, 13%, pour sauvegarder leur santé et 75%, pour diverses raisons qui sont intéressantes à examiner;

> "ça coûte trop cher, c'est du gaspillage, je ne suis pas plus malheureux, pas besoin de ça pour vivre, par choix personnel, conscience d'une surconsommation, ça ne sert à rien, ça n'arrange pas les problèmes, par maturité, ça empêche de voir la réalité, pour prendre du repos, ça ne me tentait plus, c'est une mauvaise habitude, ça empire les problèmes, à cause de mon enfant, je déteste ça, je voulais prendre mon rôle de père à coeur, pour des raisons spirituelles, c'était une folie de jeunesse, pour plaire à ma blonde."

• Motifs de consommation

HISTOGRAMME E

Motifs de consommation

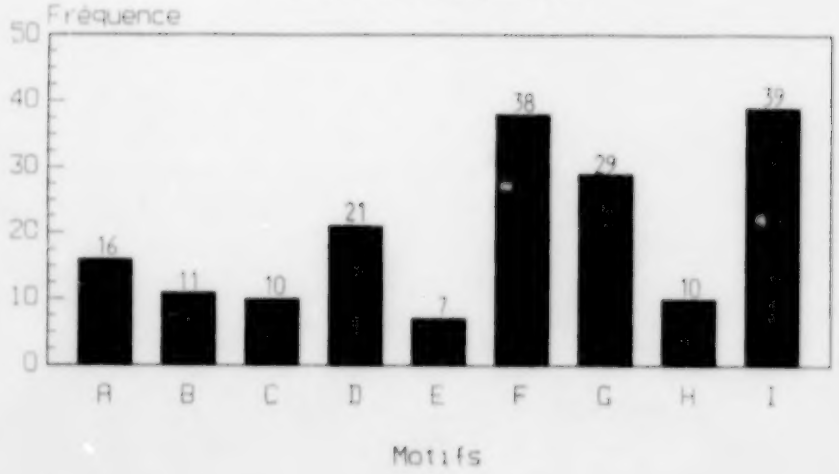

Notes: Plusieurs motifs pouvaient être choisis.

A- pour oublier les problèmes, B- par ennui, C- par curiosité, D- pour faire comme les amis, E- pour mieux se comprendre, F- pour relaxer, G- pour les sensations fortes, H- pour mieux communiquer, I- autre.

Nous avons demandé à ceux qui consomment de la drogue quels étaient leurs motifs: 16% d'entre eux en consomment pour oublier leurs problèmes, 11%, par ennui, 10%, par curiosité, 21%, pour faire comme les amis, 7%, pour mieux se comprendre, 37%, pour relaxer, 28%, pour les sensations fortes que cela procure, 10%, pour mieux communiquer et 39%, pour diverses raisons "autres" telles que:

"pour avoir du plaisir, pour me dégêner, pour essayer, pour "tripper" dans les "party", par habitude, fumer est un geste sacré, ça libère, ça m'empêche de penser, ça m'aide à dormir, j'aime ça, par besoin, par goût, ça me désennuie, ça me procure un bien-être."

. Consommation d'alcool

En ce qui concerne la consommation d'alcool, sur 138 répondants ayant répondu par l'affirmative, 99 (72%) proviennent de Cinquième Saison, 18 (13%) du Mont d'Youville et 21 (15%) du Pavillon des Jeunes. En général, ils consomment avec des amis, avec la relaxation (56%) comme motif principal, les autres motifs étant les sensations fortes (13%) et autres.

Pour ce qui est de la fréquence de consommation d'alcool, les résultats démontrent que, sauf pour 9 répondants sur 138 (6%) qui boivent tous les jours, l'alcool ne semble pas être un problème majeur. En effet, 33% (59) prennent de l'alcool 2 ou 3 fois par semaine, 27% (47) en prennent une fois par 15 jours et 16% (28), seulement quelques fois par année, aux occasions spéciales ou jamais. Nous n'avons pas les données concernant la quantité d'alcool, la franchise des répondants aurait peut-être été mise à l'épreuve. Nous savons cependant que près du tiers prennent à la fois drogue et alcool.

4.1.7 Implication dans des délits

Les pages qui suivent traitent de l'implication dans des délits. Regardons tout d'abord la répartition des répondants ayant commis des délits par centre de réadaptation.

TABLEAU 13

Implication dans des délits selon le C.A.R.

(nombre absolu)

Répondants	Pavillon des Jeunes NA	%	Mont d'Youville NA	%	Cinquième Saison NA	%	Total NA	%
Impliqués	47		21		62		52	
Non impliqués	53		79		38		48	
TOTAL	(28)	100	(34)	100	(114)	100	(176)	100

A travers ces chiffres, il faut tenir compte du fait que la clientèle des 3 C.A.R. est différente puisqu'il y a des filles qui ont séjourné au Mont d'Youville et au Pavillon des Jeunes; considérant que les filles commettent moins de délits que les garçons, ceci explique que le pourcentage d'implication dans des délits sont plus élevés à Cinquième Saison.

Interrogés sur les types de délits commis ainsi que sur le nombre de fois que ces délits ont été commis, voici ce que les jeunes ont révélé.

TABLEAU 14

Délits selon le type d'infractions

(nombre absolu)

Types de délits	Aucun %	1 à 2 fois %	3 fois et + %	Total %
Vol avec effraction	79	12	9	(176) 100
Vol sans effraction	79	14	7	(176) 100
Trafic de drogue, prostitution	93	3	4	(176) 100
Fraude, vandalisme	91	6	3	(176) 100
Infraction au code de de la route	76	15	9	(176) 100
Bagarre, voie de fait	90	6	4	(176) 100

Notes: Plusieurs types de délits peuvent avoir été commis.
Aucun homocide ni aucun assaut sexuel n'ont été enregistrés.

Ce qui semble "populaire" chez les répondant, est l'infraction au code de la route (24%), surtout chez ceux qui sont impliqués de façon répétitive; sur 43 jeunes ayant commis des infractions au code de la route, 17 d'entre eux ont été impliqués plus de 3 fois. On a enregistré 2 cas extrêmes (11 fois et +) qui ont accumulé plusieurs centaines de dollars d'amende.

Au deuxième rang, ce sont les vols sans effraction ainsi que les vols avec effraction (21% dans chaque cas). On remarque que le nombre de répondants ayant

commis des vols diminuent progressivement après le deuxième vol et plus. Il en est de même pour la fraude et le vandalisme, les bagarres et voies de fait: le taux d'implication dans ces types de délits diminue d'environ la moitié après la deuxième commission des délits.

Relativement aux bagarres, l'étude de Gagnon (1983) révèle que l'implication dans un tel acte est statistiquement associée à la récidive après la sortie. Gagnon considère qu'elles sont de sérieux indices annonciateurs de récidive.

La période concernant la commission d'actes délictueux depuis la sortie du centre de réadaptation est un indice significatif du maintien des acquis institutionnels après le séjour. La réhabilitation du jeune en institution peut être annulée après la sortie à cause d'événements "précipitants", l'inverse est aussi vrai: si le jeune ne s'est pas réhabilité en institution, il ne récidivera pas nécessairement. Il existe des effets neutralisants, dans un sens ou dans l'autre, qui peuvent être l'âge, la famille, l'influence du C.A.R., l'habitude du conformisme, etc.

TABLEAU 15

Type de délits commis selon le délai depuis la sortie du centre

(nombre absolu)

Types de délits	0 à 6 mois %	7 à 12 mois %	13 mois et + %	Total %
Vol avec effraction	7	8	9	(36) 23
Vol sans effraction	6	4	11	(34) 22
Trafic de drogue, prostitution	2	3	3	(13) 8
Fraude, vandalisme	3	4	10	(26) 16
Infraction au code de la route	4	4	14	(36) 23
Bagarre, voie de fait	1	1	6	(13) 8
TOTAL	(36) 23	(38) 24	(84) 53	(158) 100

Note: Plusieurs délits peuvent avoir été commis par un seul répondant.

Les infractions au code de la route, les bagarres et voies de fait sont commis surtout après la première année. Par contre, les vols avec effraction diminuent de façon progressive. Quant aux autres délits, ils varient peu d'une période à l'autre mais de façon générale, il y a plus de délits commis après la première année (53%) que durant les 12 premiers mois (47%).

. Démêlés avec la justice

Chez les répondants ayant commis des délits (91 répondants), 86 d'entre eux ont eu des démêlés avec la justice. La récidive avouée est très près de la récidive officielle. Voici maintenant les types de sentences enregistrés.

TABLEAU 16

Proportion des types de sentences appliquées aux répondants ayant eu des démêlés avec la justice

Types de sentences	Nombre de sentences NA	%
Amende	38	33
Probation	23	20
Emprisonnement	22	19
Sentence de fin de semaine	4	3
Mesure réparatrice	9	8
Autre	19	17
TOTAL	115	100

Notes: Plusieurs sentences peuvent s'appliquer à un répondant.
Pourcentage calculé sur le nombre de réponses (115).

Pour fins de comparaison, rappelons que l'étude de F. Vitaro (1985) rapporte que les deux tiers des garçons et le tiers des filles ont eu des démêlés avec la justice depuis leur départ (p. 65).

Rappelons aussi que la vérification des dires du jeune au sujet de ses démêlés avec la justice a été faite aux Greffes des Sessions de la Paix (cf. chapitre III, section 3.2 de la présente étude).

. Les délits commis dans la famille et chez les amis

Ces membres de la famille ou des amis qui ont commis des délits? Vingt-sept répondants ont dit avoir des amis et des membres de la famille (frères, sœurs, père, mère, oncle, cousin, conjoint de la mère) qui, effectivement, ont commis des délits. Quinze autres répondants ont uniquement des membres de la famille qui en ont commis et 41 ont dit avoir uniquement des amis qui ont été impliqués dans des délits (total: 79).

Parmi ces 79 répondants, 29 d'entre eux (37%) ont eu des démêlés avec la justice, 19 (24%) ont commis des délits sans avoir eu de démêlés avec la justice et 31 (39%) n'ont commis aucun délit. Donc 61% des répondants ayant des amis ou des membres de la famille impliqués dans des délits ont été eux-mêmes impliqués dans des délits. Ceci est relativement élevé, suffisamment pour inférer qu'il y a une influence possible des amis et des membres de la famille délinquants sur la commission d'actes délictueux chez le jeune. Cependant, le nombre trop peu élevé de répondants ne nous permet pas d'établir de relation statistiquement significative.

4.1.8 Valeurs

Un aspect de la personnalité du jeune a été investigué afin de contribuer à l'élaboration de son portrait, c'est celui des valeurs subjectives.

TABLEAU 17

Valeurs les plus importantes selon les répondants

(nombre absolu)

Types de valeurs	Oui %	Non %	Total %
Argent	46	54	(176) 100
Amour	47	53	(176) 100
Amitié	24	76	(176) 100
Instruction	8	92	(176) 100
Famille	22	78	(176) 100
Liberté	10	90	(176) 100
Mariage	20	80	(176) 100
Travail	47	53	(176) 100
Autre	58	42	(176) 100

Note: Chaque répondant nommait les 3 plus importantes valeurs dans sa vie.

Nous avons eu la surprise de constater que plus de la moitié de nos répondants ne s'identifiaient pas aux valeurs proposées. Les valeurs telles que l'argent, l'amour et le travail occupent moins de la moitié du taux de réponse (47%). Le mariage, la famille et l'amitié viennent après (22%), l'instruction et la liberté ne représentent que 9% du taux de réponne. Nous constatons donc un écart très important entre ces trois types de valeurs.

Dans la catégorie "autres valeurs" (58%), où se placent majoritairement les jeunes, nous retrouvons:

> "la sexualité, la santé, les loisirs, la religion, le bonheur, le plaisir, la loi, la motocyclette, l'automobile, aucune

valeur, les contacts humains, un chez-soi, une maison, conserver un statut social, "retrouver ce que j'ai perdu quand j'étais jeune", l'entraide, la paix, être bien dans sa peau, la compréhension, mon chien, faire sa vie, l'honnêteté, etc."

Les jeunes semblent s'identifier davantage au courant des valeurs à saveur narcissique, valeurs axées sur la personne et l'individu, qui sont les valeurs en émergence dans notre société (Lash 1981).

. Perception de l'avenir

Comment les jeunes voyaient-ils l'avenir à la sortie du centre et comment le voient-ils maintenant? Le résultats sont encourageants puisque les répondants affichent un optimisme grandissant face à leur avenir depuis la sortie.

TABLEAU 18

Perception de l'avenir
(nombre absolu)

Perception de l'avenir	A la sortie NA	A la sortie %	Maintenant NA	Maintenant %
Facile		25		48
Difficile		39		37
Très difficile		21		6
Ne sait pas		15		9
TOTAL	(176)	100	(176)	100

La proportion de ceux qui perçoivent leur avenir plus facile maintenant qu'à leur sortie du centre a presque doublé. A l'inverse, ceux qui percevaient leur avenir difficile au moment de la sortie ont diminué de plus de la moitié pour la période actuelle. L'enquête ne permet cependant pas de savoir qui sont les répondants qui ont gardé la même perception de l'avenir ou qui ont changé leur perception.

. Les sentiments ressentis

Un autre élément faisant partie du portrait du jeune vient ajouter des précisions quant à son évolution depuis la sortie du centre: il s'agit des sentiments ressentis à la sortie et ceux ressentis maintenant (au moment de l'enquête).

TABLEAU 19

Sentiments ressentis
(nombre absolu)

Types de sentiments	A la sortie %	Maintenant %
Tristesse	9	1
Solitude	6	2
Découragement	9	5
Peur	11	7
Confiance	8	32
Joie	24	20
Espoir	17	8
Autre	16	25
TOTAL	(319) 100	(255) 100

Notes: Plusieurs choix de réponse sont possibles.
La catégorie autre contient les sentiments suivants: vengeance, révolte, aurait aimé retourner en C.A.R., a apprécié son séjour, aucun sentiment, ne sait pas, content d'être sorti, perdu, a trouvé la réinsertion difficile, frustration, gêné d'avoir été en C.A.R., dépressif, indépendant, en colère, paranoiaque, stigmatisé à cause du séjour en C.A.R., insécurité, a manqué d'aide, a vécu une expérience, satisfaction, bien dans sa peau, en questionnement personnel, le C.A.R. a été comme une famille, manque d'affection, rejeté, désemparé, ennui du C.A.R. et des éducateurs, sentiment d'avoir été aidé.

Le tiers des répondants éprouve des sentiments qui reflètent un malaise, un certain "mal de vivre" à la sortie. Il semble y avoir une amélioration à la période actuelle durant laquelle les sentiments de confiance et de joie sont prépondérants. En faisant corréler les sentiments à la sortie avec la perception de l'avenir à la sortie, il est apparu une association significative en ce qui a trait à la confiance (X2=7,9; intensité de la relation: C=0,20). En effet, la proportion de jeunes éprouvant un sentiment de confiance à la sortie augmente avec la perception dite facile de l'avenir à la sortie. Une autre association significative est apparue avec le sentiment de peur à la sortie (X2=23,6; intensité de la relation: C=0,34). Ce sentiment de peur influence la perception de l'avenir qui est perçue comme difficile ou très difficile. Il en est de même pour le sentiment de découragement (X2=14,9; C=0,27) qui influence la perception difficile de l'avenir.

. Éléments pouvant améliorer la situation du jeune

Nous avons demandé aux jeunes qu'est-ce qui, d'après eux, aurait pu améliorer leur situation à la sortie ainsi que pour la période actuelle. Cette question tente de déceler les besoins qu'ils ont pu ou peuvent éprouver dans leur démarche de réinsertion.

TABLEAU 20

Éléments pouvants améliorer la situation

(nombre absolu)

Éléments aidants	A la sortie NA	%	Maintenant NA	%
Avoir de l'argent	18		16	
Avoir du travail	30		37	
Se faire des amis	5		10	
Meilleures relations familiales	7		2	
Apprendre un métier, étudier	9		7	
Autre	31		28	
TOTAL	(275)	100	(285)	100

Notes: Plusieurs choix possibles.

La catégorie autre comprend: avoir des loisirs, stabilité de résidence, rien du tout, rester avec sa "blonde" et son enfant, fonder une famille, être correct avec le monde, avoir des conseils de sa mère, ne plus avoir de contact avec les anciens "chums", changer de vie, arrêter de voler, ne plus faire le fou, faire une bonne réinsertion, avoir un "char", prendre les choses comme elles viennent, avoir des personnes sur qui compter, avoir de la volonté, payer ses dettes, arrêter de prendre de la drogue, voyager, apprendre à être bien dans sa peau, être autonome, aller dans l'armée, manger 3 fois par jour.

Il est évident, d'après les résultats, que le fait d'avoir du travail prend beaucoup d'importance dans l'amélioration de la situation des jeunes et encore davantage à la période actuelle. Le désir de travailler est manifeste.

Le désir de meilleures relations familiales diminue légèrement en importance avec les années. Le désir d'avoir de l'argent ou d'apprendre un métier est relativement stable aux deux époques.

. Projets d'avenir

Liés très étroitement aux éléments pouvant améliorer la situation, les projets à la sortie et les projets à la période actuelle se répartissent comme suit: 57% avaient des projets à leur sortie, la moitié de ces projets se sont réalisés. Un résultat encourageant: 88% ont des projets maintenant. Le travail et les études sont les projets les plus fréquents pour les deux périodes. Quant à la nature des autres projets, elle est plutôt variée: une résidence stable, fonder une famille ou posséder des choses matérielles (une auto, une moto, un commerce, un système de son, etc.) avoir des loisirs. Si l'on considère le fait que les sentiments reflétant un malaise à la sortie ont diminué de beaucoup chez les répondants, il est plausible qu'avec le temps, ils fassent davantage des projets d'avenir.

4.1.9 Loisirs

Quels sont les types de loisirs auxquels les répondants s'adonnent? Les "activités sportives" occupent 60% des jeunes (105) et ce, presque autant chez les filles que chez les garçons, "l'écoute de la radio et de la télévision" ont la même cote de popularité (61%), mais plus fortement chez les filles que chez les garçons. Au troisième rang, "l'écoute de musique" a un taux de popularité de 49%, à préférence égale chez les garçons et chez les filles. En quatrième, "rencontrer des amis" occupe le temps de 33% des répondants, autant chez les garçons que chez les filles; les "activités de plein air" chez 22% des filles et 48% des garçons, arrivent en cinquième position. Les "tavernes, hôtels, clubs"

sont fréquentés par 35% des répondants, presque exclusivement par les garçons. Les "discothèques" sont fréquentées par 28% des jeunes, avec un taux de 10% plus élevé chez les garçons; la "promenade" est plus populaire chez les filles (42%) que chez les garçons (16%).

Quant aux autres loisirs mentionnés, on retrouve, par ordre d'importance le cinéma (16%), jouer de la musique (14%), les arts plastiques (11%), l'assistance à des activités sportives (10%), la fréquentation d'arcades et de salles de billard (9%), les activités en groupe ou organisations (7%). A peine 3% de l'échantillon a dit n'avoir aucun loisir.

Majoritairement, ces loisirs sont pratiqués avec des amis (71%), seul (50%), avec la famille et le conjoint (45%), ou avec des connaissances qui sont des membres d'une équipe (16%). Quant à la fréquence des sorties, 43 répondants sortent tous les soirs, 64 répondants sortent les fins de semaine et quelques soirs de semaine et 29 demeurent à la maison.

4.1.10 Ressources d'aide

Le tableau qui suit représente le taux d'utilisation des ressources d'aide externes, chez les répondants, à la sortie et maintenant.

Ces résultats nous permettent dans un premier temps de savoir si les jeunes, en cas de besoin, se tournent vers les ressources ou les organismes qui offrent des services d'aide dans leur communauté. Dans un deuxième temps, ils nous permettent d'identifier les ressources les plus utilisées par les jeunes et dans un troisième temps, nous pouvons apprendre si l'aide apportée par chacune des ressources a été satisfaisante ou non.

TABLEAU 21

Ressources utilisées

(nombre absolu)

Ressources	A la sortie NA	%	Maintenant NA	%
Protection de la jeunesse	12		3	
Travail social	20		7	
Éducateur	14		7	
Aide sociale	15		23	
CLSC	5		6	
Groupes paroissiaux	4		4	
Service d'aide aux étudiants	6		8	
Police	9		20	
Maison de jeunes	3		2	
Autre	12		20	
TOTAL	(386)	100	(208)	100

Note: La catégorie autre contient les ressources suivantes: les projets Jeunes Volontaires, cliniques psychiatriques, centre de désintoxication, Alcooliques anonymes, maison pour femmes violentées, maison Jonction (ex-détenus), Régie des loyers, Action-Chômage, Maison Kinsmen, la Clairière, Maison H.-Lacroix (désintoxication), groupe de loisire Agapit, J.O.C., Centre d'entraide Basse-Ville, avocat, centre d'emploi, Maison de l'auberivière, Patro Roc-Amadour, Saint-Vincent-de-Paul, Maison Anger, Centre récréatif Saint-Roch, Centraide, psychologue, Protection du consommateur.

Notons que 37% des jeunes n'ont utilisé aucune ressource à la sortie, tandis que 7% des jeunes n'utilisent aucune ressource maintenant.

TABLEAU 22

Satisfaction des répondants selon les ressources utilisées

(nombre absolu)

	A la sortie			Maintenant		
Ressources	Satisfait %	Insatisfait %	Total %	Satisfait %	Insatisfait %	Total %
Protection de la jeunesse	67	33	(45) 100	86	14	(17) 100
Travailleur social	74	26	(76) 100	60	40	(15) 100
Éducateur	98	2	(56) 100	100	0	(14) 100
Aide sociale	61	39	(57) 100	69	31	(48) 100
CLSC	89	11	(18) 100	100	0	(12) 100
Groupes paroissiaux	100	0	(15) 100	87	13	(8) 100
Service d'aide aux étudiants	67	33	(24) 100	69	31	(16) 100
Police	56	44	(34) 100	61	39	(41) 100
Maison de jeunes	93	7	(14) 100	100	0	(4) 100
Autre	72	29	(47) 100	73	27	(43) 100
TOTAL			(386) 100			(218) 100

On peut dire que dans l'ensemble, beaucoup de jeunes utilisent diverses ressources d'aide puisque seulement 14% de l'échantillon n'a utilisé aucune ressource depuis la sortie du centre. On constate que le degré de satisfaction est plus élevé que le degré d'insatisfaction et ce, de façon généralisée. On remarque que les jeunes utilisent davantage des services d'aide après leur sortie qu'à la période actuelle.

Si l'on regarde la première année <u>après la sortie</u>, on s'aperçoit que le travailleur social et l'éducateur sont les plus consultés, viennent ensuite l'aide sociale et la Protection de la Jeunesse; en troisième place, à égalité, le CLSC, les groupes paroissiaux, le service d'aide aux étudiants et les maisons de jeunes. Quant au service de la police, il est davantage relié à l'implication dans des délits qu'à une ressource d'aide. Cette situation concorde avec les chiffres révélant la commission d'actes délictueux, plus nombreux après la fin de la première année qu'après la sortie. En effet, 34 répondants ont eu affaire à la police la première année contre 41 maintenant. Soulignons que les répondants insatisfaits des contacts avec les policiers l'ont été à cause de la brutalité de ces derniers.

Si l'on regarde maintenant les chiffres concernant la <u>période actuelle</u>, c'est l'aide sociale qui occupe le premier rang en importance (48 répondants), vient ensuite la police; quant à ceux ayant eu affaire à la Protection de la Jeunesse, ils sont des cas d'exception puisqu'ils ont plus de 18 ans. Le travailleur social et l'éducateur sont beaucoup moins sollicités maintenant que durant la première année.

Ce qui suscite le plus d'insatisfaction chez les jeunes au cours de la première année après la sortie, ce sont les contacts avec la police, avec la Protection de la Jeunesse et avec le travailleur social. Pour la période actuelle, l'insatisfaction se situe dans les ressources de l'aide sociale, de la police et des "autres" ressources, mentionnées précédemment.

Quant au degré de satisfaction face aux ressources, les éducateurs prennent d'emblée le premier rang, un seul répondant s'est dit insatisfait; les CLSC, les groupes paroissiaux et les maisons de jeunes semblent également satisfaire les

utilisateurs. La relation privilégiée entre l'éducateur et le jeune, spécialement l'éducateur parrain, suscite beaucoup de satisfaction à cause peut-être des contacts personnels, intimes qui s'établissent.

Chaque répondant a recours en moyenne à 3 organismes ou ressources d'aide différentes mais sans qu'il y ait en aucun cas sur-utilisation ou utilisation concentrée de l'aide sociale. La grande diversité des ressources utilisées est axée sur des besoins tout aussi divers et reflète un certain sens de la débrouillardise, de même qu'une forme d'intégration à la communauté.

• Aide souhaitée au départ du centre

HISTOGRAMME F

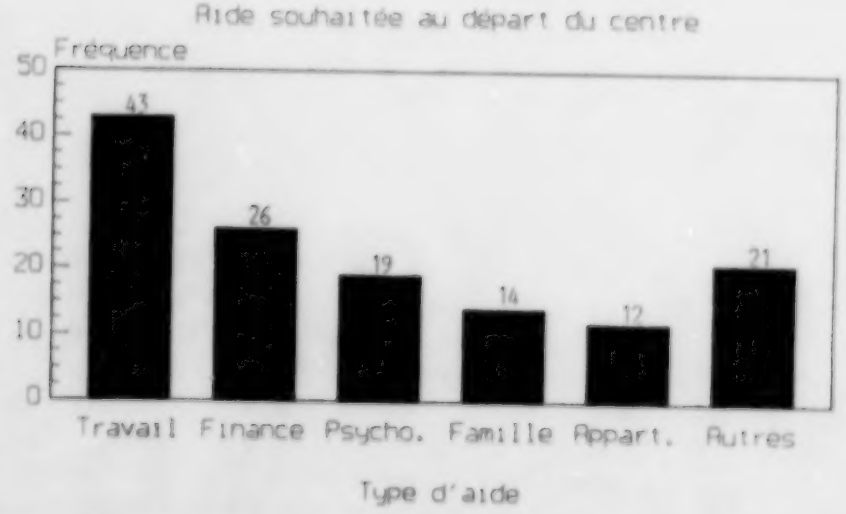

On a interrogé les jeunes sur les formes d'aide qu'ils auraient souhaité avoir après leur départ du centre. Cette question est capitale car elle peut orienter les centres de réadaptation sur l'intervention en intégration externe.

Vingt-cinq pour cent des répondants ont manifesté le désir d'avoir de l'aide pour entrer sur le marché du travail. L'aide financière arrive en deuxième (15%) et l'aide psychologique (11%), en troisième. L'aide au niveau de la famille et l'aide à se loger sont d'égale importance (7%).

Quant aux "autres" formes d'aide, elles consistent en conseils, surtout sur les conséquences des délits, en un suivi plus intense, en une aide à un retour à la vie normale, en des cours de personnalité, une aide au niveau de la non-consommation de drogues, un maintien du contact avec l'éducateur parrain, une écoute plus attentive en des cours d'anglais, en une aide au niveau de la réinsertion en général, en un service de placement pour les bénéficiaires, en des visites plus fréquentes de la travailleuse sociale, en une aide au point de vue scolaire, en l'ouverture des portes du C.A.R. après le départ.

Les 74 répondants qui ont dit ne pas avoir souhaité de l'aide après leur sortie l'ont fait pour une des raisons suivantes: soit qu'ils aient eu toute l'aide désirée, soit qu'ils n'aient eu besoin d'aucune aide supplémentaire, soit qu'ils ne voulaient "rien savoir" de personne ou qu'ils aient décidé de se débrouiller seuls.

4.1.11 Évaluation du séjour au centre

On a demandé aux jeunes de donner leur évaluation de leur séjour au centre en nous disant dans quelle mesure il avait été profitable: beaucoup, moyennement, un peu, pas du tout, et de dire également pourquoi ils l'évaluaient ainsi.

TABLEAU 23

Évaluation du séjour au centre selon les répondants

(nombre absolu)

Séjour profitable	Répondants NA	%
Beaucoup		48
Moyennement		24
Un peu		11
Pas du tout		14
Ne sait pas		3
TOTAL	(176)	100

Les raisons données sont dichotomiques "séjour profitable" et "pas du tout profitable". Les raisons pour lesquelles le séjour au centre est considéré comme profitable sont les suivantes:

> "J'ai été très actif, j'ai appris à vivre en groupe, à mieux me connaître, à parler avec des adultes, à me débrouiller seul, à planifier, à être propre, à être plus sociable. Le séjour a amélioré mon caractère, j'ai connu mes qualités et mes défauts, je suis plus motivé, je ne fais plus de délits, je prends mes responsabilités, je choisis mes fréquentations; le séjour m'a aidé à embarquer dans la vie, j'ai réappris à vivre, ça m'a mis du plomb dans la tête, ça m'a aidé dans mes études; avec le C.A.R., j'ai trouvé une famille, j'ai eu du plaisir, je me sentais mieux quand je suis sorti, je suis moins agressif, ça m'a aidé à me réhabiliter."

En résumé, les thèmes qui reviennent le plus souvent sont l'apprentissage sur plusieurs plans, l'amélioration du caractère, l'arrêt de l'agir problématique et la connaissance de soi.

Quant aux jeunes ayant évalué leur séjour comme n'étant pas du tout profitable, ils ont évoqué les raisons suivantes:

> "Je n'aimais pas le C.A., ça n'a pas changé mes relations avec ma famille, en C.A., on suit les règlements, c'est tout, je me suis pas embarqué dans le programme, ça n'a rien donné sauf que j'ai trouvé une bonne famille d'accueil, ils m'ont dégoûté de l'école, ça ne m'a pas aidé, mon séjour m'a rendu agressif; à ma sortie j'étais révolté, après la sortie j'étais pire que j'étais, j'ai fait la folle et ça n'a servi à rien, je n'avais pas de raison d'être là, les psychologues n'ont pas cerné mon problème, je me suis toujours demandé ce que je faisais là."

- Changements dus au séjour

La plupart des répondants ont constaté des changements dans leur personnalité ou leur comportement. En effet, 147 répondants (sur 176) affirment avoir eu des changements sous diverses formes suite à leur séjour au centre. Ces changements sont de l'ordre suivant: l'amélioration du caractère ou de la personnalité (plus mature, moins agressif) et une sociabilité et une autonomie plus grandes sont les plus fréquemment mentionnées, un intérêt accru pour plusieurs choses, un plus grand bien-être, davantage de goût pour les études, le développement du potentiel, l'arrêt d'agir sont des changements constatés assez souvent.

En résumé, les thèmes qui reviennent le plus souvent sont l'apprentissage sur plusieurs plans, l'amélioration du caractère, l'arrêt de l'agir problématique et la connaissance de soi.

Quant aux jeunes ayant évalué leur séjour comme n'étant pas du tout profitable, ils ont évoqué les raisons suivantes:

> "Je n'aimais pas le C.A., ça n'a pas changé mes relations avec ma famille, en C.A., on suit les règlements, c'est tout, je me suis pas embarqué dans le programme, ça n'a rien donné sauf que j'ai trouvé une bonne famille d'accueil, ils m'ont dégoûté de l'école, ça ne m'a pas aidé, mon séjour m'a rendu agressif; à ma sortie j'étais révolté, après la sortie j'étais pire que j'étais, j'ai fait la folle et ça n'a servi à rien, je n'avais pas de raison d'être là, les psychologues n'ont pas cerné mon problème, je me suis toujours demandé ce que je faisais là."

. Changements dus au séjour

La plupart des répondants ont constaté des changements dans leur personnalité ou leur comportement. En effet, 147 répondants (sur 176) affirment avoir eu des changements sous diverses formes suite à leur séjour au centre. Ces changements sont de l'ordre suivant: l'amélioration du caractère ou de la personnalité (plus mature, moins agressif) et une sociabilité et une autonomie plus grandes sont les plus fréquemment mentionnées, un intérêt accru pour plusieurs choses, un plus grand bien-être, davantage de goût pour les études, le développement du potentiel, l'arrêt d'agir sont des changements constatés assez souvent.

Les commentaires qui ont été faits sur les changements perçus négativement par les jeunes sont le signe d'une expérience difficile pour ces eux, au nombre de 29 (soit 16%). Quelques-uns ont dit être pires qu'avant, plus renfermés, plus malfaisants ou plus révoltés. D'autres ont dit être exactement comme avant le séjour ou ont dit que le séjour a été très long, ils ont l'impression d'avoir perdu des années de leur vie; certains n'ont pas voulu changer de mode de vie, ou sont devenus désabusés.

• Perception et satisfaction du séjour au centre

Cette section présente les résultats de l'évaluation du jeune vis-à-vis les intervenants du centre et les autres bénéficiaires, durant le séjour et après la sortie, pour ceux qui ont eu un suivi.

TABLEAU 24

Niveau de satisfaction envers les intervenants et les pairs

(nombre absolu)

Évaluation	Pendant le séjour				Suivi à la sortie			
	Trav.S. %	Éduc. %	Psych. %	Jeunes %	Trav.S. %	Éduc. %	Psych. %	Jeunes %
Excellente	31	58	8	12	12	15	3	2
Moyenne	39	34	10	54	12	10	2	5
Médiocre	23	6	27	20	6	2	2	7
Ne s'applique pas	7	2	55	14	70	73	93	86
TOTAL	100 (176)	100 (176)	100 (176)	100 (176)	100 (176)	100 (176)	100 (176)	100 (176)

De toute évidence, on constate que l'éducateur possède la cote "d'amour" autant durant le séjour qu'après la sortie. Il s'agit, dans la plupart des cas, de l'éducateur parrain, qui avait la charge du jeune et qui était donc plus proche de lui. L'évaluation du jeune concernant le travailleur social se situe surtout dans la moyenne durant le séjour mais la cote remonte lorsqu'il s'agit du suivi à l'externe. Peu de répondants ont eu affaire au psychologue mais on peut tout de même noter que la tendance se situe dans la catégorie médiocre. Quant à l'appréciation du contact avec les pairs au centre, elle est majoritairement moyenne durant le séjour, le contact avec eux devenant pratiquement nul après la sortie.

Dans cette évaluation, il faut prendre en considération que la période de temps qui s'est écoulée depuis la sortie, qui varie d'un répondant à l'autre, peut estomper les souvenirs relatifs au séjour.

Nous avons recueilli des commentaires concernant cette évaluation auprès des jeunes. Au sujet des travailleurs sociaux, on relève ceux-ci:

> "Les travailleurs sociaux sont extraordinaires, ça dépend des travailleurs sociaux, je n'en ai pas vus souvent, ils essaient plus de faire leur "job" qu'autre chose, ils veulent trop découvrir ce qu'on est, ils répètent souvent, il y a un manque de communication entre travailleurs sociaux et éducateurs, ils ne sont pas toujours disponibles, ils font leur job mais ils font peur aux jeunes, ils ne comprennent pas les jeunes."

Les commentaires concernant les éducateurs sont ceux-ci:

> "Il y en a des bons et il y en a des mauvais, les éducateurs essaient de donner un coup de main mais pas plus à cause de leurs moyens limités,

> c'est eux qui décidaient, pas nous; ils font du bon boulot, ça a été un très bon contact, certains éducateurs perdaient patience parce qu'ils avaient travaillé trop longtemps, leur méthode était drastique, beaucoup d'entre eux sont sincères, un éducateur a été comme un père."

. Évaluation des activités

Poursuivant l'investigation sur l'évaluation personnelle des jeunes durant leur séjour, nous leur avons demandé quelle était leur cote d'appréciation des activités du centre.

Au Pavillon des Jeunes, par ordre de préférence, les activités de loisirs ont la cote d'excellence (70%), ensuite viennent les rencontres avec l'éducateur (63%), puis, au troisième rang, les activités scolaires et les activités de travail (41%), et les entrevues individuelles (30%). Ensuite viennent les rencontres avec les jeunes de l'extérieur, les rencontres de groupes et les activités de réinsertion (18%). Les activités récoltant le plus souvent la cote "médiocre" sont les activités scolaires (22%), jugées insuffisantes.

Au Mont d'Youville, toujours par ordre de préférence, l'excellence revient aux activités de loisirs (62%), deuxièmement, aux rencontres avec les éducateurs (47%), troisièmement, aux activités scolaire (44%); en quatrième position, ce sont les activités de réinsertion, plus populaires ici qu'au Pavillon des Jeunes, cinquièmement, à égalité, les activités de travail et les rencontres avec les jeunes de l'extérieur (29%). Au sixième rang, on retrouve les rencontres de groupe (23%) et enfin, les entrevues individuelles (6%). Quant aux activités recueillant le plus souvent la cote "médiocre", elles sont identiques à celles du Pavillon des Jeunes, soit les activités scolaires (21%) (peu de jeunes les évaluent dans la moyenne) et les rencontres avec les jeunes de l'extérieur (18%).

A Cinquième Saison, les préférences des jeunes sont les mêmes qu'aux deux autres centres: les activités de loisirs (77%), les rencontres avec l'éducateur (44%), les activités de travail (41%), les activités scolaires (34%), à égalité, les rencontres avec les jeunes de l'extérieur (26%) et les rencontres de groupe (25%), puis les activités de réinsertion (15%) et loin derrière, les entrevues individuelles (4%). L'évaluation "médiocre" s'applique surtout aux activités scolaires, comme aux deux autres centres, et aux entrevues individuelles.

Le degré de satisfaction sur des points très précis du fonctionnement du centre fait également partie de la rétrospective du séjour faite par le répondant.

TABLEAU 25

Degré de satisfaction selon les divers éléments du C.A.R.

(nombre absolu)

Éléments du C.A.R.	Très satisfait %	+ ou - satisfait %	Insatisfait %	Total %
Mâtisse	49	43	8	100
Horaire	26	51	23	100
Heures de sortie	23	53	24	100
Possibilité de voir la famille	24	53	23	100
Discipline	23	57	21	101
Vie en groupe	24	52	24	100
Contact avec l'extérieur	10	51	39	100 (176)

On se rend compte que la tendance générale est d'être plus ou moins satisfait, tendance qui se répète dans les 3 C.A.R. Là où la satisfaction est grande, c'est en ce qui a trait à l'environnement qui, aux dires des jeunes, constitue un site privilégié. L'insatisfaction la plus marquée est au niveau des contacts extérieurs jugés insuffisants, ceci dans les 3 C.A.R. Les autres catégories se partagent les mêmes proportions.

• Souhait non obtenu durant le séjour

Un autre élément faisant partie de la rétrospective faite par les jeunes indique ce qu'ils auraient aimé avoir durant leur séjour et qu'ils n'ont pas obtenu. Les réponses révèlent des informations importantes.

HISTOGRAMME G

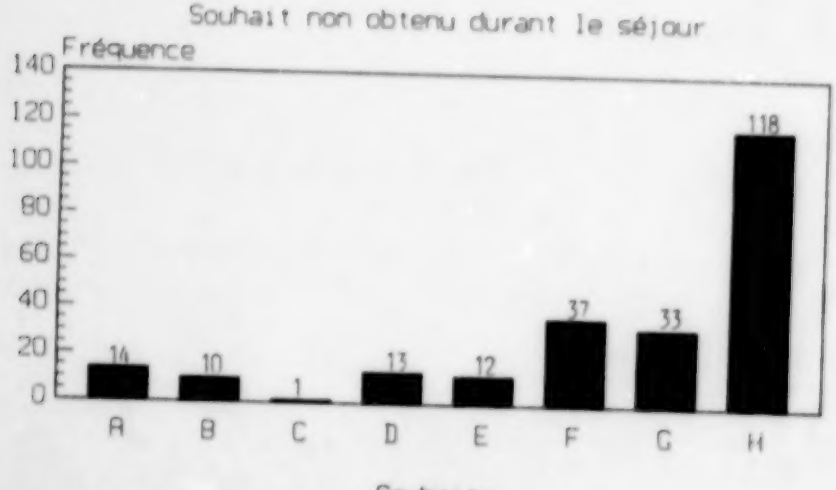

A- plus de rencontres avec l'éducateur, B- plus de rencontres avec les membres de la famille, C- plus d'activités scolaires, D- plus d'activités de travail, E- plus de contacts avec les autres jeunes du centre, F- plus de contacts avec les jeunes de l'extérieur, G- plus de contacts avec les organismes extérieurs, H- autre.

Les souhaits qui recueillent le plus de réponses sont d'avoir plus de contacts avec les jeunes de l'extérieur (37 répondants) et plus de contacts avec des organismes extérieurs (33 répondants). Quant aux rencontres avec l'éducateur et avec les membres de la famille, les activités de travail et les contacts avec les autres jeunes, ils varient de 10 à 14 répondants. Seules les activités scolaires n'ont suscité aucun commentaire. Ces résultats sont les mêmes dans chacun des C.A.R.

De façon générale, les jeunes souhaitaient, dans un certain sens, une intégration dans un milieu ouvert pendant leur séjour au centre.

La catégorie autre est de loin la plus importante et elle est très diversifiée et détaillée. Voici ce que les jeunes ont souhaité:

> "Plus d'espace, plus de liberté, un suivi avec une éducatrice de leur choix, plus d'activités de loisirs, la paix et des moments d'intimité, plus de thérapies de groupe, pouvoir parler davantage, plus d'activités individuelles, de la meilleure cuisine, une bicyclette, de l'argent de poche, voir leur blonde plus souvent, de l'aide pour trouver du travail, des horaires moins chargés, une ressource religieuse, se trouver une famille, un fonctionnement moins carcéral, plus de compréhension de la part des éducateurs, des femmes, avoir leur chambre, s'en aller du C.A., avoir un casier à cadenas."

4.1.12 Suivi post-séjour

Parmi les 176 répondants, 86 d'entre eux ont maintenu le contact avec l'éducateur: 12 au Pavillon des Jeunes, 18 au Mont d'Youville, 31 à Cinquième Saison Sud et 25 à Cinquième Saison Nord.

Ce contact a été maintenu en moyenne de 7 à 8 mois chez 31% des répondants ayant eu un suivi. De quelle façon ces contacts ont-ils été maintenus? Pour 14% de ces jeunes, le contact s'est fait par des rencontres thérapeutiques, 53%, par des visites amicales et 34%, par des téléphones. Le rythme des contacts est en moyenne de 5 à 6 fois par année. Ces résultats sont sensiblement les mêmes pour chaque C.A.R.

Nous avons ensuite demandé aux jeunes ayant eu un suivi quelle forme d'aide ces contacts leur avaient apportée: 2% des 86 répondants ont dit avoir évité des difficultés judiciaires, 6% ont dit avoir surmonté des problèmes, 3% ont dit avoir eu une aide pratique (trouver un logement ou un travail) et 44% ont maintenu le contact simplement pour pouvoir poursuivre la relation avec l'éducateur. Le taux de répondants s'inscrivant dans la catégorie "autre" (11%) ont maintenu le contact uniquement pour donner des nouvelles à l'éducateur ou pour se confier à lui, parce qu'ils le considèrent comme un ami ou pour avoir de l'aide au niveau de la réinsertion. Soixante-quatorze répondants auraient aimé avoir un service d'accompagnement à leur sortie, 85 préfèrent ne pas avoir ce genre de service et 17 ont dit ne pas le savoir.

A la question: "Crois-tu qu'un séjour en foyer de transition ou en famille d'accueil t'aurait été profitable, entre ton départ du centre et ton retour chez toi?, 25 répondants ont répondu oui, 100 ont répondu non, 13 ne le savaient pas,

tandis que 14 jeunes avaient déjà bénéficié d'un séjour en foyer ou en famille d'accueil.

Quant au maintien du contact avec le travailleur social après la sortie, le Pavillon des Jeunes regroupe 6 ex-bénéficiaires, le Mont d'Youville, 15, Cinquième Saison Nord, 12 et Cinquième Saison Sud, 24, soit un total de 57 jeunes.

La période de temps relative au maintien du contact est la même que celle du contact avec l'éducateur, soit de 7 à 8 mois en moyenne, mais touchant près de 50% de ceux ayant maintenu le contact avec le travailleur social (c'est-à-dire 20% de plus). Ceci s'explique du fait que les travailleurs sociaux sont davantage affectés à l'externe que les éducateurs.

Le contact avec le travailleur social s'est maintenu de la façon suivante: 31% par des rencontres thérapeutiques, 44% par des visites amicales et 22% par téléphone. Le rythme des contacts avec le travailleur social est en moyenne d'une à deux fois par mois; toutes proportions gardées, ces résultats sont similaires dans chaque C.A.R.

La forme d'aide apportée par le maintien du contact avec le travailleur social se répartit de la façon suivante: 10% de ceux ayant maintenu ce contact ont évité des difficultés avec la justice, 29% ont surmonté des problèmes, 15% ont eu une aide pratique, 39% ont simplement voulu poursuivre la relation et 18% ont eu de l'aide sous formes diverses. (Plusieurs choix de réponses étaient possibles.)

L'une des dernières questions posées était: "Est-ce que tu considères que tu as réussi ta réinsertion?" Voici la répartition des réponses selon chaque C.A.R.

TABLEAU 28

Évaluation de la réinsertion par C.A.R., selon les répondants

(nombre absolu)

Établissements	Réussie NA	%	Non-réussie NA	%	Ne sait pas NA	%	Total NA	%
Pavillon des Jeunes	78		8		14			100
Mont d'Youville	91		3		6			100
Cinquième Saison Nord	78		12		10			100
Cinquième Saison Sud	82		15		3			100
TOTAL	(179)	82	(19)	11	(12)	7	(176)	100

On voit qu'en général, les jeunes considèrent leur réinsertion sociale comme étant réussie. Pourtant, parmi les 145 qui ont répondu par l'affirmative, 69 (47%) ont été impliqués dans des délits; parmi les 19 ayant répondu par la négative à cette question, 15 ont été impliqués dans des délits et 4 ne l'ont pas été.

Il n'y a pas eu de question précise permettant d'identifier les critères utilisés pour évaluer la réussite ou l'échec de leur réinsertion sociale. Toutefois les commentaires que certains ont formulés nous font comprendre les raisons pouvant motiver leur évaluation, par exemple: le fait de travailler, celui d'être aux études, le fait aussi d'avoir constaté une amélioration de leur comportement, de leur caractère ou de leur personnalité et le fait de ne plus commettre de délits ou d'avoir cessé ou diminué la consommation de drogues sont des critères utilisés pour qualifier une réinsertion de réussie. Quant à ceux qui ont répondu ne pas avoir réussi leur réinsertion, certains ont dit être comme avant le séjour et d'autres, enfin, ont avoué commettre des délits depuis leur sortie.

. Principales difficultés rencontrées après la sortie

Qu'est-ce que les jeunes ont trouvé le plus difficile après leur sortie du centre dans leur démarche de réinsertion? En voici la liste détaillée:

> "Le manque d'affection, trouver du travail, passer en cour (délits), un manque de connaissances sur tout, se faire de nouveaux amis, l'ennui des activités et du monde du C.A.R, vivre sans travail et sans argent, faire son chemin dans la vie, les conflits familiaux, se prendre en main, retourner à l'école régulière, être montrée du doigt, la solitude, trouver un logement modique, vivre, ne pas se laisser entraîner dans des délits, admettre ses torts, aller en famille d'accueil, l'adaptation à un autre style de vie, la drogue, se faire à manger, prendre sa place dans la société, rentrer dans une autre institution, la perte de sa fille pendant un an, se débrouiller seule, ne pas avoir de famille, accepter son état".

Cette liste fait voir une adaptation difficile due principalement aux problèmes d'argent, au manque de travail et à la solitude. Ces propos nous portent à penser qu'il y a place pour des mesures de soutien après la sortie du C.A.R.

. Aspects importants qui n'ont pas été abordés

Le questionnaire touchait la plupart des dimensions appartenant au vécu des jeunes. Pourtant, certains répondants auraient aimé aborder d'autres sujets qui leur semblaient importants ou alors en approfondir quelques-uns. Voici en quoi ces sujets consistent: le côté spirituel de leur vie, leurs sentiments vécus, les foyers de groupe, les familles d'accueil, les frustrations quotidiennes, les visites des parents au C.A.R., la sexualité et finalement, le rôle de l'éducateur.

D'autres répondants ont dit trouver le questionnaire très complet et certains auraient préféré passer ce questionnaire avec l'intervieweur en personne.

Ce sont là des aspects qui méritent effectivement toute notre attention et qui sous-entendent en quelque sorte des suggestions intéressantes de la part des jeunes.

4.2 Analyse bivariée des variables

Suite à l'analyse descriptive qui précède, cette partie des résultats présente les relations qui peuvent exister entre certaines variables. L'établissement des liens entre des variables ainsi que l'intensité des relations entre elles, s'il y a lieu, peuvent apporter des éléments d'explication concernant les facteurs de risque ou de protection liés à la réinsertion sociale.

4.2.1 Relations avec quelques dimensions de la vie quotidienne

Commençons par la mise en relation des C.A.R. avec certaines dimensions de la vie des anciens et anciennes. A chacune des variables présentées, l'association statistique est mentionnée, s'il y a lieu. Dans les autres cas, s'il n'en est pas fait mention, c'est que les tests ne sont se pas révélés significatifs.

. Les emplois

Le nombre d'emplois à temps complet et à temps partiel occupés par les jeunes selon chaque C.A.R. se répartit comme suit:

TABLEAU 27

Nombre d'emplois occupés par les répondants selon chaque C.A.R.

(nombre absolu)

Nombre d'emplois / Établissements	Temps complet			Temps partiel			
	1 à 3 %	4 et + %	aucun %	1 à 3 %	4 et + %	aucun %	total %
Pavillon des Jeunes	39	15	46	39	18	43	100
Mont d'Youville	51	9	39	59	0	41	100
Cinquième Saison Nord	65	18	17	55	12	33	100
Cinquième Saison Sud	48	13	39	46	14	40	100 (176)

Relativement aux emplois à temps complet, seul le Pavillon des Jeunes présente un ge plus élevé pour ceux qui n'en ont occupé aucun. Les trois autres C.A.R. concentrent leurs ex-bénéficiaires dans la catégorie 1 à 3 emplois. Pour ce qui est des emplois à temps partiel, la même situation se présente. A Cinquième Saison Nord, le taux de répondants ayant travaillé à temps complet et à temps partiel est très élevé. L'occupation d'emplois à temps complet chez les femmes est de l'ordre de 58% (23 répondantes) pour celles qui ont eu de 1 à 3 emplois et de 42% (17 répondantes) pour celles qui en ont occupé de 4 à 6.

. Niveau de scolarité et nombre d'emplois à temps complet

Par cette corrélation, nous avons voulu savoir si le niveau de scolarité influence le fait d'occuper un emploi à temps complet. Il s'est avéré effectivement que plus le degré scolaire était élevé, plus il y avait de répondants occupant des emplois à temps plein: 69% de ceux ayant complété leur 1er, 2e ou 3e secondaire ont travaillé à temps plein, 78% de ceux ayant complété leur 4e secondaire ont travaillé à temps plein depuis leur sortie; au niveau de la 5e année du secondaire, 89% ont travaillé à temps plein. L'association est significative (X2=8,7). (L'intensité de la relation C=0,17 et le V de Cramer=0,22 sont toutefois assez faibles).

. Les sentiments ressentis à la période actuelle par les jeunes selon chaque C.A.R.

De façon rétrospective, quels sont les sentiments qu'éprouvent les jeunes face à leur vécu actuel? Le sentiment de confiance est de loin le plus fort, parmi tous les autres; 46% des répondants du Pavillon des Jeunes, 62% du Mont d'Youville, 37% à Cinquième Saison Sud et 50% à Beauport disent ressentir de la confiance à plusieurs égards. Le sentiment de joie est ensuite exprimé par les jeunes: 36% des répondants au Pavillon des Jeunes, 35% au Mont d'Youville, 25% à Lauzon et 26% à Beauport. Quant aux sentiments de peur, de découragement ou de vengeance, ils représentent à peine 10% dans chacun des centres.

. L'aide souhaitée au départ du centre selon les C.A.R.

On a vu, dans la présentation des résultats, ce que les jeunes ont souhaité après leur sortie de façon globale. Voyons maintenant les réponses d'après chaque C.A.R.

TABLEAU 28

Formes d'aide souhaitée au départ du centre selon le C.A.R.

(nombre absolu)

Formes d'aide / Établissements	Financière %	Psychologique %	Famille %	logement %	Emploi %	Aucune aide %	Total %
Pavillon des Jeunes	11	7	21	3	15	43	100
Mont d'Youville	23	9	6	18	27	17	100
Cinquième Saison S.	14	8	4	6	21	17	100
Cinquième Saison N.	12	19	7	5	33	24	100
							(176)

L'aide à se trouver de l'emploi est très désirée au Centre Cinquième Saison et au Mont d'Youville. L'aide désirée au niveau de la famille se fait sentir davantage au Pavillon des Jeunes (21%), l'aide à se trouver un logement et l'aide financière sont exprimées plus fortement au Mont d'Youville, tandis que l'aide psychologique est plus souvent exprimée à Cinquième Saison Nord. Quant à ceux n'ayant souhaité aucune aide, ils sont plus nombreux au Pavillon des Jeunes.

. Les souhaits non obtenus selon les C.A.R.

Dans tous les C.A.R., les rencontres avec les jeunes de l'extérieur est le souhait le plus souvent exprimé. Au Pavillon des Jeunes, 32% des répondants expriment ce souhait. Les contacts avec des organismes extérieurs sont également importants, particulièrement au Pavillon des Jeunes (25%) et à Cinquième Saison Nord (24%). On souhaite donc de plus grands échanges entre le C.A.R. et le milieu externe.

4.2.2 Quelques aspects de la période post-séjour

Regardons maintenant la mise en relation du sexe avec quelques aspects de l'après séjour.

. L'évaluation de la relation familiale après la sortie, selon le sexe

Cette évaluation faite par les répondants se présente de la façon suivante: du côté des femmes, 57% ont qualifié cette relation comme étant facile, 25% ont répondu plus ou moins facile, 12% l'ont dite difficile et 5% des cas ne s'appliquent pas. Du côté des hommes, 59% l'ont qualifiée de facile, 28% de plus

ou moins facile, 9% de difficile et 4% des cas ne s'appliquent pas. On peut dire que dans l'ensemble, pour les hommes comme pour les femmes, les relations sont considérées comme bonnes.

. L'attitude du père et de la mère

On a demandé aux répondants de qualifier l'attitude du père et de la mère à leur égard après la sortie du centre. Voici les résultats.

TABLEAU 29

Attitude du père et de la mère selon le sexe du répondant

(nombre absolu)

Sexe du répondant / Attitudes parentales	Père		Mère	
	masculin %	féminin %	masculin %	féminin %
Autoritaire	17	10	14	12
Compréhensive	37	32	67	56
Indifférente	9	25	7	10
Absent	22	10	9	20
Ne s'applique pas	15	22	3	2
TOTAL	(136)100	(40) 100	(136)100	(40) 100

L'attitude autoritaire du père est légèrement plus fréquente à l'égard des hommes (17%) qu'à l'égard des femmes (10%) et pratiquement sans différence du côté de la mère. L'attitude compréhensive du père est presque la même vis-à-vis des hommes et des femmes; tandis que l'attitude compréhensive de la mère présente une différence plus marquée vis-à-vis des hommes (67%) que vis-à-vis des femmes (56%). Quant à l'attitude indifférente du père, elle est plus fréquente chez les répondantes (25%) que chez les répondants (9%) mais presque semblable pour la mère,

soit 7% et 10%. Le père est davantage absent chez les hommes (22%) que chez les femmes (10%); à l'inverse, la mère est davantage absente du côté des femmes (20%) que du côté des hommes (9%). Dans l'ensemble, la majorité des répondants trouvent que l'attitude de leur père et mère est compréhensive.

. Maintien du contact avec l'éducateur et le travailleur social selon le sexe

Le suivi avec un éducateur après la sortie, pour quelques motifs que ce soit, ne présente pas de différence auprès des garçons et des filles. En effet, presque la moitié d'entre eux ont maintenu le contact pour poursuivre la relation avec lui, comme on l'a vu dans la section de l'analyse descriptive.

Quant au maintien du contact avec le travailleur social, le pourcentage est plus élevé chez les femmes (40%) que chez les garçons (30%). La principale raison du maintien du contact est, encore une fois, pour poursuivre la relation.

4.2.3 Relations entre d'autres variables

. Retour aux études et évaluation des activités scolaires

Une évaluation qualifiée de médiocre des activités scolaires durant le séjour au centre influence-t-elle le retour aux études après la sortie? Oui, car parmi les 112 jeunes qui sont retournés aux études, 41% ont évalué les activités scolaires excellentes, 23% ont évalué les activités scolaires médiocres. Parmi les 63 jeunes qui ne sont pas retournés aux études, 32% ont évalué les activités scolaires excellentes et 38% ont évalué les activités scolaires médiocres, avec un X2 égal à 7,7 et un gamma=0,26 (le lambda=0,02).

soit 7% et 10%. Le père est davantage absent chez les hommes (22%) que chez les femmes (10%); à l'inverse, la mère est davantage absente du côté des femmes (20%) que du côté des hommes (9%). Dans l'ensemble, la majorité des répondants trouvent que l'attitude de leur père et mère est compréhensive.

. Maintien du contact avec l'éducateur et le travailleur social selon le sexe

Le suivi avec un éducateur après la sortie, pour quelques motifs que ce soit, ne présente pas de différence auprès des garçons et des filles. En effet, presque la moitié d'entre eux ont maintenu le contact pour poursuivre la relation avec lui, comme on l'a vu dans la section de l'analyse descriptive.

Quant au maintien du contact avec le travailleur social, le pourcentage est plus élevé chez les femmes (40%) que chez les garçons (30%). La principale raison du maintien du contact est, encore une fois, pour poursuivre la relation.

4.2.3 Relations entre d'autres variables

. Retour aux études et évaluation des activités scolaires

Une évaluation qualifiée de médiocre des activités scolaires durant le séjour au centre influence-t-elle le retour aux études après la sortie? Oui, car parmi les 112 jeunes qui sont retournés aux études, 41% ont évalué les activités scolaires excellentes, 23% ont évalué les activités scolaires médiocres. Parmi les 63 jeunes qui ne sont pas retournés aux études, 32% ont évalué les activités scolaires excellentes et 38% ont évalué les activités scolaires médiocres, avec un X2 égal à 7,7 et un gamma=0,26 (le lambda=0,02).

Toutes proportions gardées, le nombre de répondants ayant qualifié les activités scolaires comme étant médiocres est plus nombreux chez ceux qui ne sont pas retournés aux études.

. Perception de l'avenir et projets actuels

Le fait d'avoir des projets ou non influence-t-il la perception de l'avenir? Les chiffres démontrent qu'il n'y a pas d'influence car la majorité des répondants ont des projets (88%), peu importe leur perception de l'avenir; ce qui est un signe positif dans le vécu des jeunes.

. Perception de l'avenir maintenant contre sentiments ressentis maintenant

Dans l'analyse descriptive, on a vu la relation entre ces deux variables mais pour la période relative à la sortie du centre. Dans le cas de la période actuelle, on n'a relevé aucune association significative. Seuls les sentiments de joie et de confiance sont ressentis davantage par ceux ayant une perception facile de l'avenir. Les sentiments de peur et de découragement sont pratiquement absents. Ce qui est particulier, c'est que le sentiment d'espoir qui était partagé par 31% des répondants après la sortie a considérablement diminué à la période actuelle où il n'est plus que de 12%. Cet écart peut-il être attribué aux difficultés qu'a rencontrées le jeune dans sa période de réinsertion?

. Les sentiments ressentis à la sortie contre l'utilisation des ressources d'aide.

Dans le cas de ces variables, une seule association significative a été relevée: la ressource de l'aide sociale et le sentiment de joie à la sortie (X^2=4,4 et le

lambda=0,19). En effet, parmi les 57 répondants ayant utilisé l'aide sociale, 25 ressentent de la joie. Quant aux autres ressources utilisées, même s'il n'y a pas d'association statistique, on peut relever que l'utilisation des services d'un travailleur social (26 répondants) est reliée chez 18 d'entre eux à un sentiment d'espoir. L'aide apportée par un éducateur à la sortie est reliée à des sentiments d'espoir, de joie et de confiance chez 30 jeunes ayant utilisé cette ressource.

. Consommation de drogues contre les amis actuels

Cette corrélation ne présente pas d'association significative mais révèle des tendances intéressantes à examiner.

TABLEAU 30

Consommation de drogue et amis fréquentés actuellement

(nombre absolu)

Consommation de drogues / Amis actuels	Oui		Non		Total	
	NA	%	NA	%	NA	%
Anciens amis avec les mêmes problèmes		15		4		9
Anciens amis avec des problèmes différents		13		17		15
Nouveaux amis sans problème		41		47		44
Nouveaux amis avec des problèmes différents		19		16		18
Solitaire		7		12		10
Amis du centre		5		4		4
TOTAL	(103)	100	(128)	100	(231)	100

Note: Plusieurs catégories d'amis sont possibles.

lambda=0,19). En effet, parmi les 57 répondants ayant utilisé l'aide sociale, 25 ressentent de la joie. Quant aux autres ressources utilisées, même s'il n'y a pas d'association statistique, on peut relever que l'utilisation des services d'un travailleur social (26 répondants) est reliée chez 18 d'entre eux à un sentiment d'espoir. L'aide apportée par un éducateur à la sortie est reliée à des sentiments d'espoir, de joie et de confiance chez 30 jeunes ayant utilisé cette ressource.

. Consommation de drogues contre les amis actuels

Cette corrélation ne présente pas d'association significative mais révèle des tendences intéressantes à examiner.

TABLEAU 30

Consommation de drogue et amis fréquentés actuellement

(nombre absolu)

Consommation de drogues / Amis actuels	Oui NA	Oui %	Non NA	Non %	Total NA	Total %
Anciens amis avec les mêmes problèmes		15		4		9
Anciens amis avec des problèmes différents		13		17		15
Nouveaux amis sans problème		41		47		44
Nouveaux amis avec des problèmes différents		19		16		18
Solitaire		7		12		10
Amis du centre		5		4		4
TOTAL	(103)	100	(128)	100	(231)	100

Note: Plusieurs catégories d'amis sont possibles.

Chez ceux qui fréquentent encore des anciens amis avec les mêmes problèmes qu'eux, le pourcentage de répondants qui consomment de la drogue (15%) est plus élevé que le pourcentage de ceux qui n'en consomment pas (4%). Par contre, chez les répondants qui ont des anciens amis avec des problèmes différents et chez ceux qui ont des nouveaux amis sans problème, le pourcentage de ceux qui ne consomment pas de drogue est plus élevé. Il en est ainsi pour ceux qui n'ont pas d'amis.

Chez les répondants ayant de nouveaux amis avec des problèmes différents ou des amis du centre, le pourcentage de ceux qui consomment de la drogue est semblable au pourcentage de ceux qui s'en abstiennent.

On peut en déduire que le fait de fréquenter des anciens amis ayant les mêmes problèmes est un facteur de risque vis-à-vis de la consommation de drogue. La relation de cause à effet pourrait peut-être s'inverser.

4.3 Analyse de l'aspect des délits

L'analyse des corrélations de cette section traite presque exclusivement de l'aspect des délits. Par sa mise en relation avec certaines variables, cette dimension du vécu des anciens et anciennes permet d'éclairer, dans une certaine mesure, le processus de réinsertion sociale dans sa réussite ou dans son absence de réussite.

- Consommation de drogues et implication dans des délits

On s'est d'abord demandé si le fait de consommer de la drogue ou non pouvait avoir une influence sur la commission d'actes délictueux.

Chez les femmes, aucune association statistique n'est apparue; cependant, la proportion de celles qui consomment de la drogue et qui sont impliquées dans des délits est plus élevée que la proportion de celles qui ne consomment pas de drogues et qui sont impliquées dans des délits. Ces pourcentages sont respectivement de 37% et de 13%.

Chez les hommes, 59% (49) de ceux qui sont impliqués dans des délits consomment de la drogue, tandis que 41% (34) n'en consomment pas. De plus, une très forte différence apparaît lorsqu'on utilise la consommation de drogue comme variable indépendante: 78% de ceux qui en consomment sont impliqués dans dans des délits, contre 22% qui ne sont pas impliqués (X2=11,4 et coefficient de contingence =0,129).

Il s'est avéré que pour les trois types de délits les plus courants, c'est-à-dire les vols avec effraction, les vols sans effraction et les infractions au code de la route, il existe une association significative avec la consommation de drogue.

Parmi les 72 répondants qui consomment de la drogue, 31% (22) ont commis des vols avec effraction, tandis que parmi les 103 répondants qui ne consomment pas de drogue, 14% d'entre eux (14) ont commis ce type de délit (X2=6,4 et le PHi, qui indique la force de l'association, est égal à 0,20). C'est donc dire que moins on consomme de drogue, moins on commet de vols avec effraction. Autrement dit, la probabilité de commettre des vols est plus grande chez ceux qui consomment de la drogue (61%) que chez ceux qui n'en consomment pas (39%).

Les vols sans effraction présentent les mêmes probabilités. Parmi les 72 répondants qui consomment de la drogue, 36% ont commis des vols sans effraction contre seulement 9% chez ceux qui en consomment pas.

Les infractions au code de la route se présentent comme suit:

- 16% de ceux qui ne consomment pas de drogue ont été impliqués dans des infractions au code de la route,

- 37% de ceux qui consomment de la drogue ont été impliqués dans des infractions au code de la route.

La probabilité d'être impliqué dans ce type de délit double avec la consommation de drogue (X2=9,8 et PHI=0,25).

En ce qui concerne les autres types de délits, tels que trafic de drogues, vandalisme, bagarres et voies de fait, la répartition des répondants indique la même tendance que pour les trois premiers types de délits mais sans association significative.

Note: Au centre Cinquième Saison, le fait de consommer de la drogue et d'être impliqué dans des délits présente une association statistique (X2=5,1 et coefficient de contingence=0,29).

. Les amis à la sortie du centre et maintenant et les démêlés avec la justice

Deux aspects du vécu des jeunes ont été mis en relation: les démêlés avec la justice et les amis fréquentés à la sortie et maintenant, ceci afin de connaître l'influence du type d'amis sur la commission de délits occasionnant des démêlés avec la justice. Voici ce que les résultats démontrent:

TABLEAU 31

Répartition des répondants selon les démêlés avec la justice et le type d'amis fréquentés

A la sortie

(nombre absolu)

Type d'amis / Répondants	amis avec problèmes %	amis sans problème %	Total %
avec démêlés	32	19	51
sans démêlé	22	27	49
TOTAL	(106) 54	(89) 46	(195) 100

Note: Un seul répondant peut avoir plusieurs types d'amis.

TABLEAU 32

Maintenant

(nombre absolu)

Type d'amis / Répondants	amis avec problèmes %	amis sans problème %	Total %
avec démêlés	24	35	59
sans démêlé	16	25	41
TOTAL	(74) 40	(112) 60	(186) 100

Note: Un répondant peut avoir plusieurs types d'amis.

Ces résultats démontrent que la probabilité d'avoir des démêlés avec la justice varie avec la fréquentation d'amis qui ont des problèmes (on a vu que parmi ces amis avec problèmes, certains commettaient des délits). Cette tendance est très nette à la sortie. Les répondants n'ayant pas de démêlés avec la justice fréquentent davantage des amis sans problèmes.

Dans l'étude de F. Vitaro, parmi ceux qui ont renoué contact avec les amis ayant des problèmes, plus du tiers ont eu des démêlés avec la justice (p.90 de l'étude de Vitaro), ce qui correspond d'assez près à nos résultats.

. L'incarcération et les amis à la sortie

Rappelons d'abord que parmi nos 176 répondants, 13 sont incarcérés (7%). La fréquentation d'anciens amis avec des problèmes se retrouve davantage chez les répondants incarcérés. De plus, les répondants qui n'ont pas été incarcérés se font davantage de nouveaux amis sans problème que ceux de l'autre groupe. C'est la catégorie des anciens amis avec des problèmes qui enregistre la plus forte différence entre les sujets incarcérés et ceux qui ne le sont pas, soit plus de 25%, ce qui est relativement important.

. Implication dans des délits et projets à la sortie

Les chiffres révèlent que parmi les 91 répondants ayant été impliqués dans des délits, 64% d'entre eux avaient des projets à leur sortie du centre, tandis que 36% n'en avaient pas. Parmi les 85 répondants qui n'ont pas été impliqués dans des délits, le nombre de ceux qui n'avaient pas de projets est identique, soit 48%.

En ce qui concerne les projets actuels, 83 des 91 répondants (91%) ayant été impliqués dans des délits ont des projets actuellement et 72 des 85 répondants (85%) qui n'ont pas été impliqués ont des projets. La proportion est sensiblement la même. Il ne semble pas y avoir de lien significatif entre ces variables.

Cependant, une relation significative a été observée entre la dimension projet de retourner aux études et l'implication dans des délits. Parmi les répondants qui font un tel projet, le pourcentage de ceux qui n'ont pas été impliqués dans des délits (59%) est supérieur à ceux qui y ont été impliqués (41%).

Nous avons aussi remarqué dans une analyse plus poussée (sexe-niveau scolaire-délits) que plus le niveau scolaire s'élève, moins l'implication dans les délits est forte.

. Personne ressource la première année après la sortie et les délits

L'année qui suit la sortie du centre est déterminante pour le jeune. Celui qui éprouve des difficultés peut ou non se référer à une personne ressource qui l'aidera dans ses démarches. Quelle est l'incidence de cette personne sur la commission de délits?

TABLEAU 33

Implication dans des délits et personne ressource la première année

Répondant / Personne ressource	Père, mère, frère, soeur		Travailleur social, éducateur		Extérieur de la famille		Aucune Personne		Total	
	NA	%	NA	%	NA	%	NA	%	NA	%
Impliqué		32		41		54		59		52
Non impliqué		68		59		46		41		48
TOTAL	(38)	100	(34)	100	(33)	100	(79)	100	(174)	100

L'association statistique est de X2=8,5. L'intensité de la relation (V de Cramer=0,22) n'est pas très forte toutefois.

Si l'on regarde les pourcentages en colonne, l'aide provenant des membres de la famille est davantage utilisée par les non-récidivistes: 32% chez ceux qui ont été impliqués, contre 68% chez ceux qui n'ont pas été impliqués. L'aide provenant du travailleur social ou de l'éducateur renferme également des pourcentages plus élevés chez les répondants qui n'ont pas été impliqués. Par contre, ceux qui n'ont utilisé aucune ressource d'aide sont plus nombreux à avoir récidivé (59%) que les autres (41%). Le fait de consulter une ressource d'aide, spécialement la famille, est un indice favorable à la réinsertion.

. Personne ressource à la période actuelle et délits

Dans ce cas-ci, aucune association statistique n'est apparue mais on peut dégager la même tendance que dans l'analyse précédente. Les jeunes qui utilisent des

ressources d'aide sont moins impliqués dans des délits que ceux qui n'en utilisent pas. Cette influence s'exprime très fortement dans l'aide apportée par le travailleur social et l'éducateur où 67% de ceux qui les ont consultés n'ont pas été impliqués dans des délits, contre 33% qui y ont été impliqués. En outre, 66% de ceux n'ayant utilisé aucune ressource ont commis des délits et 34% seulement d'entre eux n'en ont pas commis de délits.

Un élément peut expliquer ces résultats, c'est le facteur temps. En effet, les programmes de suivi à l'externe dispensés par les C.A.R. ne peuvent se poursuivre au-delà d'un temps limite (jusqu'à 18 ans) et plusieurs délits sont commis plus d'un an après la sortie. Là où une piste d'intervention apparaît, c'est dans la nécessité de donner un suivi à l'externe à ceux qui, justement, commettent des délits et qui ont coupé le contact avec l'éducateur et le travailleur social du C.A.R..

D'autres variables ont été croisées avec l'aspect des délits; elles n'ont cependant pas donné d'association significative.

Ces variables sont:

- les relations familiales et l'aide des parents,
- l'emploi à temps complet,
- la fréquence des sorties,
- la perception du séjour en centre d'accueil.

4.4. Synthèse

Voyons maintenant comment se caractérisent les jeunes en période de réinsertion sociale.

Les répondants sont peu scolarisés; les deux tiers d'entre eux n'ont pas dépassé le 4e Secondaire. Peu motivés pour poursuivre des études, ils désirent travailler immédiatement afin de disposer d'argent et d'acquérir des biens matériels.

Leur niveau de scolarisation les oblige à accepter des emplois de faible qualification professionnelle et peu rémunérés. Les conditions d'emploi qui ont prévalu durant les dernières années accentuent les difficultés des jeunes à l'embauche, d'autant plus que le tiers de ces jeunes n'ont pas de formation spécialisée.

Leurs sources de revenus sont l'aide sociale, un travail à temps plein ou à temps partiel, et les revenus eux-mêmes sont, pour près des trois quarts, inférieurs à 200 $ par semaine. De plus, un répondant sur trois a contracté des dettes assez importantes, ce qui l'oblige fréquemment à vivre chez ses parents.

La consommation de drogue chez les jeunes a subi une importante diminution depuis leur séjour en C.A.R. bien que 40% d'entre eux en consomment toujours et ce, sur une base régulière. Ils en prennent surtout avec leurs amis, pour relaxer ou par ennui. Les trois quarts prennent de l'alcool de façon régulière, ils disent alors qu'il n'y a pas de problème relié à cette consommation, qu'ils qualifient de sans abus.

La majorité des répondants vivent à Québec, dont un fort pourcentage à la basse ville, là où les loyers sont à prix modiques. Les autres se répartissent sur le territoire de la région 03. Ils vivent en appartement ou chez leurs parents.

La presque totalité de ces jeunes ont encore leur père et leur mère ou l'un des deux. Pour le tiers de l'échantillon, les parents sont divorcés légalement. De façon générale, les contacts avec la mère sont maintenus alors que ceux avec le père sont moins fréquents. Quelques répondants considèrent la famille d'accueil comme la véritable famille.

Les relations familiales sont généralement considérées comme faciles. La plupart ont reçu de l'aide de leurs parents à leur sortie du centre. Le père est le plus souvent commerçant, travailleur spécialisé ou sans emploi, alors que la mère est généralement ménagère, sans revenu ou assistée sociale. L'attitude des parents à la sortie du centre est plutôt compréhensive.

Les frères et les soeurs sont fréquentés de façon régulière, les relations sont bonnes et peuvent aller jusqu'à l'entraide.

Quelques répondants fréquentent la parenté (oncles, tantes, cousins, cousines). La belle-famille prend une grande importance, surtout pour ceux qui n'ont pas de contact avec leur famille naturelle.

Outre le réseau familial élargi, les jeunes ont surtout des contacts avec des amis. Qu'ils soient mariés ou non, c'est avec le conjoint ou la conjointe que se forme la relation la plus importante. Certains n'ont pour amis que des compagnons de travail ou d'étude. Les célibataires sont plus tournés vers les amis que ceux et celles qui sont mariés, avec ou sans enfant. Ces derniers fréquentent surtout la famille et la belle-famille.

Ceux qui établissent des relations avec des pairs qui sont sans problème semblent connaître une bonne adaptation sociale. Par contre ceux qui fréquentent des amis avec des problèmes vivent une réinsertion plus difficile. C'est le cas particulièrement pour ceux qui côtoient des amis ou des membres de leur famille qui sont engagés dans des activités délinquantes.

Mis à part quelques jeunes qui font partie d'équipes sportives, de "gang" de motards ou de groupes de musique, le réseau des relations intimes apparaît assez restreint.

Les jeunes font appel à des personnes ressources ou à des organismes pour résoudre leurs problèmes (pauvreté, drogue, alcool, délinquance). On a pu dénombrer une quarantaine de ressources différentes utilisées par les répondants.

Pour les jeunes des deux sexes, les principales activités de loisirs sont les activités sportives, la radio, la télévision et l'audition de musique. Une différence apparaît cependant dans la pratique des activités de plein air et la fréquentation des tavernes, hôtels et clubs, qui sont plus populaires chez les hommes. La rencontre avec la famille et la belle-famille est aussi considérée comme une activité de loisirs pour plusieurs.

Un sur trois a été impliqué dans des délits. Par ordre d'importance, on retrouve l'infraction au code de la route (24%) et les vols avec ou sans effraction (21% chacun).

Certains de nos répondants qui ont eu des démêlés avec la justice consomment des drogues et en font le trafic; quelques-uns se livrent en plus à la prostitution.

Les informations que nous avons recueillies révèlent que le désir de travailler fait partie des souhaits les plus souvent exprimés. Cette volonté de trouver du travail fait également partie des éléments que les jeunes jugent utiles pour améliorer leur situation (tableau 25). Travailler constitue un de leurs projets d'avenir.

Les résultats obtenus permettent d'affirmer que l'influence des pairs est déterminante dans la réussite ou la non-réussite de la réinsertion alors que la fréquentation d'amis ayant des problèmes constitue un puissant facteur de risque. On a vu que l'abandon scolaire touchait une grande partie de nos répondants. Démotivés, ils ont besoin d'encouragement pour poursuivre leurs études, mais 69% d'entre eux déclarent ne pas avoir reçu d'encouragement. Notre étude permet également de constater que la commission des délits diminue à mesure qu'aumente le niveau scolaire.

La moitié des jeunes utilisent les ressources d'aide formelles, les autres disent se débrouiller seuls ou se référer à la famille et aux amis. Sur ce point, nous avons pu établir une corrélation entre ceux qui n'utilisent pas de ressources d'aide la première année, qu'elles soient formelles ou informelles, et la récidive.

L'aide reçue de la famille, de l'éducateur ou du travailleur social est décrite comme un facteur favorisant la réinsertion sociale. Cependant, comme les jeunes récidivent davantage après la première année, ils ne peuvent plus compter sur l'aide des éducateurs des C.A.R. car elle n'est plus disponible à cette période.

Les valeurs amour, argent, et travail rejoignent près de la moitié des répondants. Ils énumèrent aussi une longue liste de valeurs d'importance diverse.

Les projets qu'ils mettent de l'avant sont, pour les hommes, retourner aux études, fonder une famille, avoir une résidence stable et pour les femmes, réussir leur vie, faire une vie normale, aider les autres. D'une certaine manière, ils aspirent à ce qui est présenté socialement comme acceptable et gage de bonheur.

Dans le chapitre suivant, nous présentons l'analyse des entrevues.

Chapitre V

ANALYSE DES ENTREVUES

Dans ce chapitre, nous exposons le résultat des entrevues directes qui eurent lieu au domicile du jeune. Après avoir présenté les répondants, nous abordons le registre des relations et le système de soutien (ressources formelles et informelles). Afin de compléter ce portrait, les aspects suivants sont traités: loisirs, difficultés liées à la réinsertion, perception des C.A.R. et attentes des jeunes. Enfin, nous examinons longuement les problèmes de la réinsertion sociale qui est au coeur de cette démarche.

Une synthèse de chacune des entrevues est présentée en annexe à ce document, où sont condensées les dimensions suivantes: le réseau des relations, la perception du séjour, les principales difficultés vécues dans la vie quotidienne, l'évaluation de la réinsertion par le jeune lui-même et, s'il y a lieu, ses attentes envers les ressources formelles et informelles.

Rappelons que pour des fins de comparaison, l'échantillon a été divisé selon la durée de séjour en C.A.R. (moins de 2 ans et plus de 2 ans). Pour les femmes, au nombre total de 4 seulement, nous présentons les données non différenciées sur la dimension durée de séjour.

5.1 Renseignements généraux sur les répondants

Dans notre échantillon, nous retrouvons quatre femmes âgées entre 18 et 23 ans, deux sont célibataires et les deux autres vivent maritalement, une a un enfant. Elles sont locataires à Limoilou et à Saint-Roch.

Les hommes qui ont fait un séjour de moins de deux ans en centre d'accueil forment le groupe le plus important de l'échantillon: dix. L'âge moyen est de 20 ans. On compte huit célibataires, un vit maritalement et un autre est marié, deux ont un enfant. Tous sont locataires sauf un, qui demeure avec sa mère. Quatre vivent à Saint-Roch, quatre à Limoilou et deux à Saint-Malo.

Dans le groupe des séjours de plus de deux ans, on retrouve cinq hommes, tous célibataires. Ils ont 20 ans d'âge moyen et sont tous locataires.

Seuls trois jeunes proviennent de familles dont les parents vivent encore ensemble, les autres ont des parents divorcés, décédés, ou ils ne les ont jamais connus.

5.2 Relations significatives

Nous avons demandé aux jeunes d'établir le registre de leurs relations dans trois catégories: la famille, les amis et les voisins. Nous avons considéré les personnes nommées dans chacune des catégories. Ensuite, nous leur avons demandé de qualifier ces relations selon l'importance qu'ils leur accordent et enfin, d'identifier celles qui constituent leur réseau affectif.

Alors que 114 membres de la famille sont nommés par les jeunes, que la majorité (15 répondants) considère ce registre de relations comme étant important, seulement 37 de ces personnes sont incluses dans le réseau affectif.

Il y a lieu de penser que l'existence d'un réseau familial important aide le jeune homme ou la jeune femme dans sa période de réinsertion sociale. Cependant, la plupart des 19 personnes interrogées proviennent de familles éclatées par les séparations, les deuils ou les abandons. Chez les trois répondants qui ont leurs deux parents, un nous dit qu'il a très peu de relation avec eux et un autre qualifie sa relation de difficile.

Le réseau d'amis se révèle plus étendu que celui de la parenté: 17 répondants lui accordent d'ailleurs une importance primordiale. Cent vingt-trois personnes

ont été nommées et de celles-ci, 59 entretiennent des liens affectifs avec les répondants. Les amis représentent la principale ressource d'aide informelle.

Les voisins sont nommés pour un total de 46, mais trois, uniquement, font partie du réseau affectif. Seulement quatre jeunes leur accordent de l'importance.

5.3 Utilisation des ressources formelles

Les jeunes ont recours, dans leur vie quotidienne, aux C.S.S., aux CLSC, aux C.A.R. et d'autres ressources encore.

Les femmes ont nommé 30 ressources formelles: centre de réadaptation, centre de services sociaux, CLSC, aide sociale, bourse d'étudiant, agence de placement, conseiller en orientation, comptoir pour personnes défavorisées, services de santé divers (pédiatre, médecin de famille, Télé-Médic, etc.)

Les hommes ont utilisé un total de 64 ressources formelles: C.S.S., services juridiques, services d'un avocat, services hospitaliers, presbytère, aide sociale, cours aux adultes, CLSC, patro, médecin de famille et Saint-Vincent de Paul.

Le total des ressources utilisées par les 5 hommes avec un séjour de plus de deux ans est de 12, pour une moyenne de 2,4 ressources par jeune, comparativement à 64 ressources, pour une moyenne de 6,4 par jeune, pour ceux ayant un séjour de moins de deux ans (10 individus).

La moyenne des ressources utilisées par tous les jeunes est de 5,4 ressources. Pour les femmes, la moyenne est de 6,5 et pour les hommes, de 5. Les femmes utilisent légèrement plus de ressources formelles que les hommes.

5.4 Mobilisation des ressources informelles

Les jeunes interviewés ont mentionné avoir eu recours aux ressources informelles suivantes: les amis, la famille et les voisins. Ils ont également rejoint des personnes identifiées pour leurs compétences: professeur, gardienne d'enfants, employeur, syndicat, propriétaire et concierge. Ont également été mentionnés les services de la paroisse, de la radio et du journal étudiant.

Les services rendus par ces diverses ressources sont très variés. Ils répondent à des besoins financiers, à la recherche d'emploi, au support moral, aux menues réparations, aux loisirs et à la garde d'enfant. Certains services rendus sont illégaux: l'obtention de drogue, le vol et le recel des pièces volées (surtout dans le réseau des amis).

5.5 Loisirs

Les loisirs de ces jeunes sont peu nombreux. Ils pratiquent les activités sportives suivantes: ski alpin, ski de fond, hockey, badminton, soft-ball et natation. Les cours aux adultes, ceux de perfectionnement au travail, de danse, de poterie, de céramique et de métier à tisser occupent également leurs temps libres. D'autres activités telles que l'haltérophilie, la motocyclette, la motoneige, les quilles ainsi que des activités reliées aux centres récréatifs complètent ce tableau.

Nous avons constaté que les garçons pratiquent davantage les sports que les filles qui, elles, préfèrent les cours de toutes sortes.

5.6 Perception du séjour au centre

Selon les jeunes interrogés, les aspects positifs dégagés de leur séjour en centre d'accueil sont: d'avoir appris à vivre avec les autres, d'avoir pu profiter d'équipements sportifs et d'avoir découvert la nécessité de réfléchir avant d'agir.

L'étiquette ou la stigmatisation occasionnée par leur passage au centre ressort des commentaires formulés par les jeunes. Certains sont gênés d'avouer qu'ils y ont fait un séjour, ils se sentent différents des autres jeunes, ils manquent de confiance en eux, sentiment qu'ils attribuent à un encadrement trop rigide. Le fait d'avoir été mêlés à des groupes qui ont eu une influence négative sur eux est aussi mentionné.

Si l'éducateur de rencontre est très apprécié, le manque de dialogue avec les autres éducateurs, le peu d'aide à leur sortie et pour trois d'entre eux, le souvenir de la salle d'isolement, sont des points qu'ils reprochent aux C.A.R.

5.7 Attentes

Les attentes vis-à-vis les ressources d'aide sont les suivantes: les jeunes aimeraient recevoir plus d'aide de la parenté et de leurs parents à leur sortie du centre et obtenir plus d'aide matérielle de la part du centre. Ils voudraient pouvoir bénéficier d'un accès plus facile à Info-Santé et à Télé-Médic.

de même que des services gratuits d'un psychologue et d'un orienteur. Ils désireraient également avoir plus d'informations générales au sujet des organismes extérieurs.

5.8 Problèmes majeurs rencontrés durant la réinsertion

Seulement trois des personnes interrogées disent n'avoir aucun problème depuis leur sortie du centre d'accueil. Les autres jeunes disent rencontrer des problèmes.

L'argent constitue la principale difficulté à laquelle se bute le jeune en période de réinsertion. Sept de nos répondants vivent ce problème et l'un d'entre eux a dû commettre un vol pour s'en procurer.

La consommation de drogue est une autre difficulté sérieuse, trois de nos répondants sont confrontés à ce problème et l'un d'entre eux en fait le commerce.

Enfin, certains ont soit des problèmes d'auto-discipline ou de communication, soit des difficultés familiales. Un éprouve même des difficultés sur tous les plans (santé, école, travail, famille, amis).

5.9 Cote d'appréciation de la réinsertion sociale

En considérant les informations contenues dans les questionnaires et celles des entrevues individuelles (les répondants ont préalablement rempli le questionnaire), nous avons tenté d'apprécier la qualité de la réussite de la réinsertion de ces jeunes.

Pour faire ce travail, nous avons créé un instrument de mesure à partir des facteurs qui favorisent ou défavorisent une bonne réinsertion. Ces facteurs ont été préalablement identifiés par différents auteurs (Biron, Leblanc, Vitaro, Hirchi, Comité Batshaw).

Les facteurs de protection et les facteurs de risque (au nombre de 10) ont servi à développer une cotation que nous présentons à la fin de ce point. Nous avons également tenu compte du fait qu'un facteur peut contenir à la fois des aspects positifs et des aspects négatifs; par exemple, l'autonomie financière est un facteur positif, mais il ne l'est plus si la source des gains provient d'activités illicites.

Les résultats de cette évaluation sont donnés sous toute réserve, le nombre restreint de nos entrevues ne nous permettant pas de généraliser les conclusions.

Voici les facteurs retenus.

Facteurs positifs:

- l'autonomie financière,
- la stabilité dans l'emploi et dans le lieu d'habitation,
- la formation scolaire et professionnelle,
- l'influence positive des pairs,
- le support familial et cohésion de la famille,
- l'équilibre de la personnalité,
- l'ajustement social sans récidive,
- les valeurs normatives, les loisirs,
- l'implantation dans la communauté,
- l'utilisation des ressources extérieures,
- le suivi externe.

Facteurs négatifs:

- la dépendance financière,
- l'instabilité, l'environnement inconnu
- l'absence de formation, les compétences insuffisantes, le chômage chronique,
- l'influence négative et corruptible des pairs, les délits,
- l'absence de support familial, moral ou matériel,
- les troubles de la personnalité, la surconsommation de drogue et d'alcool,
- la non-adaptabilité, la marginalité, la visibilité sociale des actes déviants,
- l'absence de projet, la sous-culture délinquante,
- l'incompatibilité, l'isolement, l'inutilisation des ressources,
- l'absence de suivi lorsque nécessaire.

A chacun de ces facteurs, on a accordé +1 pour un facteur positif et -1 pour un facteur négatif. Le facteur délit a reçu le pointage -2. C'est en additionnant le pointage de chacun des sujets que l'on a décerné les cotes "réussie", "plus ou moins réussie" ou "échec" de la réinsertion.

. Réinsertion <u>réussie</u>

Huit hommes et trois femmes ont obtenu la cote réussie et possèdent en commun trois facteurs:

- la stabilité dans l'emploi et l'habitation,

- le support familial et la cohésion dans la famille,

- l'équilibre de la personnalité sans surconsommation de drogue ou d'alcool.

Tous les autres facteurs sont acquis positivement par les jeunes mais ont un poids moindre. Le point de l'insécurité et de la dépendance financière ne s'appliquent que pour le tiers d'entre eux.

. Réinsertion plus ou moins réussie

Cinq hommes vivent une réinsertion plus ou moins réussie. La situation de ces 5 jeunes nous laisse voir deux facteurs positifs communs:

- le support familial et la cohésion dans la famille,

- l'implantation dans la communauté et l'utilisation des ressources d'aide extérieures.

Ils possèdent un facteur de risque en commun: la marginalité et la visibilité d'actes déviants. Depuis leur sortie du centre, ils ne se sont pas adaptés à leur milieu. Les autres facteurs se répartissent également autant du côté positif que négatif.

. Réinsertion non réussie

Deux hommes et une femme ont été classés dans cette catégorie. Ils ont en commun les facteurs de risque suivants:

- l'insécurité et la dépendance financière,

- l'influence négative des pairs et la commission de délits,

- la non-adaptabilité et la visibilité sociale d'actes déviants.

Certains facteurs se retrouvent chez ces 3 jeunes de façon discontinue et moins fréquemment:

- l'instabilité et l'environnement inconnu (changements trop fréquents),

- l'absence de soutien parental, moral ou matériel,

- les troubles de personnalité, la surconsommation de drogue et d'alcool.

5.10 Synthèse

Suite à la compilation des données, la commission des délits et l'influence des pairs sont les facteurs qui influencent le plus la réinsertion sociale. Le facteur d'autonomie financière est commun à tous les cas de réinsertion non réussie et est présent également dans les cas de réinsertion réussie. Seulement 65% de ceux qui ont réussi leur réinsertion possèdent cette autonomie financière. Le suivi post-institutionnel est présent dans 85% des cas de réussite et dans 50% des cas d'insuccès.

De façon plus générale, les individus dont la réinsertion est une réussite comptent en moyenne neuf facteurs positifs et un négatif. Pour les cas où la réinsertion est plus ou moins réussie, les jeunes totalisent six facteurs positifs et quatre négatifs. Pour les cas où la réinsertion est un échec, le partage des facteurs s'établit comme suit: huit facteurs négatifs et deux positifs.

En résumé, les facteurs de protection partagés par le plus grand nombre d'individus sont:

- la stabilité dans l'emploi et l'habitation,

- le support familial et la cohésion dans la famille,

- l'implantation dans la communauté et l'utilisation des ressources extérieures.

Des facteurs de moindre poids sont:

- la formation scolaire et professionnelle,

- l'équilibre de la personnalité,

- le suivi post-institutionnel.

Les facteurs de risque partagés par le plus grand nombre d'individus sont:

- l'insécurité et la dépendance financière,

- l'influence négative des pairs et les délits,

- la non adaptabilité, la marginalité et la visibilité sociale des actes déviants.

Nous présentons dans le chapitre suivant les conclusions et les recommandations découlant de cette recherche.

Reprenons, à ce moment-ci, les objectifs qui devaient présider à la mise en chantier de notre projet de recherche:

- dresser un inventaire le plus complet possible de ce qu'il advient des adolescents rendus à l'âge adulte;

- identifier les facteurs de risques qui comportent le plus de difficultés lors de la réinsertion.

Le lecteur a donc, de suite, compris et reconnu que l'inventaire de la situation des adolescents a été amplement détaillé dans la partie synthèse sur l'analyse des résultats (4.4).

En première partie de la conclusion, nous reprendrons les principaux facteurs influençant la réinsertion des jeunes en les confrontant avec les données recueillies dans la littérature.

Dans un second temps, nous conclurons par des considérations générales et un certain nombre de recommandations pertinentes pour notre pratique.

6.1 Comparaison des résultats avec d'autres données

L'un des éléments le plus fréquemment associé à la réussite ou à l'échec de la réinsertion sociale est sans contredit la récidive (commission des délits et démêlés avec la justice).

D'une façon globale, nos résultats confirment les proportions de récidive déjà observées dans d'autres études antérieures (Bossé, Leblanc (1980), Vitaro (1985), Marchand-Désy (1984), Gagnon (1985). Selon ces études connues, les taux de récidives varient entre 44 et 65%. Il est cependant difficile d'établir des comparaisons terme à terme puisque les études citées n'ont pas la même période de "follow-up" et n'ont pas les mêmes sources de cueillette de données. En effet, notre taux de récidive se situe à 47% durant les 12 premiers mois; le taux s'élève à 53% après la première année de sortie du centre d'accueil. Il faut considérer que ces taux sont appliqués à l'ensemble de la population de l'étude, sans distinction entre les 3 centres d'accueil.

S'il fallait aborder la récidive masculine par rapport à la récidive féminine, nous y découvririons un taux de récidive supérieur aux taux avancés. La récidive chez les filles n'est pas le reflet fidèle de leurs comportements marginaux: la société et, en majorité, les agents de régulation sociale (policiers, juges, procureurs) tendent à ne pas inculper les filles dans des dénonciations officielles. Soit pour des raisons sociales, soit pour des raisons d'attitudes protectrices, les comportements des filles sont davantage sous le couvert d'une prot ion judiciaire.

Lorsque l'on considère la fréquence des délits selon la période des 12 premiers mois et celle qui suit la première année, on se rend compte que l'augmentation des délits se fait sentir dans la catégorie des infractions au code de la route.

Nous sommes relativement certains des allégations et des verbalisations des adolescents sur leur implication dans des délits. En effet, après une vérification aux systèmes d'information judiciaire, la récidive avouée est très près de la récidive officielle.

Nous n'avons pas recueilli d'informations sur le retour au centre d'accueil de nos sujets d'étude. Cette donnée nous aurait permis de connaître le taux de retour de jeunes en institution suite à l'échec de leur réinsertion sociale.

Certains facteurs de risques et de protection ont été statistiquement reliés à la récidive, soit la consommation de drogue, le projet de retour aux études et la présence d'une personne ressource la première année de la sortie.

Le phénomène de consommation de drogue a été nettement associé au phénomène de la récidive tant dans l'étude de Rossé et Leblanc (1980) que dans celle de Vitaro (1985). Notre étude en vient à la même constatation: on trouve que 78% de jeunes qui consomment de la drogue sont impliqués dans des délits.

Par contre, le taux de consommation se trouve variable chez notre population de jeunes: elle passe de 75% durant la première année de la sortie à un taux de 41% à la période de l'enquête.

Comment expliquer la progression inverse entre l'implication dans les délits (47% à la sortie et 53% maintenant) et la consommation de drogue (75% à la sortie et 41% maintenant)? Cela tient, à notre avis, à l'augmentation des infractions au code de la route. Cette dernière augmentation est conditionnée par un plus grand nombre de jeunes qui acquièrent un permis de conduire; et cela est de plus en plus probable à mesure que les jeunes vieillissent.

Une autre variable, "projet de retour aux études", a manifesté un lien significatif avec la variable "non implication dans les délits".

Lorsque l'on considère dans une perspective plus grande cette association, on constate que 64% de notre échantillon est retourné aux études après leur sortie du centre. Comme on l'a vu, l'abandon scolaire touchait une proportion importante des répondants. On doit constater que peu de jeunes ont reçu un encouragement à poursuivre leurs études: 16% ont été encouragés par leurs parents, 8%, par le travailleur social et l'éducateur, 69% ne l'ont été par personne. C'est donc dire que la décision de retourner aux études vient du jeune lui-même.

Les proportions de retour à l'école que l'on a retrouvées dans notre étude se situent dans le même ordre de grandeur dans l'étude de Vitaro (55%) et dans celle de Marchand-Désy (1984) (60%). Cependant les données recueillies chez les ex-Boscovilliens se démarquent des nôtres: en effet, un adolescent sur trois (33%) retourne aux études après sa sortie de Boscoville. Il est à noter que les anciens de Boscoville allient emploi et activités scolaires durant les 12 premiers mois après la sortie du centre.

Cette forte proportion de retour à l'école doit être mise en parallèle avec la situation économique des années 1980: lorsque des possibilités d'emploi sont moins nombreuses, cela incite assurément les jeunes à poursuivre ou à reprendre un cheminement scolaire. D'ailleurs, selon Provost (1987) "une hausse de la fréquentation scolaire est partiellement artificielle. Elle n'indique peut-être pas d'abord une volonté d'acquisition d'une meilleure scolarisation que l'absence de choix qui force à demeurer à l'école". (1)

L'analyse de l'association positive entre l'implication dans des délits et la <u>présence d'une personne ressource</u> la première année de la sortie prend une importance déterminante.

---

(1) Provost M., <u>Les nouveaux phénomènes sociaux</u>: la catégorie sociale "jeunes", p. 19.

Lorsque l'on considère les études parallèles à la nôtre, il ressort que les jeunes de l'Étape (étude de Vitaro), lors d'une compilation de 1984, ont eu à 80% des contacts avec leur ex-éducateur. Pour 40 d'entre eux, ces contacts ont pris la forme d'une relation d'aide. Gagnon (1985), pour sa part, constate "le peu de ressources et d'efforts qui sont investis pour accompagner ces jeunes dans une période particulièrement critique de leur cheminement comparativement à celle déployées au moment de leur entrée et de leur séjour dans le réseau des services sociaux." (2)

Leblanc (1983) conclut dans sa vaste évaluation de Boscoville que ce centre devrait se doter d'un programme d'accompagnement des jeunes basé "en premier lieu sur les besoins vitaux et ensuite qui s'attarde au fonctionnement psychologique" (p.400). Les travaux de recherche sur Boys' Farm semblent démontrer des résultats positifs lorsque l'on utilise un tel accompagnement dans le milieu (Leblanc (1983)).

Il ne faut pas perdre de vue que l'accompagnement social par un professionnel n'est pas généralisé à l'ensemble de notre clientèle: en effet, seulement 20% de nos jeunes disent avoir reçu de l'aide du travailleur social depuis leur sortie; 14% des jeunes ont obtenu un accompagnement d'un éducateur depuis leur sortie du centre. Durant la période couverte par notre enquête, les pratiques d'accompagnement des jeunes en réinsertion sociale étaient variables selon les centres d'accueil. Nous serions portés à croire que certains adolescents, garçons et filles, ont pu bénéficier d'un accompagnement sans le révéler lors de l'enquête.

Cette parcimonie dans l'accompagnement professionnel à la sortie du centre d'accueil devient intolérable lorsque l'on considère l'importance de l'aide

---

(2) Gagnon, C., Réinsertion sociale des jeunes délinquants, p. 26.

souhaitée par les jeunes. En effet, 40% des jeunes (68) attendent, entre autres appuis, une aide financière et un soutien pour entrer sur le marché du travail.

A la lumière des résultats et en référence à ceux des autres recherches (Vitaro (1985), Gagnon (1985), Bossé et Leblanc (1980), on doit énoncer que le risque pour un jeune en réinsertion sociale de commettre des délits augmente avec la fréquentation d'amis qui ont des problèmes.

Les observations de Bossé et Leblanc sont catégoriques: "ceux qui se sont liés d'amitié avec des délinquants se trouvent massivement au nombre des récidivistes". (3)

Gagnon (1985) renchérit: les fréquentations "d'amis ou d'adultes encore impliqués dans des activités illégales [...] sont clairement associées à la récidive". (4)

Dans cette étude, la même association positive entre la fréquentation d'amis délinquants et la récidive se confirme pour la période "à la sortie du centre". Cependant à la période actuelle, la même tendance se vérifie pour les répondants sans démêlés avec la justice mais elle est inversée pour les répondants ayant des démêlés. Cette réaction des derniers répondants peut s'expliquer par une certaine méfiance à l'endroit de l'intervieweur et par la crainte d'une utilisation de ces informations contre eux-mêmes ou leurs amis.

---

(3) Bossé M., Leblanc M., L'adaptation sociale des anciens de Bosco, rapport final n° 4, Montréal, GRIJ, p. 159.

(4) Gagnon, C., ibid, pp. 17-27.

Dans d'autres recherches antérieures, certains facteurs ont été clairement associés à la récidive:

- les relations familiales et l'aide des parents,
- l'emploi à temps complet et la période d'inactivité,
- la fréquence des visites et la perception du séjour en centre d'accueil.

Comment expliquer que nos données ne confirment pas ces constatations?

Pronovost et Leblanc (1979) ont largement développé la relation significative entre le maintien d'un jeune dans une activité structurée (travail) et la récidive. Pour les garçons, l'implication à l'école, et dans le travail encore plus, dissuade de l'agir délinquant (Pronovost-Leblanc 1979). Gagnon (1985), dans son étude, a relevé une association statistique entre le laps de temps sans emploi et la récidive: plus le jeune est longtemps sans emploi, quelles qu'en soient les raisons, plus il a de risques de récidiver.

Notre étude, comme celle de Vitaro, ne réussit pas à trouver de lien significatif entre les emplois à temps complet, partiel ou occasionnel et la commission des délits. Cependant, nos chiffres démontrent que plus une période d'inactivité se prolonge, plus il y a des répondants impliqués dans les délits. Les données abondent dans le même sens que celles de Pronovost et nous y attachons une valeur prépondérante.

La perception du séjour en centre d'accueil ne trouve pas de lien étroit avec la récidive: peut-on y voir une indication laissant présager que les adolescents tendent à se conformer davantage à la vie quotidienne du centre de réadaptation? Cette attitude conformiste serait vécue comme une attitude de complaisance qui ne

laisse pas de place à un véritable changement chez l'individu. Cette hypothèse nous est suggérée par le taux élevé de la satisfaction de la vie au centre de réadaptation.

Même si les données ne confirment pas une incidence des relations familiales et de l'aide des parents sur la récidive, nous somme portés à considérer cette dimension des relations familiales. Vitaro (1985) avait observé le même phénomène.

Cependant, ce dernier constate une relation significative entre l'attitude compréhensive de la mère et la non-implication dans les délits. Nous n'avons pas vérifié ce lien statistique.

Ce qui émerge des observations laisse voir que l'aide provenant des membres de la famille est davantage utilisée par les non-récidivistes. Pour pouvoir bien cerner cette dimension (aide des parents contre récidive), il y aurait lieu de contrôler, dans l'étude statistique, la valeur de l'influence des parents ou de la famille. Certains jeunes ont peut-être compris l'influence négative de leurs relations avec leurs parents: ils ont dû à ce moment-là en venir à une "rupture" de contacts avec le milieu familial.

Notre étude permet de retenir que les facteurs suivants influencent la réinsertion des jeunes:

- l'offre d'un suivi par une personne ressource significative pour le jeune,
- l'absence de contact avec des amis encore impliqués dans des activités illégales,
- le maintien des relations entre l'adolescent et sa famille,
- la réduction de la période d'inactivité après la sortie du centre.

6.2 Recommandations

La présentation de ces principaux facteurs tirés de l'analyse des résultats permet de pointer quatre recommandations pour améliorer la réinsertion sociale.

1. La famille du jeune étant le milieu privilégié de réinsertion et demeurant, malgré ses lacunes, le centre des relations du jeune: **le centre d'accueil aurait tout avantage à s'ouvrir au travail conjoint avec la famille pendant le placement du jeune.**

   Cette orientation dépasse largement les liens utiles et techniques des visites et des sorties; elle s'insère plutôt dans un travail de collaboration étroite pour lequel les parents demeurent, en fait, les responsables de leur jeune.

   En pratique, la famille devrait être associée de près à la rééducation du jeune.

2. A sa sortie du centre d'accueil, le jeune se retrouve souvent seul pour faire face à plusieurs types de situations: problèmes familiaux et scolaires, absence de travail, attirance d'anciens amis à problèmes. Une bonne partie de ces jeunes ont exprimé le besoin de rester en contact avec un intervenant du centre d'accueil qui leur permettra d'affronter l'inconnu et de s'acclimater adéquatement à leur milieu.

   Il serait donc essentiel de **mettre en place un programme de suivi en réinsertion par une personne ressource significative pour le jeune pendant son placement.**

Dans les cas où il a été mis en place, ce suivi a été un des éléments, notés dans l'étude, pour expliquer l'absence ou la diminution de la récidive.

3. Les résultats ont montré que l'acquisition d'une scolarité suffisante ou d'une compétence dans un métier réduisait les risques de récidive.

   Il devient donc primordial pour les centres d'accueil de **prioriser les programmes de scolarité ou de formation professionnelle selon le type de clientèle qu'ils reçoivent** (jeunes ou adolescents et adolescentes).

   Dans le cas des programmes scolaires, il est important qu'ils soient les plus normalisants possible afin de permettre une réinsertion plus facile dans le milieu naturel des jeunes.

   En ce qui concerne les programmes de formation professionnelle, il est important qu'ils soient les plus concrets possible en insérant des stages en milieu de travail afin de permettre aux adolescents(es) de connaître la réalité du monde du travail.

4. Le travail de collaboration des divers partenaires pour la réalisation de cette recherche fait reconnaître l'importance d'échanges à tous les niveaux entre les organismes afin de permettre une étude globale de la problématique des jeunes mésadaptés. Nous recommandons donc que **ce travail de collaboration et de concertation se poursuive avec tous les partenaires intéressés et impliqués auprès des jeunes en difficulté.**

En guise de conclusion, la présente recherche a permis de connaître le vécu et les besoins des jeunes qui réintègrent leur milieu. Nous sommes parfaitement conscients des limites de la recherche et des interrogations que soulèvent les résultats. Nous pouvons cependant avouer que les quatre années de travail entourant les deux phases de la recherche ont déjà permis des prises de décision sur des orientations cliniques au niveau des trois centres d'accueil.

Ainsi, les recommandations présentées en conclusion font déjà l'objet de réalisations concrètes:

- l'implication plus directe des familles au processus de rééducation à l'interne,
- le développement de services externes dans les centres d'accueil de réadaptation,
- le développement de programmes de formation professionnelle.

Nous espérons, maintenant, que cette recherche permettra de faire avancer la réflexion de nos partenaires au sujet de la réinsertion sociale et qu'elle favorisera une meilleure intervention auprès des jeunes.

BIBLIOGRAPHIE

BARTON, S., A Follow-up Study of Youth in Juvenile Correction Programs, Michigan, School Social Work, Crime and Delinquency, 1979, 16 pages.

BEAULNE, A., Le devenir social des anciens de Boscoville, Montréal, Groupe de Recherche en Inadaptation Juvénile, Rapport technique n° 11, 1976, 202 pages.

BILODEAU, A., DUFOUR, J., MEUNIER, E., La réinsertion sociale des ex-bénéficiaires pour le C.A. L'Escale, Québec, Université Laval, 1983, 100 pages.

BIRON, L., GAGNON, R., LEBLANC, M., La délinquance des filles, Montréal, Groupe de Recherche en Inadaptation Juvénile, Cahier n° 3, 1980, 181 pages.

BIRON, L., GAGNON, R., La marginalité des filles: ce qu'on en dit, Rapport n° 2, 85 pages, et Les filles marginalisées: perspectives statistiques, Rapport n° 1, Montréal, Groupe de Recherche en Inadaptation Juvénile, 1979, 138 pages.

BIRON, L., GAGNON, R., Les filles en marginalité: paroles et réflexion, Montréal, Groupe de Recherche en Inadaptation Juvénile, Rapport n° 6, 1982, 138 pages.

BIRON, L., LEBLANC, M., Vers une théorie intégrative de la régulation de la conduite délinquante des garçons, Montréal, Groupe de Recherche en Inadaptation Juvénile, 1980, 250 pages.

BOSSÉ, M., LEBLANC, M., Étude sur l'Efficacité de l'internat: un cas type, Boscoville, Montréal, Groupe de Recherche en Inadaptation Juvénile, Cahier n° 2, 1980, 150 pages.

CAMPBELL, A., Jeunes délinquants, New York, Édition Blackwell, 1961, 266 pages.

COHEN, A., La déviance, New Jersey, U.S.A., Duculot 1966, 230 pages, Collection "Sociologie nouvelle, Théorie".

COMITÉ BATSHAW, La clientèle des centres d'accueil de transition et de réadaptation du Québec, annexe n° 6 du Rapport du Comité d'étude, Québec, Ministère des Affaires sociales, 1980, 100 pages.

COMITÉ BATSHAW, La réadaptation des enfants et adolescents placés en centre d'accueil, Rapport du Comité d'étude, Québec, Ministère des Affaires sociales, Direction des communications, 1976, 159 pages, et annexe 5, Les laissés pour compte, 260 pages.

COMITÉ DE LA SANTÉ MENTALE DU QUÉBEC, L'école et la santé mentale, 3e trimestre, 86 pages, et La santé mentale des enfants et adolescents, Québec, Bibliothèque nationale, 1985, 236 pages.

COMITÉ TRIPARTITE, La réinsertion sociale des mésadaptés socio-affectifs placés en C.A.R., Québec, Ministère des Affaires sociales, Association des centres de services sociaux, Association des centres d'accueil du Québec, 1976.

CONSEIL RÉGIONAL DES SERVICES SOCIAUX ABITIBI-TÉMISCAMINGUE, Étude sur les jeunes en situation de difficulté sociale en Abitibi-Témiscamingue, Québec, le Conseil, 1985, 400 pages.

CONSEIL DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX-03, Étude sur l'utilisation des ressources de dépannage en mésadaptation sociale de la région socio-sanitaire, le Conseil, Québec, 1982, 182 pages.

CORIN, E., Le fonctionnement des systèmes de support naturel des personnes âgées, Québec, Université Laval, 1983.

COTÉ, G., Aspects cognitif et conatif de l'identité et comportement délinquant, Université de Montréal, Groupe de Recherche en Inadaptation Juvénile, 1977, 219 pages.

CUSSON, M., La resocialisation du jeune délinquant, Montréal, Presses de l'Université Laval, 1974, 151 pages.

CUSSON, M., MANSEAU, H., Après les centres d'accueil, Montréal, Bureau de Consultation-Jeunesse Inc., Montréal, 1979, 228 pages.

CUSSON, M., Du contrôle social au respect de la loi, Montréal, École de criminologie, Université de Montréal, 1981, 250 pages.

FÉDÉRATION DES C.L.S.C. DU QUÉBEC, DIRECTION DE L'ANALYSE ET ÉVALUATION DES PROGRAMMES, Pour une approche communautaire des C.L.S.C. auprès des 0-18 ans, Compte rendu/Colloque, Québec, la Fédération, 1984, 225 pages.

DUBOIS, D., Sortir, s'en sortir, Rapport de recherche, Baie-Comeau, Centre des ressources institutionnelles Côte-Nord Inc., 1983, 80 pages.

FRÉCHETTE, C., LEBLANC, M., Délinquances, délinquants, Montréal, Édition Gaétan Morin, 1987, 400 pages.

FRUEDENBERGER, H., CARBONE, J., The Reentry Process of Adolescents, "Private Practice Journal of Psychoactive Drugs", vol., n° 16, 1984, 20 pages.

GAGNON, C., Réinsertion sociale des jeunes délinquants, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 1985, pages 17-27.

GAGNON, C., A Study of the Experiences of Delinquents Following Discharge From Residential Treatment, London, Arnold, 1983.

GENDREAU, G., Boscoville, une expérience en marche ou un processus de rééducation au service des jeunes délinquants, les cahiers de Boscoville, Montréal, Groupe de Recherche en Inadaptation Juvénile, 1979, 52 pages.

GRÉGOIRE, N., La formation et l'insertion des jeunes de 15 à 18 ans dans la société: un défi pour toutes les institutions, 1981, Ministère de l'Éducation du Québec, 100 pages.

GROUPE DE TRAVAIL POUR LE MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, Guide d'orientation et d'organisation des centres de réadaptation pour jeunes mésadaptés socio-affectifs, Québec, le Ministère, 1986, 290 pages.

LAJOIE, G., Réadapter et survivre, Québec, Association des Centres d'Accueil du Québec, 1984, 80 pages.

LALL, B.M., Impact of the Treatment Program: A Research Study, Michigan, U.S.A., Berrien County Juvenile Center, 1978, 79 pages.

LAROUCHE, Y., OUELLET, A., PICARD, C., Étude descriptive de la clientèle ayant séjourné en réadaptation aux Centres Pavillon des Jeunes, Mont D'Youville, Cinquième Saison, de 1979 à 1984, Québec, 1986, 52 pages.

LASH, C., Le complexe de Narcisse, Paris, R. Laffont, 1981, 148 pages.

LEBLANC, M., Boscoville: la rééducation évaluée, Montréal, HMH, Cahier du Québec, 1983, 410 pages, (Collection "Droit et Criminologie").

LEBLANC, M., BOSSÉ, M., L'adaptation sociale des anciens de Bosco, Montréal, Groupe de Recherche en Inadaptation Juvénile, Rapport final n° 4, 1980, 150 pages.

LEBLANC, M., MÉNARD, R., Évaluation de Boscoville, les étapes de la rééducation et l'évolution du comportement des pensionnaires, Montréal, Groupe de Recherche en Inadaptation Juvénile, 1979, 148 pages.

LEBLANC, M., La délinquance juvénile au Québec, Québec, Ministère des Affaires sociales, Québec, 1977.

LEPAGE-CHABRIAIS, M., Les anciens d'établissements spécialisés? Une réponse positive, France, 1980, 40 pages.

LEWIS, M. et al., The Undoing of Residential Treatment, a Follow-up Study of 51 Adolescents, U.S.A., Yale University, winter, 1984, 60 pages.

MARCHAND, J., DESY, J., Suivi de la réinsertion sociale, Québec, Centres d'accueil des Quatre-Vents, document interne réalisé par les intervenants, 1984, 10 pages.

MERTON, R., Éléments de théorie et de méthode sociologique, U.S.A. 1982, 201 pages.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU QUÉBEC, Insertion sociale et professionnelle des jeunes, volet éducation, 2 vol., Québec, code 5030, 1980, tome I, 245 pages, tome II, 245 pages.

MINISTÈRE DE LA SANTÉ ET DES SERVICES SOCIAUX, Centre de services de réadaptation pour jeunes en difficulté d'adaptation, Québec, 1987, MSSS, 250 pages.

OUELLET, A., Analyse de réadaptation externe, Québec, Pavillon des Jeunes, Saint-Damien, Québec, septembre 1986, 80 pages.

PRONOVOST, L., LEBLANC, M., "Le passage de l'école au travail et la délinquance", dans Apprentissage et socialisation, vol.2, n° 2, 1979, pp. 69-73.

PROVOST, M., Les nouveaux phénomènes sociaux: la catégorie sociale "jeunesse" éditeur officiel du Québec, Rapport n° 5, soumis à la Commission d'enquête sur les services de santé et services sociaux, Université de Montréal 1987, 105 pages.

PUBLICATION DU C.T.N.E.R.H.I., Le marginal, relégation ou respect?, Paris, 1971, 184 pages.

RAPPORT DE L'INTERGROUPE, Handicapés-Indadaptés, Paris, Commissariat général au plan, 1971, 40 pages.

REDL, F., WINEMAN, D., L'enfant agressif, 2 vol., Paris, Fleurus, 1964, 586 pages.

REVUE INTERNATIONNALE D'ACTION COMMUNAUTAIRE, Jeunes, Chômage, n° 8, Québec, 1982, 200 pages.

SAVARY, C., Recherche sur les familles d'accueil de réadaptation, Québec, Centre des services sociaux du Québec, 1985, 35 pages.

NGUYEN, T., Procédé d'évaluation des méthodes thérapeutiques et pédagogiques dans les centres d'accueil, Québec, Rapport du Comité Batshaw, 1985, 280 pages.

SZABO, D., "Comment devient-on criminel?" dans Revue internationnale de criminologie et de police technique, vol. 30, no 1, Québec, 1977, 200 pages.

THOMAS, C., et al, Practical Program Evaluation in Youth Treatment, Illinois, Virginia University, 1982, 360 pages.

VITARO, F., Relance auprès des ex-bénéficiaires du Centre d'orientation l'Étape pour 1975 à 1984, Val D'Or, 1985, 200 pages.

Annexe I

COMMENTAIRES DES JEUNES INTERROGÉS

Les commentaires

La dernière question était de recueillir des commentaires personnels suite au questionnaire, commentaires qui prennent parfois la forme de suggestions, quelque fois de critiques ou de constatations.

- Commentaires concernant le C.A.R.

- Les C.A. pourraient faire des changements suite à cette recherche et donner plus d'activités de réinsertion.
- Le C.A., c'est le fun, ça m'a aidé.
- Les problèmes de famille ne devraient pas être solutionnés par le C.A.
- Y en a qui pensent que le C.A. est une prison, c'est faux, surtout le Mont d'Youville, où je me suis sentie chez nous.
- Les sorties et les contacts avec l'extérieur devraient être améliorés.
- Ce questionnaire va améliorer la situation des jeunes. On devrait pouvoir retourner au C.A. si on n'est pas prêtes, ça éviterait de recommencer à zéro; on devrait aussi avoir une unité spéciale de dépannage pour celles qui en ont besoin.
- Je ne suis pas contre les C.A. mais y a beaucoup de jeunes pour qui c'est pas leur place, tout le monde se fourre le nez dans tes affaires.
- L'infirmière laisse à désirer, il devrait y avoir un docteur.
- Le questionnaire pourra faire modifier les programmes et il permet de connaître l'opinion des jeunes.
- Les jeunes qui ont besoin d'aide devraient aller en C.A.

Les commentaires

La dernière question était de recueillir des commentaires personnels suite au questionnaire, commentaires qui prennent parfois la forme de suggestions, quelque fois de critiques ou de constatations.

. Commentaires concernant le C.A.R.

- Les C.A. pourraient faire des changements suite à cette recherche et donner plus d'activités de réinsertion.
- Le C.A., c'est le fun, ça m'a aidé.
- Les problèmes de famille ne devraient pas être solutionnés par le C.A.
- Y en a qui pensent que le C.A. est une prison, c'est faux, surtout le Mont d'Youville, où je me suis sentie chez nous.
- Les sorties et les contacts avec l'extérieur devraient être améliorés.
- Ce questionnaire va améliorer la situation des jeunes. On devrait pouvoir retourner au C.A. si on n'est pas prêtes, ça éviterait de recommencer à zéro; on devrait aussi avoir une unité spéciale de dépannage pour celles qui en ont besoin.
- Je ne suis pas contre les C.A. mais y a beaucoup de jeunes pour qui c'est pas leur place, tout le monde se fourre le nez dans tes affaires.
- L'infirmière laisse à désirer, il devrait y avoir un docteur.
- Le questionnaire pourra faire modifier les programmes et il permet de connaître l'opinion des jeunes.
- Les jeunes qui ont besoin d'aide devraient aller en C.A.

- Si j'avais le choix de retourner en C.A., je n'irais pas, le plus dur, c'est le monde qui apprend que j'ai été en C.A., ils pensent que je suis un bandit, un voleur, le passé, j'essaie de l'oublier.
- Il y a des choses à changer en C.A., les durées du séjour sont souvent trop longues ou trop courtes pour certains, les groupes de jeunes sont trop homogènes, ils devraient être plus individualisés.
- Au C.A., y a des gars pires que moi, ils ne donnent pas l'exemple, je continue à faire des délits.
- Le C.A., c'est une bonne place pour ceux qui ont des problèmes.
- La bouffe est dégueulasse; une fois rentré au C.A., les sorties sont rares, c'est trop routinier.
- C'était ma propre décision de rentrer en C.A.
- En C.A., on devrait séparer les faibles des forts pour ne pas qu'ils se fassent démolir, les foyers de groupe sont une bonne idée et les activités de réinsertion sont bonnes.
- Il devrait y avoir un questionnaire semblable pour ceux qui sont en C.A. et faire une relance 6 mois après la sortie, la coupure est difficile à faire, elle est trop drastique.
- Je suis content parce que à cause de la Relance, je m'aperçois qu'on pense à moi et suis content parce que vous allez connaître la vie du jeune et ce qui se passe en C.A. A la sortie du C.A., on est parachuté au milieu de l'année scolaire.
- Quand un gars sort du C.A., il faudrait qu'il ait un suivi très fréquent.
- Il devrait y avoir une meilleure sélection des éducateurs, certains sont agressifs.
- Cette recherche peut être utile pour ceux qui vont y aller (en C.A.). Il faut mettre l'accent sur la réinsertion sociale.
- On est stigmatisé à cause du C.A., les gens nous montrent du doigt.

- Les éducateurs ne nous rapprochent pas assez de nos familles.
- Les éducateurs ambitionnent sur les jeunes, il ne sont pas corrects.
- Je souhaiterais que les employés des C.A. se rapprochent de nous, ça fait plus "famille" et des parents bénévoles devraient aller voir les jeunes le dimanche au C.A. pour ceux qui n'ont pas de visite.
- A cause du C.A., j'ai pu m'en sortir car j'aurais pu devenir danseuse ou prostituée.
- J'aurais aimé que le C.A. organise des rencontres avec les anciens et les éducateurs.

. Commentaires concernant la "salle d'isolement" (pitt)

- Le pitt, c'est pas bon pour personne.
- Le pitt, c'est l'isolement entre 4 murs d'une chambre.
- Le pitt, ça rend agressif.
- J'ai passé 48 heures dans le pitt, pis quand j'suis sorti de là, j'étais aussi pire que quand j'suis rentré, il n'y avait rien à faire. J'sais que si ça serait rien que de moi, ça n'existerait même pas. Ils devraient trouver un autre moyen de les punir, de là à les enfermer... c'est plutôt avec des animaux qu'on fait ça, moi, j'approuve pas ça pantoutte.
- La seule chose que je déplore en C.A., c'est la cellule d'isolement.

. Autres commentaires

- Il y a un manque de ressources externes dans ma région.
- J'espère que ce questionnaire va aider les jeunes.

- Un jeune qui se sent insécure sera rassuré par le suivi qui se fait.
- J'ai choisi d'être délinquant parce que l'autre bord, y a des points que je n'aime pas.
  Le questionnaire va peut-être changer quelque chose, si on peut faire parler des jeunes de leurs problèmes, ils vont se rendre compte qu'ils ne sont pas tous seuls à être mal pris.
- La réinsertion doit se faire progressivement pour permettre au jeune de se réhabiliter et de mieux connaître son environnement.
- De l'injustice, y en a partout. Si t'as pas d'argent, tu fais ton temps. Nous, on n'a pas d'argent, le monde se demande pourquoi on vole; avec mon secondaire I, j'irai pas loin; ils se demandent pourquoi les C.A. et les prisons sont pleins.
  J'espère que le questionnaire va faire réfléchir les haut-placés.
- La loi 24 devrait être améliorée dans le sens de l'enfant et des intervenants.
- Il faudrait penser à trouver des emplois aux gars quand ils sortent.
- Aux intervenants, je dis: lâchez pas!

Annexe II

SYNTHÈSE DES ENTREVUES

Anne a 20 ans, elle habite le quartier Saint-Roch depuis quatre ans. Elle vit avec son conjoint et leur nouveau-né dans un appartement très pauvre mais très propre. Son conjoint étudie présentement pour finir son Secondaire V et leur seule source de revenu est l'aide sociale.

Le problème majeur de ce jeune couple est l'argent: le budget est restreint et les erreurs de la part de l'aide sociale sont choses fréquentes. Anne s'organise malgré tout très bien car elle connaît tous les organismes susceptibles de lui donner de l'aide; elle utilise d'ailleurs bon nombre d'entre eux (Saint-Vincent-de-Paul, Chez Denise, Maison de Lauberivière).

La mère d'Anne est décédée alors qu'elle était encore jeune et son père est pour elle un étranger. La famille de son conjoint est très importante et occupe beaucoup de place dans la vie d'Anne. Cette famille est composée de cinq filles et de trois garçons, les parents vivent ensemble. Toutes les fêtes se passent en famille et depuis la naissance du petit, les liens se sont encore raffermis.

Anne connaît énormément de monde, elle a beaucoup d'amis, garçons et filles, mais une est particulièrement importante pour elle, il s'agit de Lise. Lise a 20 ans, elle est étudiante, elle a un enfant et est présentement enceinte; elle aussi vit de l'aide sociale. Anne considère qu'il n'est pas toujours intéressant d'avoir des amis: "Des fois, ça nuit plus que d'autre chose". Anne connaît ses voisins et ils échangent des services à l'occasion.

En ce qui a trait à sa réinsertion, Anne aurait espéré plus d'aide de sa parenté et elle déplore l'effet néfaste de l'étiquette qui lui fut attribuée à sa sortie du C.A.R. par les voisins. Présentement, Anne aimerait pouvoir davantage compter sur des organismes tels que Info-Santé et Télé-Médic.

Sa réinsertion se résume en deux mots: "Enfin libre". Anne dit que sa réinsertion fut difficile au début mais que maintenant ça va. Elle attribue sa réussite à sa débrouillardise; elle dit que sa réussite ne dépend que d'elle. Anne déplore le manque d'aide de la part des C.A.R. à la sortie. Elle dit à ce sujet:

> "Quand on dit que tu sors de là pis que tu t'en vas en appartement, pis que t'as rien, t'as juste deux trois serviettes, même pas de chaudrons, et rien là. C'est quand y t'envoille du Mont d'Youville, y devrait te faire une affaire de même, mettons qu'la fille va en logement, là ben là, on pourrait y ramasser ses affaires, "UNE ESPÈCE DE TROUSSEAU AVANT QU'A PARTE", oui, c'est ça, parce que moi les chaudrons, même encore aujourd'hui, j'en n'ai pas beaucoup non plus, mais quand chus sortie, avec des petits chaudrons pas de poignée, j'me suis brûlée souvent."

Le cas d'Anne est typique. Elle a fondé une famille, elle vit depuis 4 ans dans le même appartement (stabilité dans l'habitation); elle s'est implantée dans la comaunauté et utilise diverses ressources d'aide. On constate la présence d'un support et d'une cohésion de sa belle-famille (puisque Anne n'a pas de famille), un attachement aux pairs et à la famille, ainsi que la croyance en des valeurs normatives. Anne a réussi sa réinsertion.

Line est une fille de 19 ans qui vit dans une maison de chambres de Saint-Roch, où elle ne connaît aucun de ses voisins à l'exception du concierge. Ses parents sont divorcés et elle ne voit que son père, qui vit à l'extérieur de Québec, deux à trois fois par mois en période scolaire. L'été, elle habite avec lui. Line ne nous a pas parlé de la fréquence de ses contacts avec sa mère.

Line a trois grandes amies; toutes sont étudiantes et âgées entre 18 et 20 ans. L'une d'entre elle vit en appartement avec un garçon, les deux autres demeurent chez leurs parents. Line ne fait aucune activité car ses amies n'en font pas; même si quelque chose l'intéresse, elle ne participe pas quand elle est seule.

En ce qui a trait à la vie quotidienne, son problème majeur est l'argent. Line est étudiante à temps plein et son revenu le plus important lui vient des prêts et bourses pour étudiants. Line n'utilise aucune autre ressource formelle d'aide.

Son passage en C.A.R. a entraîné chez elle un manque de confiance en sa personne, elle est très timide. Line a peur du rejet, le sentiment d'appartenance est très important pour elle. Line qualifie sa réinsertion de difficile, elle a le sentiment d'être différente et mise à part à cause de son vécu.

Line ne semble pas bénéficier d'un support familial, il n'y a pas de cohésion dans la famille puisque ses parents sont divorcés et qu'elle ne fréquente que rarement son père. Elle ne consomme ni drogue, ni alcool. On constate chez elle un attachement aux pairs, un engagement et un attachement à l'école et la croyance en des valeurs. Line a réussi sa réinsertion.

Manon a 23 ans et elle étudie afin de terminer sa 5e secondaire dans une école pour décrocheurs. Elle habite dans une coopérative d'habitation de Limoilou; elle vit dans un trois pièces et demie très luxueusement aménagé. Elle possède de très beaux meubles et un système de son de grande qualité. Manon vit de l'assurance-chômage mais elle a des revenus illicites (vente de drogue et prostitution).

Manon habite seule depuis l'âge de 15 ans. Elle nous dit à ce sujet:

> "J'allais à l'école, j'avais mes ambitions pis tout ça mais par en d'sour, fallait que j'fasse de quoi de croche, j'avais un logement de trois cent piastres à payer... depuis l'âge de 15 ans que j'reste en appartement pis j'ché quoi faire, j'ché comment m'débrouiller pis j'ai tout le temps été toute seule, j'compte pas sur personne."

Les parents de Manon ont l'âge d'être ses grands-parents et c'est le type de relation qui existe entre eux. Manon a quatre frères qu'elle ne voit pas souvent. Elle a une soeur avec qui elle est proche. Manon a déjà aidé sa soeur en la faisant entrer dans une maison pour femmes battues. Manon connaît les ressources formelles disponibles grâce aux informations qu'elle reçoit sur celles-ci, à l'école pour décrocheurs. Elle n'en utilise cependant aucune.

Le milieu dans lequel vit Manon l'amène à connaître beaucoup de monde mais elle n'a qu'une seule vraie amie, Louise. Louise a 23 ans, elle étudie à l'école pour décrocheurs pour terminer sa 5e secondaire; elle vit avec un homme. Elle est toujours prête à venir en aide à Manon, peu importe le jour ou l'heure. Pour Manon:

"C'est dur d'avoir des amis qu'on va dire normal... ce que la société appelle normal, à va à l'école, va travailler, a des enfants."

Manon réussit toujours à se trouver un emploi mais elle n'a jamais de sécurité financière car elle travaille à contrat pour des périodes d'environ six mois. La principale difficulté de Manon est l'argent. Il lui en faut beaucoup et elle n'hésite pas à prendre les moyens nécessaires pour se procurer ce qu'il lui faut.

Manon ne regrette pas son passage en C.A.R.: "Ça m'a aidé". Elle y a rencontré, dit-elle, des éducateurs "humains et compréhensifs". Pour Manon, ce n'est pas le personnel des C.A.R. qui règle les problèmes mais chaque individu qui trouve sa propre solution.

Manon est consciente des risques et des conséquences que peut entraîner son style de vie. Elle nous a confié que les risques ne sont pas uniquement juridiques, qu'ils proviennent également du milieu criminel. Pour Manon la devise est:

"Qui risque rien n'a rien, qui risque tout perd tout, y s'agit d'avoir un juste milieu pis quand c'est fini, c'est fini; quand tu n'as assez, t'arrête."

Le cas de Manon présente de la stabilité dans l'habitation et un engagement vis-à-vis les études. Cependant, son implication dans des délits, la consommation et la vente de drogue, ainsi que l'influence négative des pairs (milieu de prostitution et de drogue) font en sorte que sa réinsertion est un insuccès.

Sylvie est une fille de 18 ans qui vient tout juste de partir de chez sa mère (parents divorcés) afin de prendre un appartement avec son ami à Limoilou. Celui-ci a 18 ans et travaille à temps plein pour une compagnie de métal en feuille.

Sylvie s'est toujours mal entendue avec sa mère mais depuis son départ, la situation tend à s'améliorer. Elle s'entend par contre bien avec son père mais ne le voit que peu souvent. Les parents de son conjoint sont séparés et ses contacts avec eux sont très bons. Les fêtes ne sont pas importantes pour Sylvie. Noël est cependant célébré chez la mère de son conjoint.

Sylvie a deux amies intimes, toutes deux demeurent chez leurs parents et sont sans emploi. Sylvie n'entretient aucun contact avec les voisins, qu'elle ne connaît d'ailleurs pas.

Sylvie n'a pas de problème majeur si ce n'est l'incapacité de se lever le matin. Elle a trouvé sa réinsertion relativement facile: le plus difficile pour elle est de finir son cours. Présentement, Sylvie se prépare à entrer dans un collège spécialisé en secrétariat.

A propos des C.A.R., elle dit:

> "J'trouve que c'est sévère, c'est sûr que c'est pas comme chez nous, mais j'ai trouvé ça l'fun, j'ai aimé l'expérience... t'apprends à vivre avec les autres, j'ai trouvé ça le fun..."

Sylvie ne semble pas avoir de support familial, la cohésion dans la famille est inexistante (parents divorcés, peu de fréquentation). Elle a cependant de bons rapports avec la famille de son conjoint. On constate, dans son cas, un engagement à la famille et à l'école et un équilibre de la personnalité.

Sylvie a réussi sa réinsertion.

Alain a 20 ans, il est célibataire et il vit en chambre à Limoilou. Ses parents sont divorcés; il visite beaucoup sa mère qui demeure tout près de chez lui; par contre, son père demeure à Chibougamau et il le voit peu souvent. Alain a une soeur aînée qui est mariée et avec qui il a peu de contacts. Il a également un frère, plus jeune que lui, qu'il considère comme son seul ami. C'est avec ce dernier qu'il fait la majorité de ses activités (sport, sortie). Dans la famille d'Alain, les fêtes n'ont pas beaucoup d'importance et exception faite de Noël, elles ne sont pas soulignées.

La communication est la difficulté majeure de cet étudiant de 5e secondaire. Il est, à ses dires, renfermé et très gêné. Sa gêne l'empêche même de prendre part aux activités de son école. Alain est conscient du problème et il dit que c'est le seul problème qu'il rencontre. A l'école, il a des copains mais étant donné que ceux-ci se droguent, il ne les voit pas à l'extérieur. Depuis peu, Alain fait partie de la milice des Forces armées canadiennes, il aime le milieu car il y trouve des amis et cela lui procure un emploi.

Alain utilise le C.S.S., c'est là qu'il rencontre son travailleur social et c'est cet organisme qui lui fournit l'argent nécessaire pour payer son loyer.

Alain considère sa réinsertion comme quelque chose de facile et il ne se croit pas différent des autres jeunes. Alain aimerait se trouver un emploi afin d'être autonome financièrement.

La cohésion dans la famille d'Alain est inexistante, ses parents sont divorcés et il voit très peu son père.

Alain a une personnalité équilibrée, il ne consomme pas de drogue, il étudie et travaille (engagement au travail et à l'école). L'influence positive des pairs et la croyance en des valeurs normatives et des règles sont présentes dans le cas d'Alain.

La réinsertion est un succès.

André a 19 ans et il est célibataire. Il possède une automobile et il travaille à temps plein pour une compagnie de meubles, où il est menuisier. Il vit en chambre dans une maison appartenant au père de son amie, à Saint-Malo.

Son amie a 17 ans, elle est étudiante en Secondaire V et elle travaille à temps partiel dans un restaurant. André s'entend à merveille avec les parents de son amie et c'est d'ailleurs avec eux qu'il passe les fêtes. André s'entend cependant moins bien avec ses parents, sur lesquels il aimerait pouvoir davantage compter.

Deux autres chambreurs habitent avec André. Il les connaît bien et ils font du sport ensemble. L'un a 30 ans, l'autre 19; tous deux sont célibataires et travaillent.

André qualifie sa réinsertion de facile, il s'organise seul, il n'a pas de difficultés particulières et il n'utilise aucune ressource formelle d'aide. Il se sent comme ceux qui n'ont pas connu les C.A.R. Depuis sa sortie, André a refait des vols, il était conscient des risques, ce qui ne l'a pas arrêté. Il s'est fait prendre au dernier délit et il n'en a pas refait depuis.

Le cas d'André présente de la stabilité dans l'emploi et dans l'habitation (engagement au travail). Il a terminé le cours secondaire et a bénéficié d'un suivi post-institutionnel, cependant André a 2 amis et un cousin avec qui il a été impliqué dans des délits (influence négative des pairs), ces délits ont entraîné des démêlés avec la justice.

André a plus ou moins réussi sa réinsertion.

Denis a 18 ans, il est célibataire et il habite chez son père (mère décédée) dans le quartier Saint-Roch. Toute la famille vit ensemble dans un appartement très pauvre de cinq pièces et demie. Il y a, à part Denis, sa soeur, 15 ans et enceinte, son frère de 16 ans; c'est le père qui paye pour tout le monde au moyen de l'aide sociale.

L'ami le plus important pour Denis est le voisin: un homme qui a l'âge de son père, qui est marié, qui a des enfants et, le plus important pour Denis, qui travaille. Denis discute souvent avec cet homme et il lui demande conseil, surtout en ce qui a trait au marché du travail. Ses deux autres amis sont également plus vieux que lui. André a 32 ans, il est marié et sans emploi, c'est avec lui que Denis s'entraîne aux poids et haltères. Paul, son partenaire au billard, a également 32 ans, il est célibataire, il a un enfant et il vit de l'aide sociale.

Le problème principal de Denis est l'argent car il dit que pour un gars de son âge, l'aide sociale n'est pas très élevée. Pour remédier à cette situation, il travaille au noir le plus souvent possible. La recherche d'emploi est l'activité principale de Denis, mais avec une 3e secondaire en cuisine, les possibilités sont réduites.

Pour lui, la famille et les voisins sont très importants. Il aimerait avoir plus de facilité à se trouver un emploi. C'est dans les CLSC et les C.S.S. que Denis a appris à remplir les formulaires de demande d'emploi, on lui a également appris à se présenter pour les entrevues.

Denis considère que si ce n'était de la difficulté à se trouver de l'emploi, sa réinsertion serait facile. Il dit:

"Rien faire, ça m'écoeure, j'rêve d'une job."

Finalement, il croit qu'un passage en C.A.R. ferait du bien à beaucoup d'individus.

Il y a du support et de la cohésion dans la famille de Denis. Il est dépendant de l'aide sociale mais désire ardemment se trouver de l'emploi (il n'a qu'une 3e secondaire). Denis n'a pas de problème majeur, il est équilibré, ne consomme pas de drogue et n'a pas commis de délit.

Il a réussi sa réinsertion.

Érick a 18 ans, il est célibataire et depuis deux mois, il vit avec son frère de 13 ans, en chambre chez sa mère, dans un appartement de Limoilou. Comme nous l'a spécifié sa mère en parlant de l'appartement:

> "Ici, c'est pas chez Érick, ici c'est pas chez nous, ici, c'est chez moi..."

Érick était placé depuis l'âge de trois ans et ce n'est que depuis deux mois qu'il connaît sa mère. Il vivait dans une famille d'accueil depuis dix ans quand il est parti afin de retrouver sa mère. Quand il l'eût retrouvée, il voulut retourner dans sa famille d'accueil mais ceux-ci refusèrent de le reprendre.

L'appartement de sa mère est décoré d'affiches religieuses, de photographies du pape, de pancartes professant la bonne nouvelle; on retrouve également un chapelet suspendu à la poignée de la porte d'entrée. La religion domine littéralement l'appartement.

La relation existant entre Érick et sa mère est marchande; il lui donne la moitié de son aide sociale (il reçoit 163 $) pour le gîte et il utilise le reste pour se nourrir, s'habiller, etc. Il nous a confié qu'après une semaine, il n'a plus un sou et qu'il doit aller à la maison Laubarivière pour s'alimenter, car sa mère ne lui donne pas de nourriture.

Érick a énormément de difficultés dans la vie de tous les jours, il dit que rien ne fonctionne et qu'il ne sait pas à qui s'adresser. Il rencontre des difficultés avec sa santé, sa mère, l'école, le travail, l'aide sociale, ses amis et même pour se nourrir. Érick déplore le fait qu'après 18 ans, il n'ait plus droit aux

services des psychologues et des orienteurs dans les C.S.S. car, selon lui, il en aurait encore besoin. Érick dit qu'il est différent des autres mais que cela ne tient pas au fait qu'il soit allé en C.A.R.

Érick attribue son manque d'initiative au trop grand encadrement qu'il a reçu en centre d'accueil. Il dit:

> "C't'ait ben beau, en centre d'accueil, ça ben été au centre d'accueil, l'affaire, c'est que c'était les éducateurs qui décidaient tout à ma place, y faisaient rien à faire, automatiquement, quand y m'ont lâché lousse, j'savais pas quoi faire, j'tais pas capable de prendre des décisions tout seul, j'ai pas d'esprit d'initiative, j'pas capable de prendre aucune décision, hé rien..."

La famille d'accueil d'Érick étant de l'extérieur de Québec, il ne connaît personne à Québec. Les seuls individus qu'il connaît et à qui il parle, il les voit lors des rencontres de prières organisées par R. Lavoie et auxquelles il participe trois fois par semaine. Bien qu'il n'ait aucun contact avec ces individus en dehors des rencontres, il les considère comme ses seuls et vrais amis.

Il n'y a pas de cohésion, ni de véritable support dans la famille d'Érick (il n'a pas connu son père). Il est dépendant de l'aide sociale et a des difficultés d'adaptation, il n'a pas d'amis et n'utilise aucune ressource d'aide.

Le cas d'Érick ne présente aucun attachement aux pairs ni à la famille mais un engagement et un attachement très fort à la religion.

Érick ne consomme ni drogue, ni alcool, il n'a fait aucun délit; seules ses nombreuses difficultés d'adaptation font en sorte que sa réinsertion est plus ou moins réussie.

> "je rêve des fois que je tue tout le monde, que je les hache."

Érick a plus ou moins réussi sa réinsertion.

Gilles a 21 ans et il vit dans un appartement de Saint-Roch. Gilles est célibataire et il a un enfant dont il a la garde mais qui ne reste pas avec lui; c'est la mère de Gilles qui garde l'enfant. Gilles a une très bonne relation avec sa mère, qu'il voit régulièrement. Il est à noter que Gilles est paraplégique.

Gilles sortait de la prison d'Orsainville quand nous l'avons rencontré. Il nous dit à quoi il attribuait son cheminement:

> "J'chus rentré là parce que ma mère faisait une dépression... quand j'ai perdu mon père, j't'allé en centre d'accueil pour la première fois. Et c'a pas été bon pour moi, déjà là, j'avais perdu un gros morceau, pis j'avais pas d'affaire là, c'était pas ma place. C'était plutôt une famille d'accueil... pt'être que ça m'aurait pris. T'sé dans le centre d'accueil... j'ai rencontré des petits gars qui avaient pas les mêmes problèmes que moué; eux autres, c'étaient des problèmes de délinquance tout ça, pis veut veut pas, à la longue, à force de rester là, ben j'ai embarqué la-dedans, tellement embarquer que j'ai faite toute le cheminement que j'ai faite."

Le cheminement de Gilles l'a amené à être considéré par son agent de probation et son travailleur social comme un récidiviste irrécupérable.

Depuis sa sortie, Gilles a fait circuler le mot dans le milieu qu'il ne désirait plus faire de coups. Il dit qu'il ne revoit, de ses anciens amis, que ceux qui acceptent ce choix. Pour Gilles, les amis sont importants car il a besoin de quelqu'un à qui il peut se confier ou demander un service. Il a quatre amis intimes, deux gars, deux filles, mais il ne nous a rien dit de plus sur eux.

Présentement, dans la vie de Gilles, la plus grande place est occupée par sa fille, qu'il adore. Il a une très bonne relation avec elle et il la voit le plus souvent possible. Toutes les fêtes sont soulignées et sont l'occasion de la gâter. Gilles rêve d'une vie remplie de belles et bonnes choses pour sa fille.

Gilles veut réussir sa réinsertion. Il est autonome financièrement grâce à la Régie de l'assurance automobile du Québec de laquelle il reçoit 850 $ par mois. Il a également repris des cours afin de terminer sa 5e secondaire. Gilles veut prouver à son agent de probation et à son travailleur social qu'il est capable, même s'il est un récidiviste, de réussir sa réinsertion. Il veut le faire parce que "pour une fois, c'est moi qui l'a décidé, on me l'a pas imposé".

Gilles bénéficie d'un support familial venant de sa mère (père décédé). Son attachement à la famille est évident, ainsi que son attachement à l'école.

Cependant, l'influence corruptible des pairs fait en sorte qu'il s'est impliqué dans des délits mais il veut en sortir, il a fait circuler le mot "qu'il ne désirait plus faire de coups".

La réinsertion de Gilles est plus ou moins réussie.

Jean est un étudiant (5e secondaire) de 18 ans et il vit avec sa mère dans un appartement à Limoilou. Les seuls voisins qu'il connaît sont les propriétaires, des amis de sa mère.

La famille est très importante pour Jean, il nous disait à ce sujet:

> "Y a toujours des personnes plus importantes, y a ma mère en tout cas... avant j'm'en apercevais pas, mais présentement, j'm'en aperçois que c'est la plus importante parce que si j'a perds, j'ai pas personne d'autre parce que j'vois plus mon père, p'y à part de ça, j'suis bien dans famille, "LA FAMILLE, C'EST TES ONCLES" "oui, pis cousins, cousines".

Les amis de Jean ont un âge variant entre 16 et 18 ans, ils sont tous étudiants et vivent tous chez leurs parents. Son ami le plus intime est un garçon de 16 ans qu'il connaît depuis 13 ans; ils ont toujours gardé le contact pendant son passage en C.A.R. ou ses séjours en famille d'accueil. Il n'a pas de difficultés particulières et son budget est fait à partir de l'argent de poche que lui donne sa mère chaque vendredi.

Au début de sa réinsertion, Jean avait de la difficulté à s'entendre avec sa mère mais tout est maintenant replacé. Quand on lui a demandé s'il se sentait différent de ceux qui n'ont pas été en C.A.R., Jean nous a répondu:

> "J'suis pas différent, c'est juste que j'ai vécu là pis c'est la seule différence, à part ça, je vis comme les autres."

Les parents de Jean sont divorcés mais il reçoit du support de sa mère, à laquelle il est très attaché. Son attachement à la famille (cousins, cousines, oncles, tantes) est très fort. L'influence des pairs est positive et il semble équilibré (il ne consomme pas de drogue).

Jean a réussi sa réinsertion.

Luc est un coiffeur de 22 ans qui vit dans un appartement à Saint-François-d'Assise avec son amie. Elle a 22 ans et est coiffeuse. Luc n'a pas connu ses parents naturels. Sa famille d'accueil a toujours été pour lui sa vraie famille. Il dit qu'il a avec eux une relation de parents à fils:

> "Si j'fais quelque chose de bien, y sont fiers, si j'fais quelque chose de moins correct, y me grognent un peu."

La famille d'accueil de Luc vit à l'extérieur de la région de Québec.

Luc n'a pas de difficulté particulière. Il voit sa famille d'accueil aux fêtes, ils s'écrivent et se téléphonent régulièrement. Il dit qu'il a été chanceux d'avoir une famille d'accueil comme la sienne: "J'ai pas eu une relation de clients avec eux."

Les amis de Luc sont également ses compagnons de travail, ils sortent ensemble à l'occasion. Pour Luc, les amis, c'est important. Luc connaît également bien ses voisins avec qui il échange parfois des services.

A propos des C.A.R., Luc déplore le fait qu'il était difficile d'avoir un vrai dialogue avec les éducateurs; Luc a détesté son passage en C.A.R. Il dit qu'il n'a pas eu de période de réinsertion proprement dite, puisqu'il travaillait avant sa sortie. Luc n'utilise aucune ressource formelle d'aide, il n'en a jamais eu besoin, mais en cas de besoin, il sait où s'adresser.

Luc présente une stabilité dans l'emploi et dans l'habitation. Il y a chez lui, un engagement au travail. Luc n'a pas connu ses parents naturels, c'est sa famille d'accueil qui est sa vraie famille, il a avec eux "une relation de parents à fils". Le support et la cohésion sont présents dans la famille. Il est attaché à elle ainsi qu'à ses amis.

Luc ne consomme plus de drogue. Il a fait des délits à sa sortie mais maintenant, c'est terminé, il semble avoir trouvé son équilibre.

Luc a réussi sa réinsertion.

Marc a 19 ans et il vit avec ses parents dans un appartement de Saint-Malo. Marc fait une 4e secondaire au professionnel long (menuiserie) mais il ne travaille pas présentement. Sa relation avec ses parents est bonne, mais il dit qu'il pourrait bien se passer de ses parents. La mère de Marc est découragée de son fils, elle dit qu'il ne fait rien, qu'il ne veut rien faire, qu'il n'a aucune ambition. Marc n'utilise aucune ressource formelle d'aide, ses parents lui donnent l'information dont il a besoin ou ils font toutes les démarches à la place de Marc.

Marc a plusieurs amis de son âge. Il ne voit plus beaucoup ses deux plus grands amis car ceux-ci sortent depuis peu avec des filles. Il connaît les voisins depuis toujours et il n'hésite pas à leur rendre service, quand on le lui demande.

Marc a bien aimé son passage en centre d'accueil, il n'a cependant jamais avoué à ses amis qu'il y avait fait un séjour. Il disait qu'il allait dans une école à Montréal, il est gêné d'avouer son passage en centre d'accueil.

Marc est stable dans l'habitation, il ne travaille pas à cause d'un accident d'automobile, il vit grâce à l'argent reçu de la Régie de l'assurance-automobile du Québec. Le support familial est présent mais la cohésion au sein de la famille semble inexistante.

Marc ne consomme ni drogue, ni alcool, et n'a jamais été impliqué dans des délits. Ses amis sont sans problème, leur influence est positive. Il a bénéficié d'un suivi d'un éducateur et d'un travailleur social après sa sortie, suivi qu'il a apprécié.

Marc a réussi sa réinsertion.

Mario a 21 ans. Il vit avec son amie dans un H.L.M. de Saint-Roch. Elle est danseuse "topless". Mario vit de l'aide sociale et il travaille au noir (n'a pas spécifié). Il a une automobile et une moto.

Mario ne connaît pas sa mère, il a été élevé par sa grand-mère paternelle. Sa relation avec sa grand-mère est très bonne et il la voit deux à trois fois par semaine. Mario connaît son père, il a une bonne relation avec lui mais il le voit peu souvent. Il a un frère qui habite chez sa grand-mère et qui est agent de rencontre pour l'aide sociale. Mario dit qu'il s'arrange bien et qu'il ne manque de rien. Pour lui, la réinsertion est facile.

Mario considère que "les amis, c'est bon pis c'est pas bon, moins y en savent, mieux c'est". Exception faite de sa conjointe et de deux de ses amis, avec qui il est plus intime, il s'ent tient à cette règle. Mario fait partie d'un groupe de musique où il occupe la fonction de technicien du son. Le seul sport qu'il pratique est la moto.

Mario considère le centre Cinquième Saison:

> "Pas si pire, pas pire pantoutte. C'est ouvert, t'es pas enclôturé, t'as pas de clôture nulle part. Si tu veux t'en aller, y t'empêche pas... Ca m'a aidé, ça m'a fait réfléchir, quand t'as été là pour un an et demi, tu veux pas y retourner."

La seule chose qu'il déplore dans les C.A.R., c'est que:

> "T'es toute mélangé là-dedans, lui, y peut avoir faite un hold-up, y te compte sa vie, qu'est ce qui a faite, pis toué, t'es pas là-dedans pour des vols pis des affaires de même, fa'que t'sé, ça t'encourage pas ben ben."

Le cas de Mario présente de la stabilité dans l'habitation. Il n'a pas connu sa mère et n'a pas de support de son père. Le support provient plutôt de sa grand-mère. Il est dépendant financièrement et a des revenus illicites (vente de drogues). Il consomme de la drogue de façon régulière. L'influence de ses amis est corruptible, car ils travaillent au noir et ont des revenus illicites. Son implication dans des délits, ses démêlés avec la justice, sa croyance en des règles et des valeurs qui représentent une sous-culture délinquante ("gang" de motards, flânage), l'absence de suivi post-institutionnel dont il aurait eu besoin font en sorte que Mario n'a pas réussi sa réinsertion.

Paul a 19 ans, il vit seul dans un appartement de Limoilou et il possède une automobile. Il travaille à temps plein dans une manufacture de bicyclettes. Son père est décédé et sa mère, qui est à la retraite, vit à l'extérieur de Québec.

Pour Paul, la famille est importante mais non la parenté:

> "Parce qu'y sont pas pareils avec moi, comme avant que j'aille au centre d'accueil, y me traitent différemment, y se méfient, y sont hypocrites."

Les amis sont importants pour Paul "mais la relation a changé, y a fallu que j'me fasse de nouveaux amis". Depuis qu'il vit à Québec, Paul n'a pas vraiment d'amis Il faut dire que Paul vient d'un petit village où tout le monde se connaît et où tout le monde sait tout de tous. Parlant de son village natal, il dit:

> "Y a du monde, comme au magasin, le monsieur quand y me voit, c'est pas pareil, j'sens qui me juge et c'est pareil pour se trouver une job dans mon village."

Le problème majeur de Paul est la drogue. Cela lui occasionne des problèmes d'argent et il ne consomme de la drogue que pour être accepté de ses amis.

Paul se débrouille seul, il ne fait appel à aucune ressource formelle d'aide ou d'information. Il déplore cependant le fait que:

> "Quand t'es mineur, il y a beaucoup d'information qui t'es donnée mais quand t'es majeur, il n'y a plus rien."

Paul considère sa réinsertion comme facile mais il a refait quelques délits à sa sortie pour lesquels il ne s'est jamais fait prendre.

Paul a acquis une stabilité dans l'emploi (engagement au travail) et dans l'habitation. Il a du support familial et un attachement à sa famille. Cependant, l'influence négative des pairs le pousse à consommer de la drogue. De plus, Paul est impliqué dans des délits.

Sa réinsertion est plus ou moins réussie.

Pierre a 21 ans, il est illettré et vit avec des amis à Saint-Roch. Nous avons rencontré Pierre dans l'aile psychiatrique d'un hôpital de Québec. Pierre est psychiquement instable, il fait de fréquentes psychoses religieuses (il attendait la visite des anges pour Noël). La consommation de drogues rend Pierre particulièrement fragile, sujet au déséquilibre.

La famille est le problème fondamental de Pierre. Depuis sa naissance, il a été l'objet d'environ cinquante placements et ce, en famille d'accueil, en centre d'accueil et en milieu hospitalier. Il fut abandonné en bas âge, il a cependant réussi à retrouver sa mère mais quand il l'a rencontrée, elle a nié le fait qu'il était son fils.

Pierre a toujours été instable dans l'habitation, il déménage sans arrêt. Partout où il demeure, il connaît les voisins mais "ça sert à rien, y comprennent rien". Plus d'une fois, Pierre a été hospitalisé suite à l'intervention des voisins.

Pierre connaît énormément de monde et la gamme de ses relations est très variée. Depuis sa sortie du centre d'accueil, il a refait des délits mais il ne s'est jamais fait prendre.

Pierre est insécure et dépendant financièrement. Il n'a aucun support familial; ses nombreux placements et la consommation de drogue lui occasionnent des troubles de personnalité; il est très instable pour ce qui est de l'habitation. L'influence de ses amis est plutôt négative. Quant à son engagement à la religion, il tient presque du délire. L'inadaptation de Pierre est accrue du fait qu'il s'est impliqué dans des délits.

Pierre n'a pas réussi sa réinsertion.

Simon a 21 ans et il travaille de nuit dans une manufacture. Ses parents sont divorcés et il habite avec sa mère dans un appartement de Limoilou. L'une de ses quatre soeurs habite également avec eux, de même que l'ami de sa mère. Sa mère reçoit de l'aide sociale. Parlant de sa relation avec ses parents, il dit: "Ça va bien, y a pas de problème." Simon voit régulièrement ses oncles et tantes car il joue aux quilles avec eux, deux jours par semaine. Les quilles sont le seul sport que pratique Simon; comme il travaille de nuit, Simon n'a pas beaucoup d'occasions pour faire du sport.

Pour Simon, les amis sont plus importants que la famille. Il passe malgré tout les fêtes en famille; son anniversaire est cependant célébré avec ses amis. Simon est très intime avec la femme de son meilleur ami; il se confie beaucoup plus à elle qu'à lui.

La difficulté majeure de Simon est l'argent: "L'argent, j'la dépense aussi vite que j'la gagne." Simon travaille au salaire minimum mais il n'a qu'une 3e secondaire.

Simon dit des C.A.R.:

> "C'est certain que tu peux pas faire tout ce que tu veux, c'est normal, mais c'est pas si pire... Mes parents, avec cinq enfants, avaient pas les moyens de m'envoyer jouer au hockey tandis qu'en centre d'accueil, j'pouvais faire toute les sports que j'voulais... Si ç'avait été rien qu'de moi, j'aurais resté là-bas, j'étais bien."

La seule recommandation qu'il fait aux centres d'accueil, c'est de bien vouloir interdire aux jeunes d'y fumer la cigarette.

Les parents de Simon sont divorcés mais le support et la cohésion de la famille sont présents. Son attachement à la famille incluant oncles et tantes est évident, ainsi que son attachement aux pairs. Il y a aussi chez lui un engagement au travail et un équilibre de la personnalité. Il ne consomme pas de drogue et n'a commis aucun délit.

La réinsertion de Simon est une réussite.

Steeve a 20 ans, il est marié civilement, père d'un enfant. Sa femme a 17 ans et elle étudie dans une école de couture. Ils habitent dans un modeste appartement dans le quartier Saint-Roch. Les revenus de ce jeune couple proviennent de l'aide sociale. L'argent est le problème majeur de Steeve et de sa petite famille. Steeve et sa femme font un budget pour le mois, qu'ils suivent à la lettre. Steeve connaît toutes les ressources formelles d'aide et il en utilise bon nombre, comme la Saint-Vincent-de-Paul et Chez Denise.

Les parents et les beaux-parents de Steeve sont divorcés. Les parents de Steeve habitent tous deux dans le quartier Saint-Roch mais il ne les voit pas très souvent. Steeve aimerait que ses parents reviennent ensemble et qu'ils forment encore une vraie famille; il souhaiterait également avoir plus d'attention de la part de son père. Par contre, Steeve voit sa belle-mère presque tous les jours et Steeve considère le nouveau conjoint de sa belle-mère comme un père et un ami, il a une très bonne relation avec lui. Steeve voit aussi son beau-père et ses deux beaux-frères en moyenne deux fois par semaine.

Le meilleur ami de Steeve est René, qui a 21 ans et vit avec son amie dans le quartier Saint-Roch. René vit de l'aide sociale et il va à l'école pour décrocheurs. Steeve et René ont mis sur pied un projet de travail subventionné par l'aide sociale mais le projet n'a pas survécu à la coupure de la subvention.

Pour Steeve, la réinsertion est:

> "Ni facile, ni difficile, c'est une vie normale... Depuis que j'suis sorti de là, j'me suis habitué à me prendre en main pis d'essayer de penser avant de faire quelque chose, ben, de penser avant d'agir... J'ai appris plutôt à me débrouiller par moi-même."

Une chose en C.A.R. est inacceptable pour Steeve, il s'agit de la cellule d'isolement:

> "J'avais passé 48 heures dans le "pit" pis quand j'suis sorti de là, j'étais aussi pire que quand j'suis rentré, il n'y avait rien à faire. J'ché que si ça serait rien qu'de moi, ça n'existerait même pas, ça. Ils devraient trouver un autre moyen de les punir, j'ché pas moi, les punir au point de vue des sorties de fins de semaine... ou ôter des activités, mais de là à les enfermer, là, c'est nuh..., c'est plutôt avec des animaux qu'on fait ça, moi j'approuve pas ça pantoutte."

Les parents de Steeve sont divorcés. Il ne reçoit pas beaucoup de support de sa famille mais la belle-famille lui est très attachée et il semble y avoir beaucoup de cohésion entre lui et ses beaux-frères. Il a fondé sa propre famille, il est stable dans l'habitation. Ses amis ont une influence positive; Steeve ne consomme pas de drogue et n'a pas commis de délits, il est équilibré et croit en des règles et valeurs basés sur la famille, l'autonomie, la débrouillardise et la réflexion.

Steeve a réussi sa réinsertion.

Daniel a 19 ans, il est célibataire et il vit avec sa famille. Celle-ci est constituée de sa mère, de ses deux soeurs de 15 et 17 ans, qui sont étudiantes, et de son frère de 18 ans qui est ébéniste. Ils vivent dans une coopérative d'habitation de Saint-Roch. Son père vit à Québec avec une autre femme et il a une très bonne relation avec eux.

Quand on lui demande ce qu'il pense du rôle de la parenté, Daniel nous dit:

> "Y ont un rôle assez important, j'trouve, parce que les jeunes... y ont beaucoup de difficultés, surtout quand t'as été en centre d'accueil, t'as fait des centres structurés pas mal, y ont des problèmes quand y sortent en dehors, moi, j'ai pas eu trop de problèmes quand j'chus sorti, ça bien été j'trouve, mais y faut l'aide des parents, c'est un gros bout ça."

Étant donné que Daniel habite dans une coopérative d'habitation, tout le monde qui y habite se connaît. Il y en a qu'il ne fait que saluer, d'autres à qui il parle, trois ou quatre qu'il voisine et avec qui il prend une bière à l'occasion, et un voisin avec qui il sort dans les bars.

Daniel a beaucoup d'amis, tous âgés entre 18 et 23 ans. La majorité d'entre eux retirent de l'assurance-chômage. Ils font du sport ensemble: l'hiver, du hockey, l'été, de la moto. Daniel sort avec une fille de 18 ans mais son ami le plus intime est un gars. Ils se connaissent depuis six ans, ils se demandent mutuellement conseil et ils règlent leurs problèmes ensemble. Au sujet des amis, Daniel nous disait:

"C't'aussi important que les parents, c'est quasiment l'autre cinquante pour cent, parce que si t'as des bons chums, des chums qui t'inciteront pas à voler ou faire des passes, si tu te tiens avec du monde de même qui vont t'aider tout le temps à t'en aller dans le droit, tu vas ben aller. Si tu te tiens avec du monde qui ont tout le temps des idées de mal dans la tête, ça aide pas pantoutte."

Pour Daniel, la difficulté majeure est de se lever le matin et de sortir pour aller se trouver un emploi. Toutes ces démarches, il les fait seul et il ne demande conseil que si ça ne va pas. Du côté monétaire, Daniel n'a pas de problème quand il travaille, mais quand il ne travaille pas, il a de la difficulté. Par exemple, à sa sortie du C.A.R., alors que Daniel recevait de l'aide sociale, il avait besoin d'argent; il a donc fait des coups. Il était conscient des risques mais ses coups étaient bien préparés (endroit sans risque, bien équipé). Il ne s'est jamais fait prendre, mais maintenant, il regrette ses gestes et il n'a pas l'intention de recommencer. Daniel aimerait pouvoir davantage compter sur le gouvernement en ce qui concerne la parité de l'aide sociale.

Devant les C.A.R., Daniel a différentes attitudes, tout dépendant du centre dont il est question. Le centre Cinquième Saison est, selon lui, le meilleur parce que le jeune est amené à prendre davantage ses responsabilités et, toujours selon lui, ceci est très bon.

Daniel ne se sent pas différent de ceux qui n'ont pas vécu l'expérience des C.A.R. Il connaît les C.A.R. et le monde de la rue, mais à part le séjour au centre, il est comme tout le monde. Daniel n'a pas de difficulté à échanger avec les autres. Il considère que sa réinsertion est facile; il s'attendait à pire étant donné qu'il est sans formation (4e secondaire).

Les parents de Daniel sont divorcés mais il y a toutefois de la cohésion dans la famille et du support. Daniel est attaché à la famille. Il est implanté dans sa communauté, il a eu un suivi avec l'éducateur après sa sortie. Pourtant, Daniel consomme de la drogue et de l'alcool de façon régulière. L'influence de quelques amis est négative, il a d'ailleurs été impliqué dans un délit pour lequel il a eu des démêlés avec la justice.

La réinsertion de Daniel est plus ou moins réussie.

Jacques a 20 ans, ses parents sont divorcés et il vit avec son père et sa soeur dans un appartement à Limoilou. Son père est chef cuisinier dans un restaurant de Québec et sa soeur est étudiante au niveau collégial. Sa mère travaille dans le domaine de la restauration à Québec et Jacques la voit régulièrement. Depuis le divorce de ses parents, les relations familiales ont changé mais aux dires de Jacques, la cohésion familiale est encore forte.

Jacques travaille dans deux restaurants: dans l'un il est plongeur, dans l'autre, il fait le ménage. Il n'a aucun problème financier; son seul problème est la consommation de drogue mais Jacques nous assure que cela n'affecte en rien son travail et qu'il ne manque à aucune de ses obligations à cause de cela. Jacques nous a d'ailleurs confié qu'à la première occasion, il ferait une cure de désintoxication.

Jacques a beaucoup d'amis avec qui il sort dans les discothèques toutes les fins de semaine. Il n'a pas d'ami avec qui il est plus intime ou à qui il se confie plus qu'à un autre.

Jacques considère que les C.A.R. offrent un bon service mais la seule chose qu'il déplore, c'est l'existence de la cellule d'isolement. Jacques n'utilise aucune ressource formelle d'aide et en ce qui concerne sa réinsertion, il nous dit:

> "Ben moi, j'trouve ça facile... Quand j't'allé en centre d'accueil, y m'ont montré une certaine ligne de conduite... Toutes les services que j'veux avoir j'les ai, ça va ben."

Le support et la cohésion familiale existent dans le vécu de Jacques. Il est attaché à sa famille. Il est autonome financièrement, et est stable dans l'emploi et dans l'habitation.

L'influence de ses amis est positive, le fait qu'il consomme de la drogue ne semble pas briser son équilibre puisque cela n'affecte en rien son travail et qu'il ne manque à aucune de ses obligations à cause de cela.

Jacques a réussi sa réinsertion.

Liste des jeunes

Nom	Durée du dernier séjour	Réinsertion
Anne	plus de deux ans	réussie
Line	moins de deux ans	réussie
Manon	plus de deux ans	insuccès
Sylvie	moins de deux ans	réussie
Alain	plus de deux ans	réussie
André	plus de deux ans	plus ou moins réussie
Daniel	moins de deux ans	plus ou moins réussie
Denis	plus de deux ans	réussie
Érick	moins de deux ans	plus ou moins réussie
Gilles	moins de deux ans	plus ou moins réussie
Jacques	moins de deux ans	réussie
Jean	moins de deux ans	réussie
Luc	moins de deux ans	réussie
Marc	moins de deux ans	réussie
Mario	plus de deux ans	insuccès
Paul	plus de deux ans	plus ou moins réussie
Pierre	moins de deux ans	insuccès
Simon	moins de deux ans	réussie
Steeve	moins de deux ans	réussie

Annexe III

PROTOCOLE DE PRISE DE CONTACT

PROTOCOLE DE PRISE DE CONTACT

L'intervenant lit ce protocole avant de contacter l'ex-bénéficiaire. Sans le lire mot à mot lors de l'appel téléphonique, il importe toutefois d'en respecter l'esprit et le contenu.

A- S'ASSURER DE L'IDENTITÉ DU RÉPONDANT

"Bonjour, pourrais-je parler à ..... (identification du sujet)?"

Réponses types

1- "Un instant s.v.p."

2- "A quel sujet?",
- "Pour obtenir quelques informations."
- "Des informations sur quoi?"
Passer à l'étape B.

3- "Il est absent, puis-je faire un message?"
"Non, je préférerais lui parler, pouvez-vous me dire quand je pourrais le rejoindre."

B- SE PRÉSENTER ET RAPPELER LE ROLE JOUÉ AUPRÈS DU RÉPONDANT

- Je m'appelle ..... (identification personnelle)
- Je travaille au centre ..... (identification du centre d'accueil).
- J'étais ..... (identification de la fonction exercée) lorsque tu étais placé au centre.

C- MOTIFS DE L'APPEL

Si je t'appelle, c'est parce qu'on est intéressé à connaître comment s'est déroulé ton retour dans ton milieu. On veut parler avec toi de ton expérience à la sortie du centre d'accueil et depuis ce temps.

Plus précisément, il s'agit d'une recherche réalisée conjointement par trois centres d'accueil: le Mont d'Youville, Cinquième Saison et le Pavillon des Jeunes.

Annexe IV

GRILLE DE TRANSCRIPTION DES ENTREVUES

GRILLE DE TRANSCRIPTION DES ENTREVUES

1) Coordonnées

Sexe
Age
Marié, en union libre, célibataire
Temps effectif de résidence actuel
Locataire Si non
Commentaires

2) Les relations sociales

a) Liste des autres résidents

Sexe Age Scolarité Occupation
Enfant(s)
Commentaires
S' pertinent, une citation qui résume les propos du sujet interrogé.

b) Réseau familial

Frère(s) et soeur(s) de l'interlocuteur
Frère et soeur intime et sexe, âge, résidence, état civil, enfants, fréquence
Si pertinent, reprendre pour le conjoint
Frère(s) et soeur(s)
Intimité de la ou des relations et sexe, âge, résidence, état civil, enfants, fréquence
Parents de l'interlocuteur et résidence, fréquence de contact, type de relation

Si pertinent, reprendre pour le conjoint
Parents, résidence, fréquence de contact, type de relation
Commentaires
Une ou deux citations qui rend compte des propos du sujet interrogé

c) Les amis

Amis de l'interlocuteur
Age, sexe, état civil, résidence (quartier), enfants, fréquence
Amis proches de l'interlocuteur
Age, sexe, état civil, résidence (quartier), enfants, fréquence
Commentaires
Un ou deux propos du sujet interrogé qui cerne l'essentiel de ses relations avec ses amis

d) Les voisins

Voisins de l'interlocuteur
Saluer ou parler
- visite, activités ou sorties et échange de service
- Age, sexe, état civil, résidence, enfants, fréquence
Commentaires
Un ou deux propos du sujet interrogé que cerne l'essentiel de ses relations avec ses amis

e) Les associations et groupes

Liste des groupes et associations (dont le sujet interrogé fait partie)
Commentaires
Une citation qui rend compte des propos du sujet interrogé

3. a) Organisation et difficultés rencontrées dans la vie quotidienne

Débrouillardise
Difficultés de la vie quotidienne
Petites réparations
Formulaires à remplir seul ou avec d'autre
Budget et argent
Commentaires
Une ou deux citations qui rend compte des propos du sujet interrogé

b) Entraide

Services qu'ils demandent - personnes - fréquence
Menus services
Pour des services comme la garde des enfants
Argent
Maladie et accident
Recherche d'emploi
Travaux académiques
Problèmes au travail
Problèmes légaux
Commentaires
Une ou deux citations

Services qu'on leur demande - personnes - fréquence
Menus services
Pour des services comme la garde des enfants
Argent
Maladie et accident
Recherche d'emploi
Travaux académiques

Problèmes au travail
Problèmes légaux
Commentaires
Une ou deux citations
[illegible] Enfants et à quelle occasion
[illegible] apportée aux parents
[illegible] des amis
Aide apportée aux amis
Aide des voisins
Aide apportée aux voisins
Conseils qu'ils demandent
Conseils qu'ils donnent
Commentaires
Une ou deux citations

c) Conseils personnels

Loisirs des enfants
Commentaires
Une ou deux citations

d) Fêtes

Qui voient-ils à Noël? A Pâques? A leur anniversaire?
anniversaire des parents anniversaire des enfants
Commentaires
Une citation

e) Qualification des relations sociales

Fréquence des deux dernières semaines
Pers. fréquence (2 sem) activité lien enfants

Amis de (des) l'enfant(s) le visitant et l'occasion

Parent(s) des amis(es) de l'enfant visitant le sujet interrogé ou lui téléphonant et l'occasion

Téléphones depuis deux semaines et de qui

Téléphones effectués par le sujet interrogé

Représentativité de ces deux semaines

Personnes les plus importantes pour le sujet interrogé

Commentaires

Une ou deux citations résumant l'essentiel des propos du sujet interrogé

Synthèse

1) Proximité affective

Personnes vues à tous les 15 jours

Total

Personnes vues au moins une fois aux 3 mois

Total

Personnes vues au moins une fois l'an

Total

Commentaires

Si possible une citation du sujet interrogé

2) Poids relatif (subjectivité de l'intervieweure)

Famille:	très fort	fort	faible	négligeable
Amis:	"	"	"	"
Voisins:	"	"	"	"
Autres:	"	"	"	"

Commentaires

Une ou deux citations du sujet interrogé

3) Ressources formelles

Ressources formelles connues pour:	Ressource	Cette année qui l'a amené à utiliser ce service	Dans quelle circonstance a-t-elle été utilisée
un problème au travail:			
la recherche d'emploi:			
un problème scolaire:			
un problème légal:			
un problème de santé:			
un problème de logement:			
autre:			
Commentaires			
Une ou plusieurs citations			
Recours aux services de la paroisse			
Connaissance d'organismes ou de groupes d'aide ou d'information			
Connaissance de groupes ou d'associations offrant des loisirs ou des cours			
participation à ces loisirs ou cours			
Commentaires			
Une ou plusieurs citations			

4) Attentes et attitudes en regard des ressources formelles et informelles

Ressources ou catégories de personnes sur lesquelles le sujet interrogé aimerait pouvoir davantage compter

Ressources	Catégories de personnes
Commentaires	
Une ou plusieurs citations	
Opinion concernant le rôle de la famille (citation)	

Opinion concernant le rôle des amis (citation)
Opinion concernant le rôle des voisins (citation)
Opinion concernant le rôle de différents établissements (citation)
Opinion concernant le rôle de l'appareil judiciaire
Commentaires

5) La réinsertion

Perception de la réinsertion: facile (pourquoi) difficile (pourquoi)
Une ou plusieurs citations
Commentaires
Est-ce toujours ainsi?
Une ou plusieurs citations
Impression subjective d'être différent des autres
Facilité d'échanger avec les autres après l'expérience du C.A.R.
Commentaires
Une ou deux citations
Reprise de contact avec une "gang" après le C.A.R.
Circonstances
Une ou deux citations
Coupe proposée
Commentaires et citations

GRILLE D'ANALYSE DE CONTENU

1. Données générales
2. Les relations sociales
   a) liste des autres résidents
   b) structure familiale
   c) les amis
   d) les voisins
3. a) organisation et difficultés rencontrées dans la vie quotidienne
   b) entraide (ressources informelles)
   c) les loisirs
   c-1) les fêtes
   c-2) les deux dernières semaines reconstruites (qualification des relations sociales)
4. Les ressources informelles
5. Attentes et attitudes en regard des ressources formelles et informelles
6. Perception de la réinsertion

Dans ce schéma d'entretien, il s'agit de construire avec le jeune adulte en milieu post-institutionnel ses registres de relations sur lesquelles s'appuie son système de soutien naturel. De plus, nous voulons connaître la place que le jeune lui donne en regard du contexte plus large que représentent les ressources formelles et informelles. Les différents types de données de notre schéma d'entretien seront constamment confrontés entre eux. Par exemple, le système de soutien naturel sera présenté suite aux résultats que donneront les comparaisons des blocs 2 (relations) et 3 (entraide), ainsi que par leur relativisation par les blocs 4 (ressources), 5 (attentes) et 6 (perception). Le tout sera complété par les données concernant la proximité affective (personnes significatives) ainsi que leur mise en relation avec l'arrière-plan plus global des formes de sociabilité et du sens des transactions relationnelles.

En bref, par la comparaison de nos sous-groupes, nous tenterons de connaître l'influence du milieu et de la durée de séjour sur le comportement des jeunes adultes. Les perspectives dominantes seront dégagées ou obtenues par les registres de relations et le système de soutien naturel contextualisé par l'ampleur des problèmes, les attentes, les attitudes et les perceptions, ainsi que par leur rapport avec les ressources formelles.

Vu le nombre relativement restreint des entrevues (19), cette démarche nous apparaît être la plus efficace. En effet, elle nous permettra, en colligeant les informations du contenu de nos entretiens, de mettre de l'ordre dans les données qui, à première vue, sont disparates, en classant systématiquement les propos des jeunes par thèmes. Nous constituerons ainsi un fichier par thèmes et sous-thèmes, lequel nous permettra d'effectuer les comparaisons à tous les niveaux de notre matériel ainsi organisé.

Pour s'assurer d'une objectivité et d'une prise de distance par rapport à la subjectivité des intervieweurs qui auront la responsabilité d'organiser le fichier, nous procéderons [illegible] dix entretiens seront transcrits par un intervieweur et les neuf suivants [illegible] l'autre intervieweur. Puis, ils s'échangeront les entretiens pour reprendre la démarche de l'autre afin de la compléter et à la nuancer, etc. Ce procédé nous conduira à une exhaustivité des propos des jeunes adultes tout en évitant de faire le verbatim intégral des entretiens. Bien imprégnée des entretiens et de l'atmosphère qui s'en dégage, l'analyse en sera facilitée. par ailleurs, vu le petit nombre de nos entrevues, il sera toujours possible de recourir à leur réécoute si besoin en est.

Par ailleurs, une section dans le fichier sera constituée pour les résidus. Ces résidus, s'il sont pertinents, viendront enrichir l'analyse et la présentation des propos des jeunes adultes.

Le schéma initial qui avait été proposé, soit deux groupes composés de huit garçons et de huit filles, a dû être modifié puisque nous n'avons pu atteindre le nombre de répondantes prévu pour les entrevues. Deux d'entre elles ont refusé de participer à l'entretien semi-dirigé, jugeant que le questionnaire par téléphone était suffisamment complet. Quant aux deux autres répondantes, nous en avons perdu la trace (depuis le moment où elles ont passé le questionnaire). Le nombre de garçons participant à l'entrevue a été augmenté en conséquence (12). Cette proportion (25%) représente peut-être davantage la proportion de notre population (23%), constituée de 40 filles et de 136 garçons.

Achevé d'imprimer
sur les presses de
Virage inc.
en avril 1989

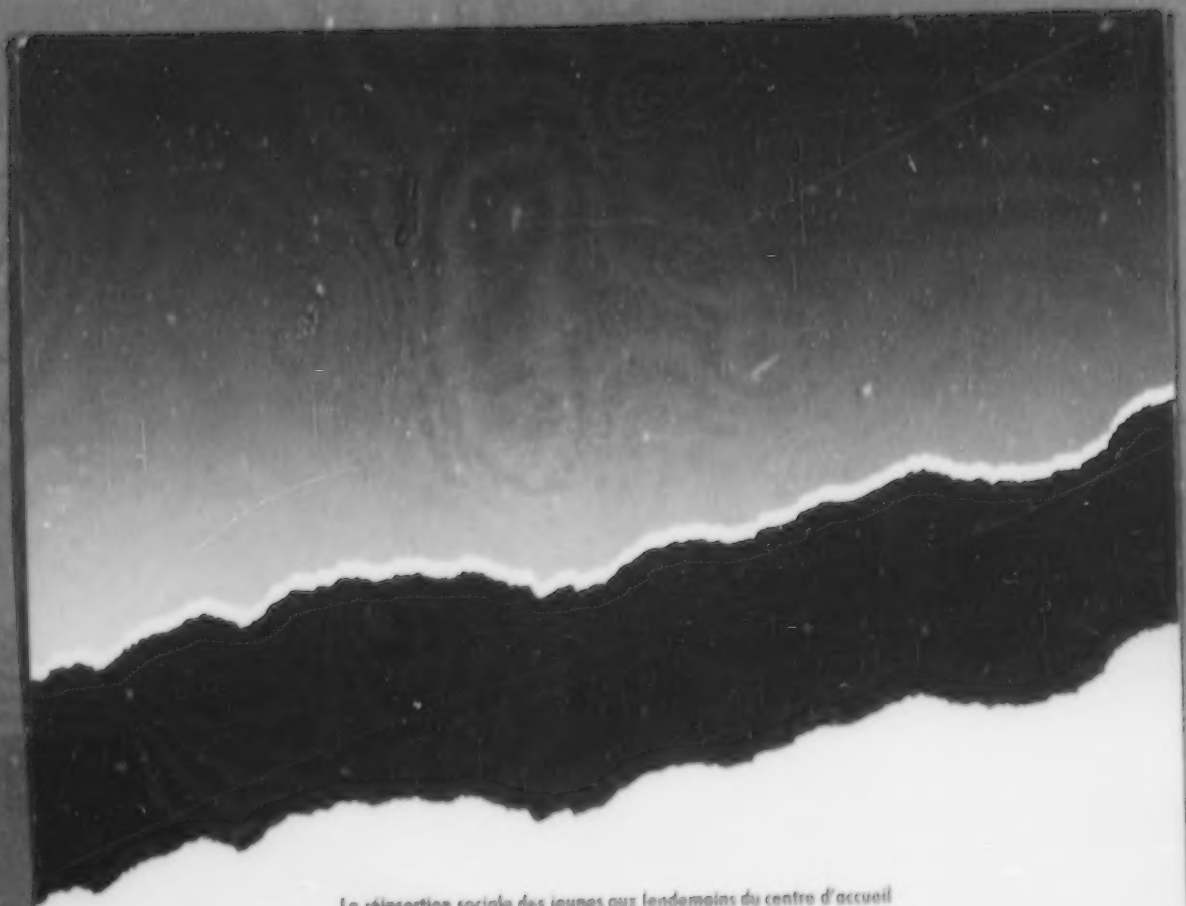

La réinsertion sociale des jeunes aux lendemains du centre d'accueil

Qu'est-il advenu des jeunes qui ont quitté le centre d'accueil après un séjour de réadaptation? Se sont-ils réintégrés à la communauté? Quels sont les facteurs favorables à cette réintégration?

Cette étude a été réalisée par le Département de santé communautaire de l'Hôtel-Dieu de Lévis, à partir des témoignages de jeunes ayant séjourné dans les centres de réadaptation Mont D'Youville, Cinquième Saison et Pavillon des Jeunes. Elle tend à démontrer que certains aspects clés de la vie tels un travail régulier et valorisant, un support familial, une certaine sécurité financière et des loisirs sont autant d'atouts pour réussir une adaptation aux normes et aux valeurs existantes. La société doit représenter un lien avec le jeune adulte après le centre d'accueil et lui offrir ces atouts dont il a tant besoin.

Une enquête aux révélations chocs...
Pour mieux comprendre la situation de ces jeunes et le rôle que la société doit jouer à leur endroit

HÔTEL-DIEU DE LÉVIS
DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

9 782551 083848

Imprimé au Québec, Canada